



GUIDE DES ÉTUDES

FINANCE

HISTOIRE

GÉOGRAPHIE

INFORMATIQUE

MATHÉMATIQUES

SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

2020-2021

SUP Formations
Certification

Service Universitaire
de la Pédagogie

FILIÈRE HISTOIRE

 LICENCE MENTION HISTOIRE

 MASTER MENTION HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

- Parcours sociétés, politique et cultures de l'antiquité à nos jours



UNIVERSITÉ  **FRANCHE-COMTÉ**

CTU 
Centre de Télé-enseignement
Universitaire

UBFC 
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Sommaire

1 - CONTACTS	3
2 - L'ÉQUIPE DU SUP-FC	4
3 - INTRODUCTION	6
4 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE	7
5 - INSCRIPTION	9
1 - Condition d'accès	9
2 - Transfert du dossier universitaire	9
3 - Dispense / Equivalence / Dérogation / Validations d'acquis (VAE-VA-VES)	9
4 - Stagiaires / Salariés en formation continue	10
5 - Etudiants boursiers	10
6 - Carte d'étudiant	10
7 - Aménagement des examens pour étudiants en situation de handicap	10
8 - Auditeurs libres	11
9 - Etudiants étrangers	11
10 - Annulation d'inscription	11
6 - ORGANISATION ET M3C	13
1 - Organisation des cursus	13
2 - Evaluation	13
3 - Validation de la licence	14
4 - Validation du master	14
5 - Mention	14
6 - Poursuite des études sur 3 semestres simultanément	15
7 - Modalités de contrôle des connaissances (M3C)	15
7 - COÛT DE LA FORMATION	16
8 - COURS ET ÉVALUATION	18
1 - Les cours	18
2 - Les productions des étudiants	18
3 - Les examens	18
4 - Les stages et conventions	19
1 - Pour les filières Mathématique, FLE, Géographie, Finance, Informatique	19
2 - Pour la filière AES	19
3 - Pour la filière HISTOIRE	20
9 - PIX & TOEIC	21
10 - ADRESSE ÉLECTRONIQUE UNIVERSITAIRE, ACCÈS À L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL	23
11 - EXAMENS À L'ÉTRANGER	24
1 - Note aux étudiants résidant à l'étranger ou dans les DOM-TOM	24
2 - Réglementation pour les examens à l'étranger	26
12 - L'ADMISSION PRÉALABLE POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	27
1 - Étudiants concernés	27
2 - Dispense de demande d'admission préalable	27
3 - Examen de langue française	27
4 - Demande de dossier	28
5 - Composition du dossier	28
6 - Pièces à fournir	28
7 - Dépôt du dossier et épreuves d'évaluation	28
8 - Réponse favorable à la demande d'inscription	28
9 - Refus à la demande d'inscription	28
13 - CALENDRIER GÉNÉRAL	29
14 - GÉNÉRALITÉS SUR LA FILIÈRE HISTOIRE	30
1 - Licence	31
2 - Master	32
1 - Spécificité, contraintes et difficultés d'un master par correspondance	32
2 - ORGANISATION	34
15 - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES POUR L'HISTOIRE (M3C)	35
1 - Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Licence	35
1 - Principe général.	35

2 - Durée des examens terminaux.	35
3 - Sujets des examens.	35
4 - Les UE validées en contrôle continu et/ou en contrôle terminal	35
5 - Les UE exclusivement validées en contrôle continu.	36
6 - Tableaux récapitulatifs des M3C (modalités de contrôle des connaissances).	37
7 - Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique.	37
2 - Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Master	38
1 - Principe général.	38
2 - Sujets d'examen.	38
3 - Les UE avec contrôle continu et/ou contrôle terminal.	38
4 - Les UE exclusivement en contrôle continu	39
5 - Examens : durée, calendrier.	40
6 - Validation des UE : règles spécifiques au Master	40
7 - Tableau récapitulatif des M3C (modalités de contrôle des connaissances)	41
16 - Structure de la Licence 1	42
17 - Descriptif des enseignements de la licence 1	43
18 - Structure de la Licence 2	62
19 - Descriptif des enseignements de la licence 2	63
20 - Structure de la Licence 3	85
21 - Descriptif des enseignements de la licence 3	86
22 - Structure du master 1	110
23 - Descriptif des enseignements du master 1	111
24 - Structure du master 2	137
25 - Descriptif des enseignements du master 2	138
26 - CALENDRIER DES EXAMENS	150
1 - Licence Histoire 1re année CTU	150
1 - SESSION 1	150
2 - SESSION 2	151
2 - Licence Histoire 2e année CTU	152
1 - SESSION 1	152
2 - SESSION 2	153
3 - Licence Histoire 3e année CTU	154
1 - SESSION 1	154
2 - SESSION 2	155
4 - Master HCP parcours Soc, pol cult Ant jours 1re année CTU	156
1 - SESSION 1	156
2 - SESSION 2	157
5 - Master HCP parcours Soc, pol cult Ant jours 2e année CTU	158
1 - SESSION 1	158
2 - SESSION 2	159

1 - CONTACTS

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE CENTRE DE TELE-ENSEIGNEMENT

Directeur : **Fabrice Bouquet**

Directrice Adjointe : **Mathilde Bugnon-Henriet**

Directrice des études : **Fabienne Oguer**

Responsable des services administratifs : **Catherine Hamelin**

Filière HISTOIRE

Responsable pédagogique : **Karin Mackowiak**

Adresse postale :

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
SUP-FC / CTU
Bâtiment Bachelier
Avenue de l'Observatoire
BP 31811
25030 BESANÇON CEDEX

Scolarité de la filière : **Racle Anne-Laure**

Adresse électronique : **ctu-histoire@univ-fcomte.fr**

Téléphone : **03 81 66 58 72**

Site internet de la filière : **<https://ctu.univ-fcomte.fr/filiere-histoire>**

2 - L'ÉQUIPE DU SUP-FC

L'équipe du Service Universitaire de la Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC) :

Directeur	Fabrice Bouquet
Directrice adjointe	Mathilde Bugnon-Henriet
Responsable des services administratifs	Catherine Hamelin

Centre de Télé-enseignement Universitaire :

Directrice des Études	Fabienne Oguer
Responsable Scolarité	Amélie Gomez

Filière AES	Responsable pédagogique Scolarité	Fabienne Oguer Stéphanie Jubin
Filière FLE	Responsable pédagogique Scolarité	Sophie Othman Karinne Guénard
Filière Géographie	Responsable pédagogique Scolarité	Alexandre Moine Nadège Mottas
Filière Finance	Responsable pédagogique Scolarité	Evelyne Poincelot Nadège Mottas
Filière Histoire	Responsable pédagogique Scolarité	Karin Mackowiak Anne-Laure Racle
Filière Informatique	Responsable pédagogique Scolarité	Fabien Peureux Christelle Jacquemin
Filière Mathématique	Responsable pédagogique Scolarité Licence et Master Scolarité du master MEEF	Bruno Saussereau Élisabeth Féry Isabelle Chefson
Filière SPI	Responsable pédagogique Scolarité	Didier Chamagne Isabelle Chefson
DAEU	Responsable pédagogique Scolarité	Fabien Picaud Isabelle Chefson
Capacité en droit	Responsable pédagogique Scolarité	Fabienne Oguer Stéphanie Jubin
Centre de certification :		
Responsable pédagogique	Christophe Lang	
Correspondant	Alexandre Meutelet	
Scolarité	Constance WALGER	

■ 3 - INTRODUCTION

Attention

Nous vous invitons à lire attentivement la partie générale, avant d'aborder les pages se rapportant au diplôme que vous préparez, dans la mesure où le non-respect de certaines démarches obligatoires peut remettre en cause le processus d'inscription lui-même.

Les demandes de renseignement doivent être adressées par courriel à la scolarité de la filière concernée (voir coordonnées en début de guide).

Merci de bien préciser dans votre correspondance :

- vos nom, prénom, adresse postale complète, adresse électronique (et, si vous êtes déjà étudiant(e) de l'université de Franche-Comté, votre numéro d'étudiant(e)) ;
- le diplôme et l'année concernés.

L'ensemble du personnel administratif et enseignant s'efforcera de vous accompagner au mieux dans votre démarche de formation, et vous souhaite le meilleur parcours possible.

4 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Centre de Télé-enseignement Universitaire (CTU) fait partie du Service Universitaire de la Pédagogie pour les Formations et la Certification (SUP-FC) composante de l'Université de Franche-Comté avec :

Une **mission** :

L'Enseignement À Distance (EAD) s'adresse

- aux personnes empêchées d'assister aux cours, à celles qui souhaitent reprendre leurs études ou compléter leur formation, ou celles en activité qui veulent mettre à jour leurs compétences,
- aux étudiants inscrits en présentiel qui souhaitent réaliser une deuxième inscription, à ceux qui ne trouvent pas ces formations dans leur établissement ou leur pays, . . .

L'Enseignement A Distance dispense une formation identique à celle assurée en présentiel, avec une souplesse supplémentaire d'organisation.

Un **encadrement pédagogique** de près de 200 enseignants de l'université, et de près d'une trentaine de personnalités extérieures qui y interviennent.

Des **moyens** : cours en ligne et/ou photocopiés, exercices, devoirs, corrigés, regroupements pédagogiques à Besançon, activités pédagogiques en ligne, par le biais d'une plate-forme de formation à distance avec accès sécurisé (Moodle).

Une **préparation à l'entrée à l'université** :

- Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)
 - option lettres : DAEU A, proposé uniquement en présentiel,
 - option sciences : DAEU B, à distance, avec possibilité de tutorat présentiel.
- La capacité en droit.

De **multiples formations**, réparties en huit filières :

- Administration Économique et Sociale (AES) : *licence* (options « Études Territoriales et Politiques » et « Administration et Gestion des Entreprises »),
- Français Langue Étrangère (FLE) : *master* 1 et 2,
- Géographie : *master* 1 et 2,
- Finance : *master* 1 et 2,
- Histoire : *licence*, *master* 1 et 2,
- Informatique : *licence* 3e année uniquement, *master* 1 et 2 Informatique Avancé et Applications (I2A), Développement et Validation de Logiciel (DVL), Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et systèmes (ITVL).
- Mathématique : *licence*, *master* 1 et 2, *master enseignement* 1 et 2,
- Sciences pour l'ingénieur : *licence* 3e année uniquement.

Des **diplômes nationaux** : les diplômes obtenus par l'enseignement à distance sont des diplômes nationaux délivrés par l'université de Franche-Comté, au même titre que s'ils avaient été préparés en enseignement présentiel.

Des **partenariats internationaux** : la Suisse avec la FS-CH (formation à distance suisse), l'université de Djibouti, l'université du Luxembourg, etc.

Un **réseau** : l'université de Franche-Comté est membre :

- de la Fédération Interuniversitaire du Télé-enseignement de l'Est (FIT-Est) qui regroupe quatre universités du nord-est disposant d'un centre de télé-enseignement :

CTU de Franche-Comté	ctu@univ-fcomte.fr	+33 381 665 870
CFOAD de Dijon	cfoad@u-bourgogne.fr	+33 380 395 090
ÉRUDI de Nancy	erudi-contact@univ-lorraine.fr	+33 354 504 670
SEPAD de Reims	sepad@univ-reims.fr	+33 326 918 666

- de la Fédération Inter-universitaire de l'Enseignement à Distance (FIED), à laquelle sont affiliées 35 universités françaises fortement impliquées dans l'enseignement à distance (site internet : <http://www.fied.fr>). Ce réseau permet de couvrir l'ensemble des disciplines universitaires françaises.

5 - INSCRIPTION

Certaines règles fondamentales régissent l'inscription, quelle que soit la filière envisagée. L'observation scrupuleuse de chacune d'elles conditionne tout le processus d'inscription ; à l'inverse, toute négligence dans ce domaine est susceptible, dans certains cas, de remettre en cause l'inscription elle-même. Aussi, nous vous demandons d'être très vigilant par rapport aux différentes étapes de la procédure.

Dans le dossier de candidature en ligne, vous trouverez une liste récapitulative des pièces à fournir. **Un dossier incomplet ne pourra pas donner lieu à une inscription.**

1 - Condition d'accès

Le titre requis pour l'accès à l'enseignement supérieur, en licence, est le baccalauréat, ou un titre admis en équivalence. Une copie de ce diplôme est demandé dans le dossier.

L'accès à la licence au-delà du premier semestre est possible :

- à la suite de validations d'acquis,
- aux étudiants issus d'une autre filière de formation.

La commission d'admission statue, au vu du parcours antérieur de l'étudiant et de son projet, sur le bien-fondé de son admission directe en licence à un niveau autre que le premier semestre.

Le titre requis pour l'accès en master première année (M1) est la licence, cette admission peut être faite sur dossier où une attention particulière sera portée sur la mention et/ou le parcours suivis. L'accès en master deuxième année (M2) nécessite l'obtention du master première année de la même mention. Attention, l'accès en M1 n'est pas de droit, il est soumis à candidature. L'admission est prononcée après avis de la commission d'admission en M1 qui statue au vu du dossier du candidat.

2 - Transfert du dossier universitaire

C'est une étape essentielle de la procédure. Elle concerne toute personne ayant été inscrite antérieurement dans une autre université.

Le principe en est simple : le dossier universitaire « suit » un étudiant : vous devez donc demander à la dernière université fréquentée de procéder au transfert de votre dossier à l'Université de Franche-Comté. Cette démarche s'impose même si votre dernière inscription date de plusieurs années. Nous insistons sur son **caractère obligatoire** : en effet, nous ne pouvons enregistrer votre inscription qu'après réception de votre dossier transféré, sur la base de l'avis porté par votre université d'origine. Dans le souci de ne pas pénaliser les étudiants, nous pouvons adresser les premiers cours avant que les dossiers de transfert ne nous parviennent, mais l'envoi de cours ne signifie pas que l'inscription universitaire est, *ipso facto*, acceptée. Vous comprendrez donc qu'il est de votre intérêt d'engager le **plus tôt possible** cette procédure.

3 - Dispense / Equivalence / Dérogation / Validations d'acquis (VAE-VA-VES)

Eléments issus du décret n°2013-756 du 19 août 2013.

Pour les étudiants n'ayant pas le titre requis pour accéder au cursus envisagé par télé-enseignement ou qui souhaitent être dispensés de certaines unités d'enseignement, le décret du 19 août 2013 permet de faire valoir des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels.

Les **demandes de validation d'acquis** s'effectuent au même moment que le dépôt de candidature pour une entrée en formation. Les personnes sollicitant une validation d'acquis doivent joindre à leur dossier de candidature un certain nombre de justificatifs (diplômes, attestations, relevés de notes, contrats de travail, fiche de poste, etc.). **Toutes les demandes sont instruites par la commission d'admission**. Avant le début des cours, un avis est adressé au candidat, indiquant les unités dont il est dispensé et celles qu'il lui reste à obtenir pour valider le diplôme envisagé.

La **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** offre la possibilité d'obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme par reconnaissance de votre parcours professionnel et personnel à condition de justifier **au minimum** de trois années d'expériences **en rapport avec le contenu du diplôme souhaité** (Art. L.613-3 à L.613-6 du Code de l'éducation, art. R.613-33 à R.613-37 du Code de l'éducation). La validation des acquis de l'expérience relève d'un jury spécifique et d'une démarche auprès des services de Formation Continue & Alternance de l'Université de Franche-Comté ([SEFOCAL](#)).

La **Validation des Acquis (VA)** permet d'accéder directement à une formation universitaire, sans avoir le

diplôme requis, en faisant valider une expérience professionnelle (*Art. L.613-5 du Code de l'éducation, art. D.613-38 à D.613-50 du Code de l'éducation*). La validation des acquis est examinée par la commission d'admission.

La **Validation des Études Supérieures (VES)** vous permet d'obtenir une partie ou la totalité d'un diplôme par reconnaissance des études supérieures suivies en France ou à l'étranger. Sont reconnues les études réalisées dans un organisme public ou privé, quelles qu'en aient été les modalités ou la durée (*Art. L.613-3 et L.613-4 du Code de l'éducation, art. R.613-32 à R.613-37 du Code de l'éducation*). La validation des études supérieures relève du jury du diplôme concerné.

Pour ces trois procédures, le candidat peut bénéficier du conseil du service de Formation Continue & Alternance de l'Université de Franche-Comté ([SEFOCAL](#)).

4 - Stagiaires / Salariés en formation continue

Il existe plusieurs cas possibles selon que la formation est, ou non, prise en charge :

Personnes dont le coût de la formation est pris en charge :

- par l'employeur ou par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de l'employeur, au titre du plan de formation, d'une période de professionnalisation, d'un contrat de professionnalisation ou du Compte Personnel de Formation (CPF),
- par un OPCACIF (FONGECIF par exemple) au titre du Congé Individuel de Formation (CIF), de la formation Hors Temps de Travail ou du congés examens.

Personnes dont le statut leur permet de percevoir une indemnisation durant la formation sans prise en charge du coût de la formation :

- au titre du congé de formation professionnelle (fonctionnaire),
- au titre de l'Allocation de Retour à l'Emploi Formation (AREF) pour les demandeurs d'emploi indemnisés par Pôle Emploi.

Les stagiaires/salariés pris en formation continue sont tenus de rendre l'ensemble des devoirs et d'être présents aux examens. Pour toute inscription dans le cadre de la formation continue, de demande de devis ou d'informations complémentaires, contactez directement le service de Formation Continue de l'Université de Franche-Comté :

Service de Formation Continue & Alternance (SEFOCAL)
Maison Des Étudiants (MDE)
36A Avenue de l'Observatoire 25030 BESANCON CEDEX
<http://formation-continue.univ-fcomte.fr>
Courriel : sefocal@univ-fcomte.fr
Accueil : +33 381 666 121

5 - Etudiants boursiers

Conformément à la réglementation en vigueur (article D-821-1 du code de l'éducation et circulaire 2016-88 du 06-06-2016 et principe de l'annexe 1 (2ème phrase) de la circulaire des bourses : n°26 du 27 juin 2019), **il est obligatoire pour les étudiants boursiers d'être assidus aux cours, de rendre tous les devoirs et d'être présents à toutes les épreuves des examens.** Le non-respect de l'une des obligations citées entraînera le reversement de la bourse.

Les étudiants boursiers devront s'inscrire à temps plein, soit 60 ECTS (7,00 € (papier + web) ou 5,90 € (web uniquement) par ECTS pour les frais pédagogiques).

La date limite d'inscription est fixée au 11 octobre 2020 (cf. calendrier universitaire).

6 - Carte d'étudiant

Une carte d'étudiant attestant de leur statut est délivrée à tout étudiant inscrit au CTU en diplôme principal.

Cette carte est envoyée par courrier.

Pour les étudiants qui redoublent ou qui se réinscrivent, un sticker à coller sur la carte leur sera transmis, merci donc de ne pas jeter cette carte en fin d'année universitaire.

En cas de perte, un montant forfaitaire de 10 € sera demandé pour la réédition.

7 - Aménagement des examens pour étudiants en situation de handicap

L'Université de Franche-Comté a mis en place des mesures spécifiques destinées à l'amélioration des conditions d'études concernant les étudiants en difficulté ou en handicap (qu'il soit définitif ou temporaire). Sauf handicap temporaire ou modification récente de votre état de santé, vous devez informer le CTU et vous adresser également au référent handicap de la Médecine Préventive (adresse ci-dessous) **au minimum 6 semaines avant le début de vos examens.**

Médecine Préventive Universitaire
45 avenue de l'Observatoire
BP 1535
25009 BESANCON CEDEX
Téléphone : +33 381 666 130
Courriel : sumpps@univ-fcomte.fr ou sumpps-handicap@univ-fcomte.fr

Les étudiants bénéficiaires de ces mesures spécifiques pour les examens devront obligatoirement fournir à la scolarité du CTU la **proposition** d'aménagement délivrée par le service de médecine préventive, lors de l'inscription aux examens. Passé ce délai, la demande ne sera pas étudiée. L'autorité administrative compétente statuera sur la proposition et informera l'étudiant de la décision. En cas d'annulation de présence aux épreuves, l'étudiant doit en avertir le plus rapidement possible le service scolarité et le responsable pédagogique.

8 - Auditeurs libres

Il est possible de bénéficier de cours en qualité d'auditeur libre, dans une approche de culture générale ou de formation permanente. Toutes les formations et toutes les unités d'enseignement ne sont pas ouvertes aux auditeurs libres, la demande d'inscription en qualité d'auditeur libre sera soumise à l'avis du responsable de la filière ou du directeur.

Une inscription donne la possibilité de suivre 4 unités d'enseignement au sein d'une même composante. L'auditeur libre peut alors suivre les enseignements des cours magistraux, et certains travaux dirigés, avec accord de la composante. Il n'est pas autorisé à suivre les travaux pratiques, ainsi que les UE composées en totalité ou en partie de projets ou stages.

L'étudiant ne pourra pas se présenter aux examens, mais sera autorisé à effectuer des devoirs et des exercices, les notes obtenues lui permettront de connaître son niveau, mais en aucun cas ne seront prises en compte en cas d'inscription ultérieure.

Une seule inscription en tant qu'auditeur libre peut être prise par année universitaire.

Le montant des droits d'inscription est fixé à 100 €, l'auditeur libre devra aussi s'acquitter de droits pédagogiques, soit 11,80 € par ECTS.

Aucune demande de remboursement des droits (y compris des droits pédagogiques) n'est autorisée pour les auditeurs libres.

9 - Etudiants étrangers

Décret no 71-376 du 13 mai 1971 et arrêtés du 21 novembre 2003 et 28 septembre 2005

Les personnes de nationalité étrangère, titulaires d'un diplôme étranger et qui n'ont jamais été inscrites dans une université française, doivent déposer une demande d'admission préalable s'ils candidatent pour une L1. Il convient de s'adresser au service d'action culturelle de l'ambassade de France dans son pays de résidence **au moins 10 mois avant le début des études.**

Les étudiants étrangers sans diplôme universitaire français résidant et travaillant en France ne sont pas dispensés de la procédure de demande d'admission préalable. Ils doivent effectuer les formalités nécessaires directement auprès de la présidence de l'université et non pas auprès de l'ambassade de France de leur pays, en retirant le dossier avant le 15 janvier et en présentant leur titre de séjour.

10 - Annulation d'inscription

Lorsque l'inscription a été enregistrée, il n'est plus possible de l'annuler, sauf dans un cas précis : refus de la commission pédagogique d'accorder une dispense demandée (par validation d'acquis) alors que l'inscription a déjà été enregistrée.

En aucune manière, une demande d'annulation et de remboursement ne sera satisfaite si elle est formulée à cause d'un mauvais choix d'orientation, par sous-estimation du travail représenté par des études suivies par télé-enseignement, ou en cas de non-ouverture de centre d'examen à l'étranger.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de l'Université de Franche-Comté du 27 mai 2014, « *les étudiants renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire peuvent être remboursés des droits d'inscription (dans les conditions de l'arrêté annuel fixant les taux des droits de scolarité) à condition que leur demande ait été formulée par écrit et réceptionnée par la composante avant le 30 septembre de l'année universitaire en cours* », aucun droit universitaire ne sera remboursé après cette date.

Concernant les droits pédagogiques, aucun remboursement ne pourra être effectué à partir du moment où l'étudiant a eu accès aux cours (via la plate-forme ou l'envoi papier).
Pour les auditeurs libres, aucun remboursement des droits d'inscription et des droits pédagogiques ne peut être effectué.

6 - ORGANISATION ET M3C

1 - Organisation des cursus

Chaque diplôme (licence ou master) proposé se décompose en plusieurs années universitaires, chaque année étant elle-même composée de deux semestres universitaires.

Chaque semestre universitaire représente 30 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

- La licence est obtenue dès lors que l'étudiant a capitalisé 180 ECTS (soit 6 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique de la licence en question.
- Le master est obtenu dès lors que l'étudiant a capitalisé 120 ECTS (soit 4 semestres) dans un parcours validé par la commission pédagogique du master en question.

Chacune des années de licence et de master peut être préparée en demi-vitesse (sauf exception). C'est un rythme d'étude adapté aux personnes ne pouvant pas suivre leurs études à plein temps comme les salariés, mais cela est ouvert à tous (hors boursiers). Ce rythme permet de répartir globalement les enseignements sur l'année universitaire en réorganisant les semestres administratifs en période. En temps normal un étudiant suit le semestre 1 (ou 3, 5, 7 ou 9) sur la période d'octobre à janvier et le semestre 2 (ou 4, 6, 8 ou 10) sur la période de février à mai, soit une année de diplôme sur une année universitaire.

Dans le cas de la demi-vitesse, l'étudiant va suivre 1 demi-année de diplôme (1 semestre) sur une année universitaire, donc d'octobre à mai (et non seulement sur la période d'octobre à janvier). Il suivra le deuxième semestre l'année suivante d'octobre à mai, etc. En validant un semestre complet par an, l'étudiant pourra bénéficier de la compensation par semestre quand cela est possible. Si le semestre n'est pas complètement validé, l'étudiant pourra s'inscrire au semestre suivant en plus des modules non validés (sauf lors du passage de la L3 au M1, ou du M1 au M2). Cela ne change rien pour les étudiants à vitesse dite normale.

Il y a des cours des 2 semestres dans chacune des périodes (octobre à janvier et février à mai). Pour visualiser cela, reportez-vous aux tableaux en début de présentation de diplôme. Vous pouvez retrouver une présentation de la demi-vitesse sous forme de vidéo à l'adresse suivante : <https://youtu.be/XzDNZDyV7ok>

2 - Evaluation

Chaque semestre comporte

- des *unités d'enseignement* (UE), qui sont des modules indépendants et capitalisables au sein de leur semestre et année universitaires
- des *éléments constitutifs* (EC), qui sont de même des sous-modules indépendants et capitalisables.

Les UE et les EC sont constitués d'activités de cours, de travaux dirigés ou de travaux pratiques, et font l'objet d'une évaluation propre, soit dans un mode de contrôle continu (CC), soit dans un mode de contrôle terminal (CT).

- Le *contrôle continu* consiste à évaluer l'étudiant par une ou plusieurs épreuves écrites et/ou orales et/ou pratiques, qui sont organisées dans le cadre des périodes d'enseignement.
- Le *contrôle terminal* prend la forme, pour chaque session, d'une unique épreuve, commune à tous les étudiants, qui se déroule à l'issue des enseignements de la période concernée (première session en janvier puis en mai) et de l'année (seconde session en août).

Toutes les épreuves sont **obligatoires** : en cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'EC/UE, le semestre et l'année correspondants auront comme résultat "**Défaillant**". Si l'absence est **justifiée** dans les 3 jours ouvrés, l'EC ou UE concernée se voit attribuer la note 0/20 **sur demande écrite** de l'étudiant, sinon il reste "**Défaillant**".

Coefficients, dispenses et validations d'acquis :

- Les *coefficients* des UE et EC dans le calcul des résultats sont donnés par les ECTS attachés à ces UE et EC.
- Toute UE et tout EC obtenus par **dispense** se voient attribuer le coefficient 0 pour le calcul des résultats.
- Toute UE et tout EC obtenus par **validation d'acquis** se voient attribuer la note fictive de 10/20 pour le calcul des résultats. Cette validation d'acquis est définitive.

3 - Validation de la licence

- Un EC est acquis dès lors que sa note est au moins égale à 10/20. S'il fait l'objet d'une 2ème session, sa note finale est donnée par la plus grande des deux notes de 1ère session et de 2ème session. Il est permis de conserver une note inférieure à 10/20 pendant un an, à condition d'en faire la demande **au moment de l'inscription**.
- Une UE est acquise dès lors que la moyenne des éléments pédagogiques qui la composent est au moins égale à 10/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Un semestre est acquis dès lors que la moyenne des résultats obtenus aux UE qui le composent est au moins égale à 10/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Une année est acquise si chacun des deux semestres est acquis ou dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est au moins égale à 10/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Lorsqu'un EC est acquis, il ne peut pas être repassé dans une session suivante (de l'année ou des années suivantes). Il en est de même pour une UE ou un semestre.

4 - Validation du master

- Un EC est acquis dès lors que sa note est au moins égale à 10/20. S'il fait l'objet d'une 2ème session, sa note finale est donnée par la plus grande des deux notes de 1ère session et de 2ème session. Il est permis de conserver une note inférieure à 10/20 (mais supérieure ou égale à 8) pendant un an, à condition d'en faire la demande **au moment de l'inscription**.
- Une UE est acquise dès lors que la moyenne des EC qui la composent est au moins égale à 10/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Un semestre est acquis dès lors que la moyenne des résultats obtenus aux UE qui le composent est au moins égale à 10/20, à condition que chaque UE ait une note au moins égale à 8/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Une année est acquise si chacun des deux semestres est acquis. Elle est également acquise dès lors que la moyenne des deux semestres qui la composent est au moins égale à 10/20, dans le cas où aucun des deux semestres n'est constitué exclusivement d'unités de stage, mémoires ou projets tutorés, et à condition que chaque UE ait une note au moins égale à 8/20. Les EC ne font alors pas l'objet d'une 2ème session, y compris ceux où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne.
- Lorsqu'un EC est acquis, il ne peut pas être repassé dans une session suivante (de l'année ou des années suivantes). Il en est de même pour une UE ou un semestre.

5 - Mention

Chaque année de diplôme validée est sanctionnée par une mention qui dépend de la moyenne obtenue sur l'année du diplôme considéré :

Mention <i>Passable</i>	si $10 \leq \text{Moyenne} < 12$
Mention <i>Assez Bien</i>	si $12 \leq \text{Moyenne} < 14$
Mention <i>Bien</i>	si $14 \leq \text{Moyenne} < 16$
Mention <i>Très bien</i>	si $\text{Moyenne} \geq 16$

La mention au diplôme (licence et master) est donnée par la mention de la dernière année de ce diplôme (troisième année pour la licence, deuxième année pour le master).

6 - Poursuite des études sur 3 semestres simultanément

- La poursuite des études en L2 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'étudiant à qui il manquerait un des deux semestres de la L1, a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant.
- La poursuite des études en L3 est laissée à l'appréciation du jury, dès lors que l'étudiant à qui il manquerait un des deux semestres de la L2, a validé au minimum 12 ECTS dans le semestre manquant.
- La poursuite des études en L3 n'est pas autorisée pour un étudiant qui aurait obtenu sa L2 mais à qui il manquerait toujours un des deux semestres de la L1.
- En master, l'accès au M2 n'est possible que si le M1 est validé.

En licence, un étudiant poursuivant son cursus avec un semestre non validé veillera, dans son choix des éléments pédagogiques auxquels il s'inscrit, à tenir compte des dates d'examen, car les épreuves des années L1, L2 et L3 se déroulent sur la même période.

7 - Modalités de contrôle des connaissances (M3C)

Vous pouvez consulter les M3C complètes de la formation sur le site internet du CTU : <https://ctu.univ-fcomte.fr/m3c>

7 - COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation se décompose en droits universitaires et droits pédagogiques :

- **droits universitaires** fixés annuellement par le Ministère pour l'année 2020-2021 :
 - 170 € pour une inscription en licence, DAEU et Capacité
 - 243 € pour une inscription en master,
 - 100 € pour une inscription non diplômante (auditeur libre),
- **droits pédagogiques** :
 - Frais d'accès aux cours
 - pour une inscription à titre individuel : 5,90 € par crédit ECTS pour la version électronique seule; 7,00 € par crédit ECTS pour la version électronique + support papier (lorsque la filière le propose et sous réserve de choisir l'option) ;
 - pour l'inscription en DAEU 150 € / module ou 500 € les 4 modules
 - pour une inscription non diplômante :
 - Version électronique : 11,80 € pour les 30 premiers crédits puis 5,90 €
 - Version électronique + Cours papier (seulement pour les filières le proposant) : 12,90 € pour les 30 premiers crédits puis 7€
 - pour une inscription au titre de la Formation Continue, 40 € par crédit ECTS en licence, 60 € par crédit ECTS en master.
 - Frais d'envoi de documents administratifs et correspondances
 - France métropolitaine : 10 €
 - Europe ou DOM-TOM : 20 €
 - Reste du monde : 35 €
 - Frais d'envoi des supports de cours papier
 - France métropolitaine : 15 €
 - Europe + DOM-TOM : 30 €
 - Reste du monde : 50 €
 - Frais d'ouverture de centre d'examen à l'étranger : 95 € par période d'examen (de 1 à 3 par an)
 - Frais de co-diplômation pour le master DVL (informatique) : 200 €
 - Frais spécifique incluant l'ensemble des coûts pédagogiques pour le master ITVL : 3 557 €
 - Frais spécifique incluant l'ensemble des coûts pédagogiques pour la licence SPI : 600 €
- **sécurité sociale** : la cotisation Sécurité Sociale étudiante est supprimée depuis la rentrée 2018.
- **contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC)** : 92 €.

ATTENTION! La CVEC doit être payée avant de pouvoir être inscrit. Elle est payable sur le site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Consultation de copies** : Toute personne inscrite peut consulter sa copie pendant 1 an après la proclamation définitive des résultats. Un scan peut être délivré à titre onéreux sur demande écrite de

l'intéressé. Le tarif est de 1,20 € par copie d'examen à régler par carte bancaire en ligne, auquel sont ajoutés 2,20 € de frais de traitement par demande.

- Les seuls titres de paiement admis sont :
 - le paiement par carte bancaire ;
 - le chèque bancaire ou postal ;
 - le virement bancaire (cf. RIB ci-dessous) en indiquant **impérativement** CTU dans le libellé du virement ainsi que le nom de l'étudiant.

RIB : 10071-25000-00001002577-08
IBAN : FR76-1007-1250-0000-0010-0257-708
BIC : TRPUFRP1

Dans le cas d'un paiement par virement, il conviendra de joindre **impérativement** le récépissé de l'envoi. La carte d'étudiant ne sera transmise qu'après réception du virement.

Dans le cas d'un paiement par chèque, il conviendra d'établir deux chèques séparés, un pour les droits universitaires et l'autre pour les droits pédagogiques, rédigés à l'ordre de l'**Agent comptable de l'Université de Franche-Comté**.

8 - COURS ET ÉVALUATION

1 - Les cours

Les cours sont consultables de deux façons :

- en version électronique : l'accès est possible à partir du 12 octobre 2020 (correspondant au début des cours), sous réserve d'être inscrit pédagogiquement ;
- en version papier : sous réserve que l'option ait été choisie et que le diplôme préparé utilise ce format.

Nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux documents de cours ne sont accessibles qu'en version électronique et ne sont pas diffusés en version papier. Merci de vérifier sur le guide ou sur la fiche pédagogique.

L'envoi des cours s'effectue généralement dès réception du dossier complet afin de vous permettre de commencer à vous familiariser avec les questions au programme.

Les colis étant particulièrement volumineux, il est donc conseillé de prendre toutes les dispositions adéquates pour les recevoir dans de bonnes conditions.

Nous vous proposons, dans ce guide, une brève présentation de chaque élément, accompagnée dans certains cas de références bibliographiques.

Il vous est vivement conseillé de consulter certains des ouvrages proposés avant même l'envoi des cours.

Les contenus d'enseignement fournis aux étudiants dans le cadre de leur formation restent la propriété des enseignants. Ils ne doivent, sous aucune forme, être réutilisés à des fins autres que la formation.

En particulier, la publication sur Internet des documents fournis est formellement interdite (Articles L122-4, L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

2 - Les productions des étudiants

Lors de vos productions écrites et orales, nous vous rappelons que vous devez respecter la propriété intellectuelle.

Plagiat - La loi française et l'université considèrent le plagiat comme une faute grave, qui est sanctionnée par la loi. Le plagiat est le fait de copier, tout ou partie du travail d'autrui, sans en citer l'origine et les références, afin de le faire passer pour sien.

Citations et reproductions d'œuvres - Il est permis de citer le texte d'un auteur, sans son autorisation, dans le cadre du « Droit de courte citation ». Cette permission est cependant conditionnée à un certain nombre de contraintes définies dans l'article L122-5, 3° du Code de la Propriété Intellectuelle : « Lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire [...] Sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées. »

En outre, conformément à la loi du 1er août 2006, relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins dans la société de l'information (dite Loi DADVSI), la reproduction et la représentation d'extraits d'œuvres sont permises à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche. Cette exception pédagogique s'applique sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source de l'œuvre à laquelle ils appartiennent.

De plus, l'université ne pourra être tenue responsable de la représentation illégale de documents tiers par l'auteur.

3 - Les examens

Pour pouvoir participer aux examens, chaque étudiant doit s'inscrire préalablement depuis l'ENT (<http://ent.univ-fcomte.fr>) dans l'onglet CTU, rubrique Inscription aux examens.

L'inscription aux examens est ouverte environ 6 semaines avant les examens, pendant une dizaine de jours (voir le calendrier dans la partie [calendrier général](#)). Les étudiants sont prévenus de l'ouverture de l'inscription aux examens par courriel sur leur boîte universitaire.

En cas d'absence à une épreuve, vous devez transmettre un justificatif dans les trois jours ouvrés (de lundi à vendredi) suivant le déroulement de l'épreuve. Sinon, vous serez considéré comme « défaillant ».

Examens à Besançon

Les examens ont lieu au Centre de Télé-enseignement de Besançon. Tous les renseignements utiles (instructions, listes d'hébergement, plans, formulaires, . . .) sont accessibles sur le site internet du [CTU](#) dans la rubrique Examens.

Les convocations sont envoyées en temps utile à l'adresse courriel fournie par l'université.

Les étudiants domiciliés en France ou dans les pays proches, devront obligatoirement se présenter au Centre de Télé-enseignement de Besançon pour les examens.

Examen dans un centre à l'étranger (voir chapitre dédié [Examens à l'étranger](#))

Sous certaines conditions, il peut être envisagé d'ouvrir un centre d'examen à l'étranger (sauf pays indiqués dans la note aux étudiants résidant à l'étranger) pour les étudiants se trouvant dans l'impossibilité absolue de venir en France.

Une liste des centres avec lesquels le CTU a déjà travaillé est indiquée sur le site internet et sera également fournie sur l'ENT.

En cas de doute sur un pays, il est nécessaire de contacter la scolarité du CTU. Des contraintes très strictes s'appliquent cependant à cette opération :

- Elle doit se faire sous la responsabilité de l'ambassade de France du pays de résidence : c'est à l'étudiant qu'il appartient, **avant** sa demande d'inscription, de vérifier les centres ouverts sur le site. En l'absence de centre, il devra se mettre en rapport avec le secrétariat du CTU et ensuite devra contacter l'ambassade (consulat, centre français...) pour solliciter son accord. La circulaire précisant les conditions réglementaires imposées (notamment : simultanéité des épreuves quel que soit le décalage horaire) est fournie avec le dossier d'inscription.
- Il est obligatoire de joindre la demande d'ouverture du centre d'écrit, hors France métropolitaine, au dossier d'inscription **pour validation**. L'inscription ne pourra s'effectuer **sans l'accord explicite** du CTU, et à la condition que l'étudiant réside toute l'année à l'étranger.
- Un montant forfaitaire, non remboursable, de 95 € sera réclamé pour chaque période d'examen aux étudiants souhaitant composer à l'étranger ; ce montant devra être joint au moment de l'inscription.
- Les frais occasionnés pour l'organisation des épreuves seront totalement à la charge de l'étudiant (frais pouvant concerner les locaux, les surveillances, le retour obligatoire des copies par envoi express, etc.).
- L'étudiant qui ne s'inscrit pas aux examens ou qui ne se présente pas aux épreuves doit avertir au préalable le service de scolarité du CTU et le centre d'examen concerné. Dans le cas contraire, il ne pourra plus se représenter dans ce centre d'examen aux autres sessions et devra venir composer à Besançon.

Télé-examens

Une troisième modalité est en place pour les examens mais nécessite du matériel. Elle est basée sur un principe de télésurveillance qui vous permet de composer vos contrôles terminaux chez vous. Pour bénéficier de la télésurveillance, vous pouvez informer la scolarité dès votre inscription. La procédure de validation est disponible à l'ouverture de la campagne de télésurveillance. En cas de doute vous pouvez faire un test préalable concernant le débit de votre connexion internet comme expliqué dans la [FAQ dédiée](#) sur notre site internet. Toute la procédure pour les télé-examens se termine une semaine avant l'ouverture des inscriptions aux examens, en général un peu plus d'un mois et demi avant le début des épreuves.

4 - Les stages et conventions

1 - Pour les filières Mathématique, FLE, Géographie, Finance, Informatique

Le stage de Master 2e année est d'une durée minimale de 16 semaines (hors FLE et MEEF) et ne peut excéder 24 semaines (924h maximum). Il se déroule dans une entreprise et son sujet est soumis à acceptation du responsable des stages. Il est formalisé par une convention de stage.

Pour les étudiants salariés, des modalités spécifiques peuvent être appliquées afin que ces étudiants puissent poursuivre normalement leur activité professionnelle durant la durée du stage, et ainsi conserver pleinement leur statut de salarié. Il s'agit traditionnellement d'identifier une mission, menée par l'étudiant dans son contexte professionnel, afin de l'utiliser comme support au travail attendu dans le cadre de cette UE. L'engagement pédagogique formalise cette mission en entreprise.

Nous encourageons les étudiants à prendre contact, le plus tôt possible, avec le responsable des stages, pour discuter de ces différentes modalités.

2 - Pour la filière AES

Le stage facultatif de Licence 3e année est d'une durée de quatre semaines. Il se déroule dans une entreprise ou une administration et son sujet est soumis à acceptation du responsable des stages. Il est formalisé par une convention de stage.

Nous encourageons les étudiants à prendre contact, le plus tôt possible, avec le responsable des stages, pour

discuter de ces différentes modalités.

3 - Pour la filière HISTOIRE

Le stage découverte de Licence 3e année est d'une durée d'une semaine (35 heures). Il se déroule dans une entreprise et son sujet est soumis à acceptation du responsable des stages. Il est formalisé par une convention de stage.

Nous encourageons les étudiants à prendre contact, le plus tôt possible, avec le responsable des stages, pour discuter de ces différentes modalités.

9 - PIX & TOEIC

1 - PIX

Généralités

PIX est un certificat que les étudiants peuvent passer de manière volontaire. Son objectif est d'accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques et ainsi de préparer la transformation digitale de l'ensemble de notre société et de notre économie. Depuis 2018, PIX se substitue au Brevet informatique et internet (B2i) et à la Certification informatique et internet (C2i).

PIX permet d'obtenir un profil de compétences associé à un score global sur 1 024 pix. En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP, PIX évalue les compétences numériques sur 8 niveaux et 5 grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Il s'adresse en premier lieu aux étudiants, lycéens et collégiens mais l'objectif est bien de s'adresser également aux professionnels de tous secteurs et à l'ensemble des citoyens.

Objectifs principaux :

- **Développer ses compétences numériques**

Les apports de PIX au développement des compétences de chacun sont doubles :

1. PIX permet d'apprendre en se testant. Une part importante des épreuves PIX sont conçues sous la forme de défis à relever au cours desquels on développe ses compétences.
2. En s'appuyant sur les résultats des épreuves, PIX offre également des recommandations ciblées de formation.
Pour témoigner des progrès de manière continue et stimulante, les utilisateurs disposent d'un compte personnel sécurisé qui leur permet de faire valoir leurs nouveaux acquis à leur rythme et tout au long de la vie.

- **Valoriser ses compétences numériques**

Obtenir le PIX

Le PIX est, nationalement, l'évaluation et la certification des compétences numériques. Les épreuves de préparation comme la certification évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique. Des modalités innovantes d'évaluation sont proposées, dépassant le cadre habituel des QCM et privilégiant la mesure in vivo de compétences à partir d'activités réalisées dans leur environnement numérique réel : interactions, manipulations de fichiers, résolutions de problèmes, productions créatives, évaluations par les pairs, etc.

Capitalisation

Votre score PIX est capitalisé et vous pourrez faire évoluer votre niveau au fur et à mesure des années.

Épreuves

L'épreuve de certification se déroulera en mai sur le site de Besançon.

Les épreuves évalueront les connaissances mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

Informations diverses

Site officiel du PIX : <https://pix.fr/>

Attention, PIX est une certification indépendante de votre diplôme. C'est juste une opportunité qui vous est offerte par notre Université.

Dans chaque filière, pour vous préparer au PIX, il vous est possible de suivre l'unité optionnelle "Préparation au PIX".

2 - TOEIC

Ce module vous propose un parcours individualisé pour préparer et passer la certification du TOEIC.

Après un test de positionnement, vous aurez accès à un programme adapté à votre niveau. Vous serez accompagné par un enseignant-tuteur qui vous conseillera afin de vous préparer au mieux à la certification.

A l'issue de ce module de préparation, vous pourrez choisir de passer la certification sur le site de l'Université de Franche-Comté dans un panel de différentes dates (en lien avec la période des examens du SUP-FC/CTU) afin d'obtenir le TOEIC officiel.

10 - ADRESSE ÉLECTRONIQUE UNIVERSITAIRE, ACCÈS À L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

TRÈS IMPORTANT!

Comme étudiant de l'Université de Franche-Comté, vous possédez une adresse électronique :

prenom.nom@edu.univ-fcomte.fr

Toute la communication électronique institutionnelle de la part du CTU (convocations, résultats, courriers divers, . . .) aura lieu sur cette boîte aux lettres.

Il est donc **impératif** d'**activer** votre compte (appelé compte SESAME), depuis un navigateur internet, en vous munissant de votre INE et en allant sur :

https://accés.univ-fcomte.fr/etudiants/demActiverMail_etu.php

Attention lorsque vous saisissez votre numéro INE les lettres doivent être en minuscules.

Suivez les instructions, puis notez bien ou mémorisez les informations données :

- votre identifiant de connexion (en général : initiale du prénom suivie des 7 premières lettres du nom)
- votre mot de passe (combinaison de chiffres, lettres et caractères spéciaux répondant aux critères mentionnés)
- votre adresse électronique.

Connectez-vous ensuite une première fois, pour finaliser la validation de votre boîte électronique, sur le webmail universitaire :

<http://ent.univ-fcomte.fr> - Bouton Connexion - Onglet Bureau

Vous avez la possibilité, si vous possédez déjà une adresse électronique et ne désirez pas multiplier les consultations sur des boîtes courriels différentes, de **rediriger votre courrier** arrivant sur votre boîte étudiante vers votre adresse électronique habituelle.

Vous pouvez **changer votre mot de passe** ; pour ce faire, allez sur :

<https://accés.univ-fcomte.fr/etudiants/annuaireConsultationEtu.php>

Une fois tout ceci réalisé, vous avez accès à votre **Espace Numérique de Travail (ENT)** et, en particulier à la plate-forme d'enseignement Moodle.

Accès à l'espace numérique de travail : <http://ent.univ-fcomte.fr/>

Cliquez sur « Connexion » en haut à droite, identifiez-vous et cliquez sur « Valider ». Si tout se passe bien, vous êtes maintenant dans votre espace numérique de travail.

L'accès à la plate-forme Moodle se fait par l'onglet « Pédagogie ».

L'accès au Webmail universitaire se fait par l'onglet « Bureau ».

L'accès aux Résultats des examens se fait par l'onglet « Ma scolarité », **après la délibération du jury.**

Pour vous tenir au courant des démarches administratives, examens, dates etc., il est impératif que vous consultiez votre boîte aux lettres électronique à votre adresse d'étudiant (edu.univ-fcomte.fr). C'est à cette adresse que la scolarité et les enseignants vous contacteront.

11 - EXAMENS À L'ÉTRANGER

1 - Note aux étudiants résidant à l'étranger ou dans les DOM-TOM

Examens

Nous vous adressons cette note d'information afin de définir le cadre réglementaire et les modalités d'application de l'ouverture éventuelle d'un centre d'examen à l'étranger ou dans les DOM-TOM.

D'une manière générale, la réglementation exclut toute obligation d'ouvrir des centres d'écrit extérieurs. Cependant, nous avons jusqu'ici essayé de mettre en œuvre, ponctuellement, un système d'épreuves hors de Besançon pour venir en aide aux étudiants concernés.

Dans tous les cas, nous vous informons qu'il sera impossible de composer hors de Besançon, si les conditions ci-après ne sont pas remplies :

- l'étudiant doit résider à l'étranger toute l'année (nous communiquer l'adresse à l'étranger),
- impossibilité absolue de venir en France,
- l'étudiant doit d'abord consulter sur le site du CTU la liste des centres d'examens avec lesquels le CTU a déjà travaillé (en cas de doute sur un pays, il est nécessaire de contacter la scolarité du CTU); puis il doit solliciter l'accord de ce centre d'examens pour composer sur place,
- réception par le CTU de l'accord écrit du centre d'examens, sur l'application stricte des conditions d'examens (durée, documents autorisés, surveillance, etc), avec communication des nom et qualité de la personne chargée de la supervision des épreuves et engagement de surveillance des candidats composant localement. Cet accord vaut engagement de respect des conditions de déroulement des épreuves,
- **la simultanéité parfaite** avec l'heure de Besançon pour le début et la fin des épreuves : le décalage horaire devra donc être pris en compte, car il est impossible de faire composer un étudiant à une heure qui permettrait de quitter la salle d'examen avant que les étudiants aient commencé à composer à Besançon (ou inversement), et il est exclu de proposer des sujets spécifiques,
- l'engagement du centre d'examens d'expédier **par colis express** les copies au CTU, une fois la session d'examens terminée (transporteur international défini par nos services).

Calendrier :

- **Avant l'inscription :**

L'étudiant doit au préalable s'assurer auprès du CTU des centres d'examens déjà ouverts (voir site internet); il devra ensuite se mettre en relation avec le centre d'examens de son pays de résidence pour solliciter l'ouverture d'un centre d'examens sur la base des obligations réglementaires définies précédemment.

La demande d'ouverture du centre et le paiement par l'étudiant d'un droit forfaitaire de 95 € par période d'examen doivent nous parvenir obligatoirement avec le dossier d'inscription.

Les 95 € sont à payer au moment de l'inscription. Ce paiement conditionne l'envoi des sujets à l'institution ayant accepté d'organiser l'examen. À défaut, le CTU n'adressera aucun sujet ou matériel d'examen au centre d'examens.

Le CTU accusera réception à l'organisme, avec rappel des modalités (copie à l'étudiant concerné).

- **Janvier, mai et août (en fonction du diplôme)**

Envoi par courrier express international au centre d'examens des sujets et du matériel d'examen. Retour des épreuves par les centres d'examens, **par voie express obligatoirement** (transporteur international défini par nos services).

Important

La possibilité de composer à l'étranger ne sera pas systématiquement proposée : en effet, certains pays frontaliers sont plus proches de l'un des centres d'examen proposés que ne le sont des villes françaises situées par exemple dans l'ouest ou le sud de la France.

Sont donc notamment exclus comme lieux d'examen : la Belgique, les Pays-bas, le nord de l'Espagne, le nord de l'Italie, le Luxembourg, l'ouest de l'Allemagne, la Suisse, ... D'une façon générale, il ne sera pas ouvert plusieurs centres d'examens dans un même pays.

Cette procédure signifie évidemment que l'étudiant a obligation de se présenter aux épreuves pour lesquelles il a sollicité l'ouverture d'un centre d'écrit. Deux conséquences en cas d'absence non signalée plusieurs semaines à l'avance : le CTU ne remboursera pas à l'étudiant les frais spécifiques pour l'envoi de sujets qui aura été effectué, et refusera toute nouvelle possibilité de composer à l'étranger pour l'étudiant concerné.

Nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Directeur
Fabrice Bouquet

2 - Réglementation pour les examens à l'étranger

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET MODALITÉS D'APPLICATION DE L'OUVERTURE ÉVENTUELLE D'UN CENTRE D'EXAMEN À L'ÉTRANGER OU DANS LES DOM-TOM

Article 1 : Pour les étudiants inscrits au Centre de Télé-Enseignement Universitaire de Franche-Comté et résidant à l'étranger, qui se trouvent dans l'impossibilité absolue de venir composer en France, l'ouverture d'un centre d'examen dans le pays de résidence peut être envisagée, sous réserve de l'application de certaines obligations relatives à la transmission des sujets, l'harmonisation des horaires, la confidentialité et les délais de retour des copies. Le centre d'examen doit être ouvert sous la responsabilité de l'ambassade de France ou du consulat, ou à défaut d'une école française du pays de résidence ou d'un pays frontalier.

Article 2 : C'est à l'étudiant qu'il appartient, avant son inscription, de s'assurer auprès du CTU des centres d'examens déjà ouverts (liste sur le site internet); après accord du CTU, il devra ensuite se mettre en relation avec le centre d'examens de son pays de résidence pour solliciter l'ouverture d'un centre d'examens. L'étudiant doit obligatoirement résider hors de France toute l'année et être dans l'incapacité absolue de venir en France.

Article 3 : Le centre d'examens doit confirmer par écrit, au Centre de Télé-Enseignement, son accord sur l'application stricte des conditions de déroulement des épreuves (simultanéité, durée, documents autorisés, surveillance, etc.), avec communication des nom, qualité et adresse électronique de la personne chargée de la supervision des épreuves et l'engagement écrit de surveillance des candidats composant localement. Si le centre d'examens ne peut pas s'engager pour toutes les périodes d'examens, il doit en faire part à la scolarité du CTU et à l'étudiant.

Article 4 : Les examens doivent se dérouler en simultanéité parfaite avec l'heure de Besançon pour le début et la fin des épreuves : le décalage horaire devra donc être pris en compte, car il est impossible de faire composer un étudiant à une heure qui lui permettrait de quitter la salle d'examen avant que les étudiants aient commencé à composer à Besançon (ou inversement), et il est exclu de proposer des sujets spécifiques.

Article 5 : Le Centre de Télé-Enseignement transmettra par courrier express, quelques jours avant les épreuves, les sujets, feuilles d'examen, brouillons, liste du matériel autorisé, et calendrier avec jours et heures des épreuves. À charge pour le secrétariat du centre d'examens de respecter une totale confidentialité.

Article 6 : Dès l'issue de la session, le centre d'examens devra retourner au Centre de Télé-Enseignement les copies de l'étudiant et la liste d'émargement. Les jurys devant se réunir après les épreuves, il est impératif de retourner les copies par courrier express (transporteur international défini par nos services). Le retour par le biais de la valise diplomatique n'est plus accepté, les délais d'acheminement étant trop longs.

Article 7 : Lorsque l'Institution organisant l'examen envisage de demander une participation financière pour cette opération (location de salle, rémunération de la surveillance, frais d'envoi, etc.) c'est à l'étudiant concerné de s'en acquitter. Le Centre de Télé-Enseignement n'a pas le pouvoir de le faire, sa compétence se limitant à la mise en œuvre des modalités techniques.

Article 8 : Cette procédure d'ouverture de centre signifie évidemment que l'étudiant a obligation de se présenter aux épreuves pour lesquelles il a sollicité l'ouverture d'un centre d'écrit. En cas d'absence non signalée plusieurs jours à l'avance, le Centre de Télé-Enseignement ne remboursera pas à l'étudiant les frais spécifiques pour l'envoi de sujets qui aura été effectué, et refusera toute nouvelle possibilité de composer à l'étranger.

Article 9 : L'autorité responsable du centre d'examens et le Directeur du SUP-FC sont chargés d'appliquer la réglementation de ces examens, sous peine d'annulation.

Le Directeur
Fabrice Bouquet

L'autorité compétente du centre d'examen,
(nom, titre et cachet)

L'étudiant

12 - L'ADMISSION PRÉALABLE POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Renseignements extraits de <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2864.xhtml>

Demande d'admission préalable pour les étudiants étrangers

1 - Étudiants concernés

L'admission préalable est obligatoire pour les étudiants hors Union Européenne, Espace économique Européen et Confédération Suisse :

- non titulaires du baccalauréat français ou européen,
- qui sollicitent une 1^{re} inscription en 1^{re} année de licence.

2 - Dispense de demande d'admission préalable

Sont dispensés de cette procédure (et de vérification de niveau linguistique) et peuvent donc présenter directement une demande d'inscription à l'université de leur choix :

- les titulaires du baccalauréat franco-allemand,
- les titulaires de diplômes relevant du dispositif de certification binationale,
- les étudiants venus effectuer des études dans le cadre d'un programme arrêté par un accord intergouvernemental ou d'un programme défini par une convention interuniversitaire,
- les boursiers étrangers du gouvernement français, d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé,
- les étrangers reconnus apatrides ou réfugiés par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) (et, le cas échéant, après avis du directeur de cet Office, les demandeurs qui n'ont pas encore obtenu le bénéfice de ce statut),
- les bénéficiaires de la protection subsidiaire,
- les enfants de diplomates en poste en France et y résidant eux mêmes.

3 - Examen de langue française

Dans le cadre de la procédure d'admission préalable, les étudiants étrangers doivent passer un examen de compréhension de la langue française (vérification de niveau linguistique), à partir de 70 euros en 2020. Cet examen est organisé par les centres agréés par le Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP).

Ne sont toutefois pas soumis à cet examen :

- les ressortissants des États où le français est la langue officielle à titre exclusif,
- dans les autres États, les étudiants étrangers issus des sections bilingues françaises figurant sur une liste établie par les ministres de l'éducation nationale et des affaires étrangères,
- les candidats résidant dans un pays où le français est la langue officielle à titre exclusif et titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires d'un pays où le français est la langue officielle à titre exclusif,
- les candidats ressortissants d'un pays où le français n'est pas la seule langue officielle et dont les études secondaires se sont déroulées, en majeure partie, en français,
- les titulaires du Diplôme d'Études en Langue Française (DELFF) de niveau B2 ou du Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF) de niveaux C1 et C2,
- les candidats ayant passé le Test d'Évaluation en Français (TEF) et obtenu la note de 14/20 aux épreuves écrites de ce test.

L'examen comporte un test sous forme de questionnaire à choix multiples et une épreuve d'expression écrite. Ces épreuves sont destinées à évaluer le niveau de compréhension de la langue française de l'étudiant étranger et ses capacités particulières à suivre un cours d'enseignement supérieur.

4 - Demande de dossier

Le dossier de demande d'admission préalable doit être retiré par le candidat **entre le 15 novembre et le 22 janvier précédant l'année universitaire** pour laquelle il présente sa demande :

- sur place auprès des services culturels de l'ambassade de France de son pays, s'il y réside,
- sur place auprès de l'établissement universitaire de son 1er choix, s'il réside en France,
- ou sur le site internet du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Le dossier peut être également obtenu par voie postale. Le candidat doit en faire la demande par courrier, **entre le 15 novembre et le 22 janvier** aux services culturels de l'ambassade de France ou à l'établissement choisi. Ce courrier doit être rédigé en français.

Le candidat peut porter son choix sur 3 établissements universitaires et doit les classer par ordre de préférence.

5 - Composition du dossier

Si l'étudiant ne possède pas ou ne prépare pas le baccalauréat français, il doit remplir un dossier appelé « dossier vert » s'il réside en France, ou un dossier appelé « dossier blanc » s'il réside à l'étranger.

6 - Pièces à fournir

Le candidat doit fournir toutes les pièces demandées dans la notice explicative jointe au dossier à remplir. Ces pièces doivent être accompagnées de leur **traduction officielle en langue française**. Elles varient en fonction de la situation scolaire ou universitaire du candidat.

7 - Dépôt du dossier et épreuves d'évaluation

Le dossier dûment rempli doit être déposé, avant le 22 janvier précédant l'année universitaire, à l'ambassade de France ou à l'établissement où il a été retiré.

Un récépissé daté est remis au candidat. Il doit être précieusement conservé.

Les épreuves d'évaluation des connaissances du français ont lieu avant le 22 février.

8 - Réponse favorable à la demande d'inscription

L'établissement figurant en 1er choix se prononce sur la demande avant le 15 avril et communique sa décision directement au candidat.

En cas de réponse favorable, le choix dans l'établissement d'accueil doit être confirmé par courrier en vue de l'inscription définitive. Il est conseillé de garder une photocopie de cette lettre.

La demande d'admission en 1re inscription en 1er grade ne constitue pas une inscription définitive et ne dispense pas le candidat de produire en vue de son inscription le dossier individuel d'inscription.

L'établissement d'accueil donne directement à l'étudiant toute indication sur les pièces nécessaires à l'inscription et la date limite.

9 - Refus à la demande d'inscription

En cas de refus d'inscription, l'établissement figurant en 1er choix transmet immédiatement le dossier et les documents qui l'accompagnent au 2d établissement choisi par le candidat dans sa demande d'admission.

Le 2e établissement se prononce sur la demande avant le 15 mai et communique sa décision directement au candidat.

En cas de refus d'inscription, l'établissement figurant en 2d choix transmet immédiatement le dossier et les documents qui l'accompagnent au 3e établissement choisi par le candidat dans sa demande d'admission.

Le 3e établissement se prononce sur la demande avant le 8 juin et communique directement sa décision au candidat.

13 - CALENDRIER GÉNÉRAL

Certaines années de diplôme ont une organisation pour les examens qui peut différer de celle-ci. Nous vous invitons à consulter le calendrier détaillé des examens et les Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC).

DÉBUT DES COURS DE LA PREMIÈRE PÉRIODE : 12-10-2020

INSCRIPTION AUX EXAMENS DE LA PREMIÈRE PÉRIODE : 04-12-2020 au 14-12-2020

PREMIÈRE SESSION D'EXAMENS DE LA PREMIÈRE PÉRIODE : 25-01-2021 au 29-01-2021

DÉBUT DES COURS DE LA DEUXIÈME PÉRIODE : 01-02-2021

INSCRIPTION AUX EXAMENS DE LA DEUXIÈME PÉRIODE : 02-04-2021 au 12-04-2021

PREMIÈRE SESSION D'EXAMENS DE LA DEUXIÈME PÉRIODE : 17-05-2021 au 21-05-2021

EXAMEN DAEU : 08-06-2021 au 09-06-2021

DEUXIÈME SESSION D'EXAMEN (POUR LES DIPLÔMES CONCERNÉS) :

INSCRIPTION AUX EXAMENS DE DEUXIÈME SESSION : 18-06-2021 au 28-06-2021

DEUXIÈME SESSION D'EXAMENS DES DEUX PÉRIODES : 23-08-2021 au 27-08-2021

Le DAEU ainsi que les masters 2 finance, mathématiques approfondies, MEEF mention mathématiques sont en session unique.

14 - GÉNÉRALITÉS SUR LA FILIÈRE HISTOIRE

Très important :

il y a une différence entre « semestres » et « périodes pédagogiques ».

Une année de diplôme est composée de 10 UE, c'est-à-dire de 5 UE par semestre. **Dans le cadre d'un semestre**, quel qu'il soit, les enseignements sont cependant **répartis en deux périodes pédagogiques**. La « période pédagogique 1 » regroupe les cours enseignés d'octobre à février. La « période pédagogique 2 » regroupe les cours enseignés de février à mai. Pour chaque année de diplôme, les cours de chaque semestre sont ainsi répartis entre ces deux périodes pédagogiques. Cela signifie qu'au CTU le « semestre » est fictif au niveau **calendaire : il sert uniquement de base de calcul de votre moyenne. Pour organiser vos travaux d'étudiants tout au long de l'année, vous devez donc vous baser sur les périodes pédagogiques, pas sur les semestres.**

Prenons l'exemple de la Licence 1ère année, semestre 1 (voir dans les pages qui suivent tableau STRUCTURE DE LA LICENCE 1). Il y a 5 cours indexés dans le semestre 1. Trois d'entre eux sont enseignés en période pédagogique 1, d'octobre à janvier : « Initiation à l'histoire ancienne », « Initiation à l'histoire médiévale », « Histoire du droit ». Deux autres sont enseignés en période pédagogique 2 : « Culture générale et dynamiques de l'histoire » et « Méthodologie universitaire ». Ainsi, bien que ces 5 cours soient indexés dans un même semestre, ils sont enseignés sur deux parties différentes de l'année.

Pourquoi ce système ? Il vous permet d'étaler sur le temps vos travaux d'étudiant. Au lieu de condenser les travaux des 5 cours entre octobre et janvier, vous pouvez les répartir tout au long de l'année : cela augmente vos chances de réussite pour valider le semestre 1. Car, au final, c'est l'appartenance des cours à un semestre qui servira de base de calcul à votre moyenne de semestre. Votre moyenne semestrielle correspondra en effet à la totalité des points que vous aurez accumulés dans les cours indexés dans le semestre 1 (mais répartis sur 2 périodes pédagogiques) : votre moyenne au semestre sera calculée sur la base des résultats obtenus dans : « Initiation à l'histoire ancienne » + « Initiation à l'histoire médiévale » + « Histoire du droit » + « Culture générale et dynamiques de l'histoire » + « Méthodologie universitaire ».

Pour le Master, c'est la même organisation. Il y a une petite spécificité au niveau de la 2e année de Master : en raison de la soutenance du mémoire de recherche, cette année de diplôme propose moins de cours (5 sur toute l'année et non 10). Vous aurez seulement 3 cours en « période pédagogique 1 » (« Histoire dans la cité-ancienne et médiévale », (« Perspectives actuelles de la recherche-ancienne et médiévale », « Introduction à la microéconomie ») et 2 cours en « période pédagogique 2 » (« Histoire dans la cité-moderne et contemporaine » et « Perspectives actuelles de la recherche-moderne et contemporaine »).

Le présent guide choisit de vous exposer les cours dans l'ordre des semestres mais vous devez bien consulter les tableaux de « STRUCTURE DE LA LICENCE 1/2/3 » et « STRUCTURE DU MASTER 1/2 » qui se trouvent au début des descriptifs des cours pour chaque année de diplôme (voir les pages qui suivent).

« Demi-vitesse » et « pleine-vitesse » :

Si vous choisissez de préparer votre diplôme en « demi-vitesse » (= rythme d'étude à temps partiel qui permet aux étudiants de préparer, en une année universitaire, 5 cours (ou UE) au lieu des 10 que comporte une année de diplôme), il vous suffit de vous inscrire aux 5 UE du premier semestre : si vous vous inscrivez, par exemple, en Licence 1re année, vous pourrez choisir, au moment de l'inscription pédagogique, les 5 UE du semestre 1 (voir tableau STRUCTURE DE LA LICENCE 1) : vous passerez alors en janvier les examens prévus pour les cours de « période 1 » et en mai ceux prévus pour les cours de « période 2. Lorsque vous préparerez, l'année suivante, les 5 UE restantes de l'année de diplôme (soit : les 5 autres UE placées au 2ème semestre), vous suivrez également une partie des cours en période 1 (avec examens en janvier) et une autre partie des cours en période 2 (avec examens en mai).

Si vous n'optez pas pour la demi-vitesse mais pour la pleine-vitesse, vous vous inscrirez, par exemple en Licence 1ère année, à la fois au semestre 1 et au semestre 2 : vous devrez alors valider 10 UE dans l'année, toujours au même rythme pédagogique (examens en janvier pour les 5 UE de période 1 et examens en mai pour les 5 UE de période 2).

Nous vous conseillons la demi-vitesse si vous avez une importante activité, professionnelle ou autre, à côté des études. La pleine vitesse est plus difficile, voire impossible à concilier parfois avec une activité professionnelle prenante : la pleine vitesse n'est donc à choisir que si vous êtes en mesure de dégager un temps important pour suivre un cursus à distance.

Le choix de votre rythme d'études (demi-vitesse ou pleine-vitesse) devra s'effectuer lors de l'inscription pédagogique, après votre candidature si celle-ci est acceptée.

Notre équipe d'enseignants-chercheurs en Histoire :

Elle se compose de spécialistes dans les périodes de l'histoire ancienne, de l'histoire médiévale, de l'histoire moderne et de l'histoire contemporaine.

Pour consulter les spécialités et domaines de recherche des enseignants-chercheurs d'histoire ancienne, veuillez vous rendre sur le site de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (ISTA) : <https://ista.univ-fcomte.fr/> (puis cliquez sur l'onglet « ISTA » puis sur « L'équipe de l'ISTA » puis sur « Enseignants-chercheurs »).

Pour consulter les spécialités et domaines de recherche des enseignants-chercheurs d'histoire médiévale, d'histoire moderne et d'histoire contemporaine, veuillez vous rendre sur le site du Centre Lucien Febvre: <http://centre-lucien-febvre.univ-fcomte.fr> (cliquer sur « Membres du Centre Lucien Febvre » puis sur « Enseignants-chercheurs »)

1 - Licence

La Licence correspond à ce qu'on nomme le premier cycle universitaire (L) et s'organise en 3 ans. Trois étapes : Licence 1, Licence 2, Licence 3, chacune étant organisée en deux semestres. Ainsi, la formation se déroule sur 6 semestres. Par exemple, le tableau du semestre 5 (voir tableau STRUCTURE DE LA LICENCE 3) correspond à la 3ème année de licence.

Chaque semestre est composé d'UE « **Unités d'Enseignements** » souvent constituées d'**EC (Eléments Constitutifs)**, c'est-à-dire de 2 cours complémentaires qui forment la totalité d'une UE. Par exemple, en Licence 1/ Semestre 1, l'UE « Initiation à l'histoire ancienne » est composée de l'EC « Initiation à l'histoire ancienne 1 » et « Initiation à l'histoire ancienne 2 », c'est-à-dire de deux cours à travailler simultanément puisqu'ils constituent l'ensemble de l'UE à valider.

- Il y a les UE de « majeure » qui enseignent l'histoire,
- Il y a les UE de « mineure ou discipline d'ouverture » comme le droit, l'économie, les langues...

Toutes les UE sont obligatoires sauf si vous avez obtenu une Validation d'Acquis lors de votre admission et sauf dans les UE à choix : il s'agit des UE de langues en Licence 2 et 3 (vous choisissez une seule langue parmi toutes celles proposées) ; de l'UE « Atelier personnel et professionnel moderne OU contemporaine » en Licence 3 ; et de l'UE « Préprofessionnalisation 2 » en Licence 3 (vous choisissez soit le stage soit la « méthodologie du résumé » soit « l'Atelier personnel et professionnel en histoire médiévale »).

Les UE de langue sont souvent enseignées dans le cadre de la FIT-EST (voir partie « Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Licence »). Ces UE sont exclusivement validées en contrôle continu. La liste des éléments qu'il sera possible de choisir dans ces différentes rubriques sera jointe au dossier d'inscription pédagogique.

2 - Master

Pour consulter les spécialités et domaines de recherche des enseignants-chercheurs habilités à diriger un mémoire de Master, veuillez vous rendre :

- pour l'histoire ancienne : sur <https://ista.univ-fcomte.fr/> (cliquer sur l'onglet « ISTA » puis « L'équipe de l'ISTA » puis « Enseignants-chercheurs »)

- pour l'histoire médiévale, l'histoire moderne et l'histoire contemporaine : sur <http://centre-lucien-febvre.univ-fcomte.fr> (cliquer sur « Membres du centre Lucien Febvre » puis « Enseignants-chercheurs »)

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Spécificité, contraintes et difficultés d'un master par correspondance

Le travail de Master ne ressemble en rien aux exercices auxquels les étudiants se sont habitués au cours de leurs études de licence. Jusque-là, il leur a surtout été demandé de lire des cours, des manuels ou des ouvrages plus spécialisés sur les questions étudiées. Ils ont dû apprendre des faits, des méthodes (explication de documents, dissertation), comprendre des analyses, des problématiques. Ils ont dû, dans différents exercices, faire preuve de culture générale, d'esprit critique et d'esprit de synthèse en utilisant ce que des historiens avaient pu écrire.

Le travail de Master, qui est fondamentalement un travail de recherche historique, est différent. Il ne s'agit pas d'une grosse dissertation, ni d'une « super licence » accumulant des connaissances de cours. À côté de l'apprentissage de la méthodologie de recherche dans les cours, vous devrez élaborer un travail de recherche original, un sujet que vous étudierez sur 2 ans. La première année de Master vous proposera encore 10 UE qui vous apprendront à établir les sources, la bibliographie, la problématique du sujet choisi. Les premiers résultats ouvriront sur la deuxième année de Master où vous ferez aboutir, pour l'essentiel, votre travail de recherche historique, amenant un approfondissement et une présentation complète de ce qui a été débuté l'année précédente.

Il est possible d'aménager votre parcours : nous savons que les étudiants qui choisissent de poursuivre des études avec le CTU ont, en général, des contraintes personnelles ou professionnelles. C'est pourquoi, bien souvent, ils préfèrent fractionner en demi-année. Ainsi, vous pouvez vous inscrire uniquement aux UE la première année de Master 1 et vous consacrer au mémoire la deuxième année de Master 1 (= « demi-vitesse »). Il n'est donc pas interdit d'obtenir le diplôme du Master 2 sur 4 années par exemple. Cependant, pour s'inscrire en Master 2, il faut impérativement avoir validé la totalité du Master 1.

Procédure d'inscription en Master et impératifs

*** Une inscription jamais acquise automatiquement**

Compte tenu de la spécificité du Master d'histoire, l'inscription à cette préparation ne peut se faire de la même manière que pour la Licence : elle ne peut être acceptée qu'après accord entre l'étudiant et un enseignant-chercheur sur un thème de recherche. Aussi implique-t-elle au préalable une réflexion sur le projet de la part de l'étudiant, puis une concertation avec un professeur sur la viabilité de ce projet. Ce n'est qu'après avoir obtenu un accord avec le professeur que l'étudiant pourra procéder à son inscription administrative.

Nous soulignons avec insistance le fait qu'une inscription en Master n'est jamais acquise automatiquement, même lorsque l'étudiant est titulaire de la licence d'histoire : l'admission au Master, sous réserve d'une formation antérieure adéquate, est également la conclusion d'un accord préalable sur un thème d'étude avec un directeur de recherche. Avant de vous lancer dans une quelconque démarche, il est également nécessaire de savoir que seule une licence d'histoire ou de même domaine, Sciences Humaines et Sociales (par exemple : philosophie, sociologie, psychologie...) peut permettre de prétendre à une inscription en Master Histoire.

Si vous détenez déjà une maîtrise d'histoire d'ancien modèle, l'équivalence est automatique. Vous pouvez alors choisir de rester dans le thème déjà étudié ou déterminer un sujet totalement nouveau. Si vous êtes titulaire d'une maîtrise qui n'est pas en histoire mais dans le même domaine SHS, vous pouvez candidater en Master 1 en présentant une candidature qui sera examinée par la commission d'admission. Suivant votre formation antérieure et sous réserve de la présentation de copies de vos diplômes dans la candidature, il sera possible de demander une dérogation de tout ou partie du Master 1 (= Validation d'Acquis) qui vous dispensera de vous inscrire dans certains cours et réduira vos frais d'inscription.

* La nécessité d'une solide réflexion préalable.

Avant de contacter le CTU, l'étudiant doit se livrer à un travail préalable indispensable :

- Réfléchir à la période historique sur laquelle il souhaite travailler : ancienne, médiévale, moderne ou contemporaine.
- Deux projets d'étude peuvent éventuellement vous être demandés, dans deux périodes différentes, suivant l'afflux des étudiants et pour gérer au mieux, suivant les années, les demandes d'admission en Master.
- Essayer d'affiner le projet, afin de soumettre un ou plusieurs thèmes d'étude dans la période historique choisie. Cela sous-entend d'affiner la chronologie du sujet envisagé. Il conviendra de rechercher si le sujet que l'on envisage de traiter ne l'a pas déjà été, en se renseignant aux Archives départementales, à la bibliothèque universitaire la plus proche, dans les bibliothèques d'études et de conservation locales.
- Éventuellement, faire des propositions en fonction des documents dont on sait pouvoir disposer après visite dans différents dépôts d'archives, car un historien travaille avec des sources.

Ce n'est qu'au terme de cette réflexion qu'il est conseillé de contacter le CTU. L'étudiant proposera alors un sujet de recherche ou un thème d'intérêt. Il est préférable que l'étudiant vérifie sérieusement l'originalité de son sujet, il est inutile de faire des recherches sur un aspect historique déjà pourvu en bibliographie abondante. Si vous le pouvez, il peut être très utile d'avoir un entretien avec le conservateur des archives du dépôt le plus proche de votre domicile et qui connaît bien l'état de la recherche historique locale.

Une fois l'assurance d'être encadré par un enseignant de l'Université, votre inscription sera effective et vous devrez vous plier à quelques impératifs.

* Des impératifs.

Une rencontre (de visu, par courriel ou par téléphone) doit être organisée obligatoirement entre le potentiel directeur de recherche et le candidat en début d'année afin de bien définir les termes du sujet en plein accord. Cela permet également de signer le contrat définitif. Éventuellement, une ou plusieurs autres rencontres pourront s'effectuer au cours du travail à la demande du professeur ou de l'étudiant. Lorsque ce dernier réside à l'étranger, une dérogation est accordée mais rend d'autant plus nécessaire les obligations suivantes :

- Courriel obligatoire, afin de faciliter les échanges qui doivent être nombreux;
- L'étudiant adresse à son directeur son travail pour relecture et remarques. Plusieurs versions peuvent être jugées nécessaires. C'est le directeur de mémoire qui autorise la soutenance de master 2 et compose le jury.
- Soutenance du mémoire de Master 2 : elle peut être faite en présentiel : vous devez alors venir à Besançon après avoir établi une date avec le professeur qui vous encadre. En cas d'empêchement et avec l'accord préalable de votre directeur de mémoire, la soutenance peut aussi avoir lieu en distance par visio-conférence. Dans ce cas, vous devez aussi contacter le secrétariat pour l'en informer.

Lorsque l'étudiant réside à l'étranger ou dans les DOM-TOM, il est évident de réaliser la soutenance en visio-conférence. Dans ce cas, lors de l'inscription, il sera obligatoire de fournir toutes les attestations nécessaires à la tenue de la visio-conférence sur le lieu de résidence de l'étudiant.

À propos de l'envoi des mémoires de Master, vous devez impérativement envoyer en recommandé votre mémoire, en version papier (manuscrit relié) auprès du secrétariat du Ctu. Compte-tenu des délais de réception et de lecture de la part du directeur du mémoire, un délai de trois semaines est nécessaire entre la réception du mémoire et la soutenance. Vous devez fournir quatre exemplaires de votre mémoire (= deux exemplaires pour le jury, un exemplaire pour le secrétariat et un exemplaire pour vous-même).

A propos de la validation finale de votre mémoire, la soutenance aura lieu si votre directeur de mémoire estime que votre travail a été bien documenté, bien mené et bien rédigé. Pour cela, vous devez rester régulièrement en contact avec lui, suivre ses conseils et convenir avec lui d'un plan et d'un nombre de pages pour le manuscrit final. Ceci s'adresse aussi aux Master 1ère année : même s'il n'y a pas de soutenance orale prévue en fin de Master 1, il faudra élaborer un mémoire d'étape qui sera évalué. Le mémoire d'étape de fin de M1 et la soutenance orale de M2 ne peuvent avoir lieu si vous ne fournissez pas le manuscrit complet.

1 - ORGANISATION

Le Master correspond à ce qu'on nomme le deuxième cycle universitaire (M) et s'organise en 2 ans, soit 4 semestres. Les semestres 7, 8 et 9 sont composés de 5 UE (Unités d'Enseignements) de 6 ECTS chacune. Le semestre 10 comprend uniquement le TER (Travail d'Étude et de Recherche) ou mémoire de recherche, et sa soutenance pour 30 ECTS. L'ensemble des 120 ECTS valide le Master.

Les UE d'histoire proposent des enseignements historiques et un apprentissage à la recherche en histoire. Quelle que soit votre spécialisation de recherche, vous devez travailler les diverses périodes historiques afin d'acquérir une solide culture générale en histoire et des UE d'ouverture (géographie, économie, langue) qui seront un atout précieux pour le passage ultérieur des concours (dans l'enseignement, dans l'administration etc.). C'est pourquoi nous proposons aussi des UE d'ouverture en géographie, essentielles pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement dans le secondaire.

Comme en Licence, les enseignements ne sont pas au choix, mais obligatoires, à l'exception de l'UE « Atelier de projet de recherche » au semestre 8 dans lequel vous choisissez uniquement le cours correspondant à votre période historique de recherche. Cette UE contribue à évaluer votre mémoire d'étape de fin de Master 1. De même, l'UE de langue au semestre 8 vous permet de choisir une seule langue parmi toutes celles proposées.

15 - MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES POUR L'HISTOIRE (M3C)

1 - Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Licence

Ces modalités de contrôle sont susceptibles d'évoluer certaines années. Veuillez consulter le guide qui sera associé à votre dossier d'inscription ou les modalités de contrôle des connaissances publiées sur le site internet.

1 - Principe général.

Il y a deux ensembles d'épreuves sur table (ou « contrôles terminaux ») dans l'année : les épreuves en janvier, pour les UE enseignées en « période pédagogique 1 », d'octobre à janvier (sur la signification de ces périodes, voir le début de la rubrique « Généralités ») ; les épreuves de mai pour les UE enseignées en « période pédagogique 2 », de février à mai.

Ces deux ensembles d'épreuves forment la **session 1** des examens. Si vous ne réussissez pas à valider certaines UE, une seconde chance vous sera proposée pour valider uniquement les UE dans lesquelles vous n'aurez pas obtenu la moyenne de 10/20 : c'est ce qu'on appelle la **session 2** des examens (qui a lieu à la fin du mois d'août).

Pour chaque UE, vous choisissez au moment de l'inscription pour les examens, de passer les UE à la 1ère session et à la 2ème session, ou uniquement à la 2ème session. Mais il est conseillé de passer les 2 sessions (puisque c'est une possibilité offerte).

Pour pouvoir participer aux examens de fin de semestre, n'oubliez pas de vous inscrire préalablement depuis l'ENT !

2 - Durée des examens terminaux.

La plupart des UE d'histoire de Licence donne lieu à des examens à Besançon d'une durée de 3 heures, en 1ère et en 2ème sessions. Certaines UE d'histoire et certaines UE d'ouverture à d'autres disciplines (AES/géographie) donnent lieu à des examens d'une durée de 2 heures.

3 - Sujets des examens.

Les UE constituées de 2 EC proposent, pour les contrôles terminaux, un tirage au sort entre les sujets de chaque EC. La question à traiter est dévoilée au moment de l'examen et tout le monde compose sur le même sujet. Par exemple, tous les étudiants de l'UE « Initiation à l'histoire ancienne » en Licence 1/Semestre 1 peuvent composer à la 1ère session sur un sujet de l'Ec 1 et de nouveau sur l'Ec 1 à la 2ème session, ou alors dans l'Ec 1 à la 1ère session et dans l'Ec 2 à la 2e session (ou inversement). Les sujets peuvent être des dissertations ou des commentaires de documents, ou tout autre type de contrôle à l'initiative de l'enseignant.

4 - Les UE validées en contrôle continu et/ou en contrôle terminal

La plupart des UE proposent un contrôle terminal **ET** un ou des devoirs de contrôle continu (devoirs à domicile à composer au courant du semestre) : veuillez consulter attentivement le récapitulatif exposé ci-dessous dans le « Tableau récapitulatif des M3C » ou sur le site web.

Il est indispensable que vous connaissiez les « modalités de contrôle des connaissances » (ou « M3C ») dans les cours où vous êtes inscrits afin de bien organiser votre planning de travail.

Les sujets des devoirs de contrôle continu sont déposés par les enseignants sur la plateforme Moodle, dans l'espace de cours concerné, et le devoir est à rendre à la date indiquée par les enseignants. Pour les devoirs de contrôle continu, les étudiants expédieront directement auprès des enseignants leur copie soit par voie informatique (dépôt sur Moodle ou envoi par courriel électronique) soit par voie postale : consultez les indications des enseignants. Les copies de contrôle continu ne transitent pas par le secrétariat. Vous êtes donc tenus de respecter les

consignes.

Les devoirs de contrôle continu ne sont pas obligatoires, sauf dans deux cas :

- **pour les cours validés exclusivement en contrôle continu, pour lesquels aucun contrôle terminal n'est donc prévu (voir ci-dessous dans le « Tableau récapitulatif des M3C ») : dans ces cours-ci tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, sont dans l'obligation de rendre les devoirs (sinon, ils ne peuvent valider ce type d'UE).**
- **pour les étudiants boursiers ou pris en charge par la formation continue : ils sont dans l'obligation de rendre tous les devoirs de contrôle continu proposés par les enseignants, que ce soit dans les UE exclusivement validées en contrôle continu ou dans les UE qui prévoient aussi un contrôle terminal.**

Dans les UE qui fonctionnent en contrôle continu + contrôle terminal, la note du devoir de contrôle continu compte dans le calcul de la moyenne finale. Si un étudiant non-boursier choisit de ne pas rendre de devoir de contrôle continu dans une UE où un contrôle terminal est prévu, la note obtenue au contrôle terminal comptera pour 100% dans le calcul de la moyenne. Si un devoir de CC est rendu, la note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne. Si deux devoirs de CC sont rendus, les notes comptent pour 50% dans le calcul de la moyenne. Dans les UE qui fonctionnent en contrôle continu + contrôle terminal, une note de contrôle continu n'est prise en compte que si elle est supérieure ou égale à la note de contrôle terminal.

Certaines UE fonctionnent sans contrôle continu et proposent uniquement un contrôle terminal (voir ci-dessous dans le « Tableau récapitulatif des M3C ») : la moyenne finale est donc calculée uniquement sur la base de la note de ce contrôle terminal.

5 - Les UE exclusivement validées en contrôle continu.

Un certain nombre d'UE fonctionnent exclusivement en contrôle continu. **Tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, doivent donc rendre tous les devoirs proposés par les enseignants puisqu'il n'y a pas de contrôle terminal dans ces UE-là.** Chaque note compte autant qu'une autre (par exemple : si 3 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque devoir compte pour 33% dans le calcul de la moyenne; si 4 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne).

Dans ces UE exclusivement en CC, il n'y a pas de meilleure note prise en compte : le résultat final est la moyenne simple de toutes les notes de contrôle continu obtenues. Si un étudiant ne compose pas sur tous les devoirs de contrôle continu demandés, il ne pourra pas valider l'UE.

Parmi ces UE exclusivement validées en CC, on compte certains cours de la FIT-EST (Fédération Interuniversitaire du Télé-Enseignement de l'Est). La FIT-EST est un regroupement d'enseignements à distance comptant les universités de Besançon, Dijon, Nancy, Reims (voir début du guide, dans les Généralités en Licence). Au CTU, les cours enseignés dans le cadre de la FIT-EST concernent un certain nombre de langues anciennes et vivantes. Pour bien faire tous les devoirs demandés, il est impératif que vous vous connectiez régulièrement sur les plateformes en ligne qui vous permettent d'accéder aux sujets. N'oubliez pas d'ouvrir régulièrement votre boîte aux lettres électronique d'étudiant (edu.univ-fcomte.fr) où les enseignants du CTU ou de la FIT-EST peuvent vous contacter pour envoyer des consignes.

Comme les UE exclusivement en CC ne donnent pas lieu à une convocation d'examen, c'est à vous d'être vigilant pour les consignes données.

Si vous n'avez pas validé une UE exclusivement en contrôle continu à la session 1, un ou plusieurs devoirs de contrôle continu vous seront proposés en rattrapage, dans le cadre de la session 2.

Certaines UE évaluées en contrôle continu sont à choix : il s'agit des UE de langues; de l'UE de Licence 3 « Préprofessionnalisation2: stage, concours, recherche »; de l'UE de Licence 3 « Atelier personnel et professionnel-histoire moderne OU histoire contemporaine».

Le stage professionnel est constitué d'un cours et d'une mise en situation. Vous devrez produire un rapport de stage sur la base duquel portera l'évaluation. Ce stage est une mise en situation professionnelle qui dure une semaine, soit 35 heures (dans un établissement scolaire, un musée, un organe de presse, etc.) Vous devez pouvoir le justifier administrativement. Cela nécessite la signature d'une convention de stage avec l'établissement. L'étudiant fait la demande de convention au secrétariat du CTU puis la transmet à l'établissement d'accueil.

Le rapport de stage correspond à l'examen final et est à envoyer par voie postale, fin avril au

secrétariat du CTU.

Pour la session 2, si vous avez obtenu une note inférieure à la moyenne, vous aurez la possibilité de compléter le rapport initial rendu et de l'envoyer par voie postale fin août au secrétariat du CTU.

6 - Tableaux récapitulatifs des M3C (modalités de contrôle des connaissances).

Voir sur le site web du CTU

<https://ctu.univ-fcomte.fr/m3c>

7 - Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Licence par période pédagogique.

La mention « CC » signifie « contrôle continu » (un ou plusieurs devoirs à domicile).

La mention « CT » signifie « contrôle terminal » c'est-à-dire un examen sur table.

En cas de l'absence de la mention « CC », cela signifie qu'il n'y a pas de CC prévue dans l'UE correspondante. En cas d'absence de la mention « CT », cela signifie que l'UE est exclusivement validée en devoirs de contrôle continu composés chez vous au fil des semaines.

- Licence 1, période pédagogique 1 :

- o « Initiation à l'histoire ancienne » : CC + CT
- o « Initiation à l'histoire médiévale » : CC + CT
- o « Initiation à l'histoire moderne » : CC + CT
- o « Initiation à l'histoire contemporaine » : CC + CT
- o « Histoire du droit » : CT

- Licence 1, période pédagogique 2 :

- o « Culture générale et dynamiques de l'histoire » : CT
- o « Savoirs et méthodes en histoire ancienne » : CC + CT
- o « historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine » : CT
- o « Méthodologie universitaire » : CC
- o « Outils numériques » : CC

- Licence 2, période pédagogique 1 :

- o « Grandes questions d'histoire ancienne » : CC + CT
- o « Grandes questions d'histoire médiévale » : CC + CT
- o « Grandes questions d'histoire moderne » : CC + CT
- o « Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine » : CT
- o « Langue » : CC

- Licence 2, période pédagogique 2 :

- o « Grandes questions d'histoire contemporaine » : CC + CT
- o « Savoirs et méthodes en histoire médiévale » : CC + CT
- o « Savoirs et méthodes en histoire moderne » : CC + CT
- o « Historiographie et fabrique de l'histoire moderne » : CT
- o « Préprofessionnalisation 1 : comptes rendus de lecture et notes de synthèse » : CC

- Licence 3, période pédagogique 1 :

- o « Approfondissement en histoire ancienne » : CC + CT
- o « Approfondissement en histoire moderne » : CC + CT
- o « Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne » : CT
- o « Approche interdisciplinaire de l'histoire » : CC + CT
- o « Langue » : CC

- Licence 3, période pédagogique 2 :

- o « Approfondissement en histoire médiévale » : CC + CT
- o « Approfondissement en histoire contemporaine » : CC + CT
- o « Savoirs et méthodes en histoire contemporaine » : CC + CT
- o « Atelier personnel et professionnel : dossier de recherche » : CC
- o « Préprofessionnalisation 2 » : CC

2 - Évaluation des connaissances et modalités de contrôle des connaissances : Master

1 - Principe général.

Il y a deux ensembles d'épreuves sur tables (ou « contrôles terminaux ») dans l'année : les épreuves en janvier, pour les UE enseignées en « période pédagogique 1 », d'octobre à janvier (sur la signification de ces périodes, voir le début de la rubrique « Généralités ») ; les épreuves de mai pour les UE enseignées en « période pédagogique 2 », de février à mai.

Ces deux ensembles d'épreuves forment **la session 1** des examens. Si vous ne réussissez pas à valider certaines UE, une seconde chance vous sera proposée pour valider uniquement les UE dans lesquelles vous n'aurez pas obtenu la moyenne de 10/20 : c'est ce qu'on appelle **la session 2** des examens (qui a lieu à la fin du mois d'août).

Pour chaque UE, vous choisissez au moment de l'inscription pour les examens (pour les dates d'inscription, voir la rubrique « Calendrier des épreuves d'examen »), de passer les UE à la première session et à la 2ème session, ou uniquement à la 2e session. Mais il est conseillé de passer les 2 sessions (puisque c'est une possibilité offerte).

Pour pouvoir participer aux examens de fin de semestre, n'oubliez pas de vous inscrire préalablement depuis l'ENT !

La validation du semestre 10 dépend entièrement de la soutenance de votre mémoire de recherche (30 Ects). Ce semestre ne comprend donc aucun cours ni aucune autre épreuve mis à part la soutenance orale du mémoire. La soutenance ne peut avoir lieu que si votre directeur de mémoire a reçu votre mémoire rédigé suivant les normes scientifiques et s'il juge, sur la base de ce travail, votre soutenance possible. La soutenance se fait devant un jury composé de 2 ou 3 personnes (dont votre directeur de mémoire).

L'étudiant doit faire parvenir, via le secrétariat, un exemplaire de son mémoire pour chaque membre du jury. Un exemplaire supplémentaire est destiné aux archives du secrétariat. Vous devez faire parvenir tous ces exemplaires au minimum 3 semaines avant la date de soutenance que vous aurez établie avec votre directeur de mémoire, soit en mai-juin soit fin août-début septembre. La soutenance peut avoir lieu à Besançon mais aussi par visioconférence : vous conviendrez de ce détail matériel avec votre directeur de mémoire.

2 - Sujets d'examen.

L'UE « Champs de la recherche » du semestre 7 et les UE de Géographie des semestres 7 et 8 sont les seules à comprendre 3 Ec obligatoires tandis que l'UE « Méthodologie de la recherche » du semestre 7 n'est composée que d'un seul cours méthodologique, obligatoire pour tous les étudiants.

Pour les UE composées de 2 ou 3 Ec, le sujet d'examen sur table consiste en un tirage au sort entre les Ec. La question à traiter est dévoilée au moment de l'examen et tout le monde compose sur le même sujet. Par exemple, tous les étudiants de l'UE « Fondements de la recherche historique-ancienne et contemporaine » en Master 1 peuvent composer à la 1ère session sur un sujet de l'Ec 1 (histoire ancienne) et de nouveau sur l'Ec 1 à la 2ème session, ou dans l'Ec 1 à la 1ère session et l'Ec 2 (histoire contemporaine) à la 2ème session (ou inversement).

Pour les UE constituées de 3 Ec, un tirage au sort du sujet s'effectuera entre 2 Ec sur 3 ou 1 Ec sur 3. Dans toutes les UE, les sujets peuvent être des dissertations, des commentaires de documents ou des questions développées de cours, ou tout autre type de contrôle à l'initiative de l'enseignant.

3 - Les UE avec contrôle continu et/ou contrôle terminal.

Veuillez consulter attentivement le récapitulatif exposé ci-dessous dans le « Tableau récapitulatif des M3C » ou sur le site web.

Il est indispensable que vous connaissiez les « modalités de contrôle des connaissances » (ou « M3C ») dans les cours où vous êtes inscrits afin de bien organiser votre planning de travail.

Les sujets des devoirs de contrôle continu sont déposés par les enseignants sur la plateforme

Moodle, dans l'espace de cours concerné, et le devoir est à rendre à la date indiquée par les enseignants. Pour les devoirs de contrôle continu, les étudiants expédieront directement auprès des enseignants leur copie soit par voie informatique (dépôt sur Moodle ou envoi par courriel électronique) soit par voie postale : consultez les indications des enseignants. Les copies de contrôle continu ne transitent pas par le secrétariat. Vous êtes donc tenus de respecter les consignes.

Les devoirs de contrôle continu ne sont pas obligatoires, sauf dans deux cas :

- **pour les cours validés exclusivement en contrôle continu, pour lesquels aucun contrôle terminal n'est donc prévu (voir ci-dessous dans le « Tableau récapitulatif des M3C ») : dans ces cours-ci tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, sont dans l'obligation de rendre les devoirs (sinon, ils ne peuvent valider ce type d'UE).**
- **pour les étudiants boursiers ou pris en charge par la formation continue : ils sont dans l'obligation de rendre tous les devoirs de contrôle continu proposés par les enseignants,** que ce soit dans les UE exclusivement validées en contrôle continu ou dans les UE qui prévoient aussi un contrôle terminal.

Dans les UE qui fonctionnent en contrôle continu + contrôle terminal, la note du devoir de contrôle continu compte dans le calcul de la moyenne finale. Si un étudiant non-boursier choisit de ne pas rendre de devoir de contrôle continu dans une UE où un contrôle terminal est prévu, la note obtenue au contrôle terminal comptera pour 100% dans le calcul de la moyenne. Si un devoir de CC est rendu, la note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne. Si deux devoirs de CC sont rendus, les notes comptent pour 50% dans le calcul de la moyenne. Dans les UE qui fonctionnent en contrôle continu + contrôle terminal, une note de contrôle continu n'est prise en compte que si elle est supérieure ou égale à la note de contrôle terminal.

Certaines UE fonctionnent sans contrôle continu et proposent uniquement un contrôle terminal (voir ci-dessous dans le « Tableau récapitulatif des M3C ») : la moyenne finale est donc calculée uniquement sur la base de la note de ce contrôle terminal.

4 - Les UE exclusivement en contrôle continu

Certaines UE (Atelier de projet de recherche et la plupart des langues) fonctionnent exclusivement en contrôle continu. **Tous les étudiants, boursiers ou non-boursiers, doivent donc rendre tous les devoirs proposés par les enseignants puisqu'il n'y a pas de contrôle terminal dans ces UE-là.** Chaque note compte autant qu'une autre (par exemple : si 3 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque devoir compte pour 33% dans le calcul de la moyenne; si 4 devoirs de contrôle continu sont proposés, chaque note compte pour 25% dans le calcul de la moyenne).

Dans ces UE exclusivement en CC, il n'y a pas de meilleure note prise en compte : le résultat final est la moyenne simple de toutes les notes de contrôle continu obtenues. Si un étudiant ne compose pas sur tous les devoirs de contrôle continu demandés, il ne pourra pas valider l'UE.

Si vous n'avez pas validé une UE exclusivement en contrôle continu à la session 1, un ou plusieurs devoirs de contrôle continu vous seront proposés en rattrapage, dans le cadre de la session 2.

L'UE de langue (Master 1) est évaluée en contrôle continu : il s'agit donc de rendre au cours du semestre ou au cours de l'année (certains cours sont annualisés) des devoirs de contrôle continu. Si vous êtes au CTU depuis la Licence, la gamme des langues à choisir étant à la fois variée et répétée entre le semestre 3 de la Licence et le semestre 8 du Master, vous ne pouvez pas reprendre (et re-valider) une langue que vous aurez déjà validée plus tôt. Les UE de langue en Master sont enseignées tantôt par des enseignants du CTU tantôt par des enseignants de la FIT-EST (Fédération Interuniversitaire du Télé-Enseignement de l'Est, regroupant les universités de Besançon, Nancy, Dijon et Reims : voir début du guide, dans les Généralités).

Dans ce cas, il est impératif que vous vous connectiez régulièrement sur les plateformes de cours qui vous permettent de trouver les dates et types d'évaluation consignées par les enseignants dans leur espace cours (sur la plateforme « Moodle » du CTU ou sur les plateformes des autres universités pour lesquels vous devrez demander les droits d'accès). N'oubliez pas non plus d'ouvrir régulièrement votre boîte aux lettres électronique à l'adresse edu-univ-fcomte.fr (= votre adresse d'étudiant-e) où les enseignants peuvent vous contacter pour envoyer des consignes. Les langues ne donnant généralement pas lieu à des examens de fin de semestre, vous ne serez pas non plus convoqués pour passer ces évaluations : c'est donc à vous d'être vigilants vis-à-vis des

consignes et dates de retour des devoirs indiquées par les enseignants.

5 - Examens : durée, calendrier.

La majorité des UE d'histoire est évaluée sur des contrôles terminaux d'une durée de 3 heures en fin de semestre, organisés à Besançon. Seule l'UE « Champs de la recherche » en Master 1 est évaluée avec 2 écrits de 2 heures chacun et les UE de Géographie et d'Economie proposent des épreuves sur table d'une durée de 2 heures.

6 - Validation des UE : règles spécifiques au Master

Master 1		
Résultat Semestre 1	Résultat Semestre 2	Résultat à l'année
Situation 1 : l'étudiant valide par compensation l'année :		
9 / 20	13 / 20	Moyenne à l'année : 11 / 20 → La compensation entre les 2 semestres est possible car l'étudiant a obtenu une note supérieure à 8 / 20 au semestre 1 à condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20
8 / 20	12 / 20	Moyenne à l'année : 10 / 20 → La compensation entre les 2 semestres est possible car l'étudiant a obtenu une note supérieure à 8 / 20 au semestre 1 à condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20
Situation 2 : l'étudiant ne valide pas son année par compensation :		
13 / 20	7 / 20	Moyenne à l'année : pas de calcul à l'année. → La compensation entre les 2 semestres est IMPOSSIBLE car l'étudiant a obtenu une note inférieure à 8 / 20 au semestre 2 donc a nécessairement une note strictement inférieure à 8 / 20 dans au moins une unité

Master 2		
Résultat Semestre 3	Résultat Semestre 4 : Mémoire et soutenance	Résultat à l'année
Situation 1 : l'étudiant valide par compensation l'année :		
12 / 20	18 / 20	→ L'étudiant valide son année, car il a obtenu la moyenne à chacun des 2 semestres à condition que chaque unité de l'année ait une note supérieure ou égale à 8 / 20
Situation 2 : l'étudiant ne valide pas son année :		
Exemple 1 : l'étudiant ne valide pas le semestre 3 et valide le semestre 4 :		
9 / 20	15 / 20	→ L'étudiant ne valide pas son année, car il n'y a pas de compensation entre les deux semestres en Master 2
Exemple 2 : l'étudiant valide le semestre 3 mais ne valide pas le semestre 4 :		
12 / 20	8 / 20	→ L'étudiant ne valide pas son année, car il n'y a pas de compensation entre les deux semestres en Master 2 et le semestre 3 n'est validé que si chaque unité de ce semestre 3 a une note supérieure ou égale à 8 / 20

Malgré une moyenne générale supérieure à 10 dans les exemples 1 et 2, l'étudiant ne valide pas son année de Master 2 :

- pour l'exemple no 1 : l'étudiant devra se réinscrire aux examens de session 2 puis éventuellement se réinscrire l'année suivante, en fonction des résultats obtenus;
- pour l'exemple no 2, l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante, car la soutenance du mémoire s'effectue en session UNIQUE d'examen (pas de session 2) en juin ou en septembre.

7 - Tableau récapitulatif des M3C (modalités de contrôle des connaissances)

Voir sur le site web du CTU

<https://ctu.univ-fcomte.fr/m3c>

Récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances des UE de Master par période pédagogique.

La mention « CC » signifie « contrôle continu » (un ou plusieurs devoirs à domicile).

La mention « CT » signifie « contrôle terminal » c'est-à-dire un examen sur table.

En cas de l'absence de la mention « CC », cela signifie qu'il n'y a pas de CC prévue dans l'UE correspondante. En cas d'absence de la mention « CT », cela signifie que l'UE est exclusivement validée en devoirs de contrôle continu composés chez vous au fil des semaines.

- Master 1, période pédagogique 1 :

- o « Fondements de la recherche-ancienne et contemporaine » : CC + CT
- o « Sources et matériaux-ancienne et contemporaine » : CC + CT
- o « Méthodologie de la recherche » : CC + CT
- o « Géographie » : CT
- o « Langue » : CC

- Master 1, période pédagogique 2 :

- o « Fondements de la recherche-médiévale et moderne » : CC + CT
- o « Sources et matériaux-médiévale et moderne » : CC + CT
- o « Atelier de projet de recherche » : CC (dont la note mémoire d'étape de M1)
- o « Champs de la recherche » : CT
- o « Géographie » : CT

- Master 2, période pédagogique 1 :

- o « Histoire dans la cité-ancienne et médiévale » : CC + CT
- o « Perspectives actuelles de la recherche-ancienne et médiévale » : CC + CT
- o « Microéconomie » : CT

- Master 2, période pédagogique 2 :

- o « Histoire dans la cité-moderne et contemporaine » : CC + CT
- o « Perspectives actuelles de la recherche-moderne et contemporaine » : CC + CT
- o « Mémoire de recherche » : soutenance orale

16 - Structure de la Licence 1

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Licence histoire semestre 1		
	VVH1U1 - Initiation à l'histoire ancienne	6.0
1 →	VVH1EIA2 - Initiation à l'histoire ancienne 2	N/C
1 →	VVH1EIA1 - Initiation à l'histoire ancienne 1	N/C
	VVH1U2 - Initiation à l'histoire médiévale	6.0
1 →	VVH1EME1 - Initiation à l'histoire médiévale 1	N/C
1 →	VVH1EME2 - Initiation à l'histoire médiévale 2	N/C
	VVH1U3 - Culture générale et dynamiques en histoire	6.0
2 →	VVH1EHMC - Culture géné., dynamiques en histoire moderne et contemporain	N/C
2 →	VVH1EHAM - Culture géné., dynamiques en histoire ancienne et médiévale	N/C
	VVH1V4 - Histoire du droit public. Histoire du droit social	6.0
1 →	VVP3M650 - Histoire du droit public	3.0
1 →	VVA3M631 - Histoire du droit social	3.0
	VVH1V5 - Méthodologie universitaire	6.0
2 →	VVH1EMU1 - Méthodologie universitaire 1	3.0
2 →	VVH1MMU2 - Méthodologie universitaire 2	3.0

Licence histoire semestre 2

	VVH2U1 - Initiation à l'histoire moderne	6.0
1 →	VVH2EMO1 - Initiation à l'histoire moderne 1	N/C
1 →	VVH2EMO2 - Initiation à l'histoire moderne 2	N/C
	VVH2U2 - Initiation à l'histoire contemporaine	6.0
1 →	VVH2ECO1 - Initiation à l'histoire contemporaine 1	N/C
1 →	VVH2ECO2 - Initiation à l'histoire contemporaine 2	N/C
2 →	VVH2ESAN - Savoirs et méthodes en histoire ancienne	6.0
2 →	VVH2EHFC - Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine	6.0
A →	VVH2EC2I - Outils numériques	6.0

Les périodes :

- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
- Enseigné en période 2 (février à mai)
- Enseigné toute l'année

17 - Descriptif des enseignements de la licence 1

VVH1U1 Initiation à l'histoire ancienne

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVH1U1 : Initiation à l'histoire ancienne

DESCRIPTION :

UE d'initiation focalisée sur l'antiquité européenne (la Grèce et Rome).

OBJECTIFS :

Acquisition d'une culture générale historique dans le domaine de l'antiquité.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtrise des grands repères temporels et géographiques à un niveau de débutant.
Acquérir l'esprit de synthèse et l'esprit critique. Travailler l'expression écrite.

EST COMPOSÉ DE :

→Initiation à l'histoire ancienne 2

VVH1EIA2 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Stéphane RATTI

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Le Haut-Empire romain (31 av. J.-C. - 235 ap. J.-C.) : stephane.ratti@univ-fcomte.fr

Le passage de la *libera res publica* (la République) à l'Empire fut, aux dires de Tacite, une révolution. En réalité Auguste n'imposa pas de changement de régime à Rome mais lui fit subir des modifications institutionnelles et idéologiques telles qu'un monde différent était né, le Principat. Comment l'Empire allait-il évoluer sous les Julio-Claudiens, les Flaviens, les Antonins puis les Sévères ? Tel est l'objet de cours qui aura pour ligne de conduite l'art de la déformation historique imprimé par les sources (Tacite, Suétone et l'*Histoire Auguste* notamment) aux faits.

OBJECTIFS :

Initiation à cette grande période historique de l'antiquité, maîtrise d'une chronologie et des espaces de référence pour chacune des civilisations traitées dans chaque période.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Capacité de synthèse, expression orale et écrite, articuler cours/td/lectures obligatoires et personnelles.
Esprit critique et de jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation

BIBLIOGRAPHIE :

- CHRISTOL M., NONY D., *Rome et son Empire, des origines aux invasions barbares*, Paris, Hachette, 2007.
- JACQUES F., SCHEID J., *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C., t. 1 : Les structures de l'Empire romain*, Paris, PUF, 2002.
- LEPELLEY C. (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C., t. 2 : Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris, PUF, 1998.

- LE ROUX P., *Le Haut Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères*, Paris, Seuil (Coll. Points Histoire), 1998.
- NICOLET C., *L'Inventaire du Monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, Fayard, 1988.
- RATTI S., *Écrire l'Histoire à Rome*, Paris, Belles Lettres (coll. Histoire), 2009 (avec E. Wolff, P.-M. Martin et J.-Y. Guillaumin).

→Initiation à l'histoire ancienne 1

VVH1EIA1 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Bassir AMIRI

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

La République romaine aux IIe et Ier s. av. J.-C. : bassir.amiri@univ-fcomte.fr

Le cours aura pour objectif de proposer un ensemble de connaissances sur la période de la République romaine qui va de la 2e guerre punique à la bataille d'Actium. Il s'agira notamment de montrer comment, du milieu à la fin de la République, Rome fait face à la construction d'un empire : comment les mécanismes institutionnels traditionnels s'adaptent-ils à la formation d'une puissance territoriale appelée à étendre son hégémonie sur le monde méditerranéen, quelles sont les transformations que la société romaine connaît à cette période, quelles sont en définitive les conséquences politiques, sociales et culturelles de la constitution de cet empire ? Seront envisagés dans cette perspective le dérèglement des institutions, la montée des ambitions politiques des *imperatores* et le cercle vicieux des guerres civiles, qui ouvrent la voie à une redéfinition du pouvoir et de la citoyenneté.

OBJECTIFS :

Initiation à cette grande période historique de l'antiquité, maîtrise d'une chronologie et des espaces de référence pour chacune des civilisations traitée dans chaque période.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Capacité de synthèse, expression orale et écrite, articuler cours/td/lectures obligatoires et personnelles. Esprit critique et de jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation

BIBLIOGRAPHIE :

- BADEL C., *La République romaine*, Paris, PUF, 2013.
- BEARD M., CRAWFORD M., *Rome et l'Italie à la fin de la République 218-31 av. J.-C.*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1993.
- CAZANOVE O., MOATTI C., *L'Italie romaine d'Hannibal à César*, Paris, Armand Colin, 1994.
- CELS-SAINT-HILAIRE J., *La République romaine 133-44 av. J.C*, Paris, Armand Colin, 2006. (Cursus).
- DAVID J.-M., *La république romaine de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium, 218-31*, Tome 7 de la Nouvelle histoire de l'Antiquité. Paris, Seuil, 2000 (Points Histoire).
- DENIAUX E., *De la cité à l'empire*, Paris, Hachette supérieur, 2001 (Carré Histoire).
- HINARD F. (dir). *Histoire romaine. 1, Des Origines à Auguste*, Paris, Fayard, 2000.
- NICOLET C., *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard.
- COSME P., *Auguste, Maître du monde, Actium, 2 septembre 31 av. J.-C.*, Tallandier, 2014.

VVH1U2 Initiation à l'histoire médiévale**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH1U2 : Initiation à l'histoire médiévale**DESCRIPTION :**

UE d'initiation focalisée sur la période d'histoire médiévale.

OBJECTIFS :

Acquisition d'une culture générale historique pour le Moyen Âge.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtrise des grands repères temporels et géographiques à un niveau de débutant.
Acquérir l'esprit de synthèse et l'esprit critique. Travailler l'expression écrite.

EST COMPOSÉ DE :**→Initiation à l'histoire médiévale 1****VVH1EME1 | None ECTS | Période : 1****Enseignant : Anne WAGNER****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Histoire du Haut Moyen Âge en Gaule mérovingienne et carolingienne (Ve - IXe siècles) :
anne.wagner@univ-fcomte.fr

Le haut Moyen Âge fut considéré jusqu'au XIXe siècle comme une période noire. Il s'agit d'une période de remise en cause de l'héritage romain, d'une période d'invention de sociétés nouvelles et d'acculturation comme de transformations religieuses. Les invasions barbares et la fin de l'Empire Romain d'Occident, qui a légué aux barbares la fiscalité, le droit, le christianisme, marquent cette période. Le cours se terminera sur la présentation politique des Carolingiens ainsi que sur l'économie, la société et place de l'Église en ce temps.

OBJECTIFS :

Fournir aux étudiants des clés de compréhension de l'analyse historique et de la méthode de travail à un niveau de débutants;
Problématiser une question ; approcher un texte et comprendre sa dimension historique ; faire la relation entre divers documents;
Maîtriser les rudiments de la dissertation et du commentaire de document ; savoir s'exprimer à l'écrit et présenter une bibliographie succincte.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Acquérir une culture générale historique, une maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.
Développer des capacités de synthèse.
Mettre en oeuvre à l'écrit les connaissances acquises.
Lire des ouvrages et savoir réutiliser les contenus.

BIBLIOGRAPHIE :

- BUHRER-THIERRY G., MERIAUX Ch., *La France avant la France (481-888)*, Paris, 2011.

- BURHER-THIERRY G., *L'Europe carolingienne*, Paris, 1999.
- COUMERT M., DUMEZIL B., *Les Royaumes barbares en Occident*, Paris, 2010.
- ISAIA M-C., *Histoire des Carolingiens, VIIIe-Xe s.*, Paris, 2014.
- JOYE S., *L'Europe barbare 476-714*, Paris, 2010.
- VINCENT C., *Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*, Paris, 1995.

→Initiation à l'histoire médiévale 2

VVH1EME2 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Emilie ROSENBLIEH

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

L'Europe à la fin du Moyen Âge : XIVe-XVe siècles : emilie.rosenblieh@univ-fcomte.fr

Ce cours présente l'histoire de l'Europe à la fin du Moyen Âge (XIVe - XVe siècles). Il fait découvrir les grandes évolutions sociales de la période : les difficultés démographiques induites par l'épidémie de peste; le processus de construction des États royaux ou princiers dans la société féodale; enfin, les divisions politiques qui opposèrent les royaumes d'Angleterre et de France durant la guerre de Cent ans (1337-1453), mais également celles qui traversèrent l'Église latine au temps du Grand Schisme d'Occident (1378-1417). Il s'agira de comprendre comment la souveraineté royale s'affirma dans ce contexte conflictuel et polémique.

OBJECTIFS :

Fournir aux étudiants des clés de compréhension de l'analyse historique et de la méthode de travail à un niveau de débutants. Problématiser une question. Approcher un texte et comprendre sa dimension historique. Faire la relation entre divers documents. Maîtriser les rudiments de la dissertation et du commentaire de document. Savoir s'exprimer à l'écrit et présenter une bibliographie succincte.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Acquérir une culture générale historique, une maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.
Développer des capacités de synthèse.
Mettre en oeuvre à l'écrit les connaissances acquises.
Lire des ouvrages et savoir réutiliser les contenus.

BIBLIOGRAPHIE :

- BALARD M., GENET J-P. et ROUCHE M., *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 1991 rééd. 2011 (HU Histoire).
- BOVE B., *Le temps de la guerre de Cent ans, 1328-1453*, Paris, Belin, 2009 (Histoire de France).
- GAUVARD C., LIBERA de A. et ZINK M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Puf, 2002 rééd. 2004 (Quadrige).
- GAUVARD C., *La France au Moyen Âge, du Ve au XVe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 rééd. 2014 (Quadrige).
- GUENEE B. et HEERS J., *L'Occident aux xive et XVe siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1963 et 1971 (Nouvelle Cléo, 22-23).

VVH1U3 Culture générale et dynamiques en histoire**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH1U3 : Culture générale et dynamiques en histoire**DESCRIPTION :**

UE de culture générale dispensée sous l'angle des grandes dynamiques historiques dans chacune des grandes périodes de l'histoire.

OBJECTIFS :

Introduction générale à l'histoire par grandes périodes qui expose les très grandes problématiques et dynamiques de chacune d'entre elle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Transmettre une culture générale en histoire pour des étudiants débutants ou en reprise d'étude ; sensibiliser l'étudiant aux dynamiques historiques d'un champ donné de l'histoire.

Maîtriser les rudiments de la chronologie et des grandes dynamiques de l'histoire au niveau du fonctionnement des sociétés, de la vie politique, des réalités économiques ou culturelles.

EST COMPOSÉ DE :**→Culture gén., dynamiques en histoire moderne et contemporain****VVH1EHMC | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Benoit LITTARDI, Marie DAUSSY****DESCRIPTION :**

Cours enseignés en période 2, de février à mai.

1/ Histoire moderne: Les concepts clés de l'histoire moderne : marie.daussy@univ-fcomte.fr

L'objectif de ce cours est de travailler de manière transversale sur des concepts fondamentaux en histoire moderne. Il s'agira ainsi d'étudier, par exemple, la construction et l'évolution de la notion de tolérance tout au long de la période moderne et de comprendre comment le terme latin *tolerantia*, dont il dérive, a d'abord conservé le sens passif de « souffrance » avant de muer progressivement vers une signification positive. Des analyses identiques pourront être conduites pour d'autres concepts comme ceux de parti, de République des lettres, de sciences ou encore de représentativité.

2/ Histoire contemporaine : La France depuis le début de la Révolution française (1789) : benoit.littardi@univ-fcomte.fr

Pour mieux en appréhender la réalité sur une relative longue durée, ce cours offre quatre synthèses thématiques sur la France depuis 1789 : la citoyenneté, les singularités de l'économie et de la société, Paris capitale, la France dans le monde.

OBJECTIFS :

Culture générale historique, maîtrise de la chronologie, acquisition des principales dynamiques historiques.

Esprit critique et jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation, maîtrise de la chronologie et des concepts fondamentaux.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Capacité de synthèse, expression orale et écrite, articuler cours et lectures obligatoires et personnelles, appréhender les grandes tendances globales qui peuvent exister dans un espace et au cours d'une époque donnés.

BIBLIOGRAPHIE :

En histoire moderne :

- DAUSSY H., « La notion de parti dans l'Histoire Universelle d'Agrippa d'Aubigné », dans *Lire l'Histoire Universelle, journée d'hommage à la mémoire d'André Thierry, Albineana 19, Paris, Champion, 2007, p. 97-114.*
- LECLERC J., *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme, Paris, Albin Michel, 1995.*
- WAQUET F. et BOTS H., *La République des lettres, Paris, Bruxelles, De Boeck, 1997.*

En histoire contemporaine:

Jean CARPENTIER, François LEBRUN (dir.), *Histoire de France, Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2014, 512 p. [chapitres 20 à 32]*

→ Culture gén., dynamiques en histoire ancienne et médiévale

VVH1EHAM | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Hadrien BRU, Laurence DELOBETTE-DELSALLE

DESCRIPTION :

Cours enseignés en période 2, de février à mai.

En histoire ancienne, il sera question de la vie quotidienne chez les Grecs et les Romains de l'antiquité. Il convient en effet de familiariser les étudiants à l'histoire antique sous l'angle de la culture matérielle qui permet d'approcher concrètement ces deux civilisations et de comprendre les dynamiques politiques, sociales et plus largement culturelles approfondies dans les autres cours.

En histoire médiévale, l'objet d'étude sera la Méditerranée médiévale. La Méditerranée a longtemps été perçue comme le centre du monde. Durant la période médiévale, elle demeure un espace de transition, un moyen de communication et la richesse et la diversité de son histoire ne se démentent pas. Des sources nombreuses : chroniques, itinéraires de voyageurs, récits de marchands et de pèlerins, cartes, portulans, etc., rendent compte de la façon dont était perçu l'espace méditerranéen au Moyen Âge, d'une géopolitique complexe et d'une histoire agitée, faite de relations et d'échanges mais aussi de confrontations.

OBJECTIFS :

En histoire ancienne: transmettre une culture générale en Histoire Ancienne pour des étudiants débutants ou en reprise d'étude ; sensibiliser l'étudiant aux dynamiques historiques de l'Histoire gréco-romaine dans des champs plus spécifiques que dans les modules d'initiation.

En histoire médiévale, les savoirs sont centrés sur une introduction générale à l'histoire médiévale expose la dynamique des XIe et XIIe siècles. Pour les compétences, il s'agira de transmettre une culture générale en histoire pour des étudiants débutants ou en reprise d'étude ; sensibiliser l'étudiant aux dynamiques historiques d'un champ donné de l'histoire. Pour les objectifs demandés: maîtriser les rudiments de la chronologie et des grandes dynamiques de l'histoire au niveau du fonctionnement des sociétés, de la vie politique, des réalités économiques et culturelles.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Capacité de synthèse, expression orale et écrite, articuler cours et lectures obligatoires et personnelles, appréhender les grandes tendances globales qui peuvent exister dans un espace et au cours d'une époque donnés.

BIBLIOGRAPHIE :

En histoire ancienne :

- CABANES P., *Introduction à l'histoire de l'antiquité*, Paris, coll. *Cursus*, A. Colin, 1995.
- CABANES P., *Petit atlas historique de l'antiquité grecque*, Paris, A. Colin, 1999.
- CORNELL I., MATTHEWS J., *Atlas du monde romain*, Nathan, 1984.
- ETIENNE R., *La vie quotidienne à Pompéi*, Hachette, Paris, 1998 (5e éd.).
- LAMBOLEY J.L., *Lexique d'histoire et de civilisation romaine*, Paris, Ellipses, 1995.
- LE BOHEC Y., LE GLAY M., VOISIN J.-L., *Histoire romaine*, coll. « Premier cycle », Paris, PUF, 1991.
- ORRIEUX Cl. & SCHMITT-PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1995.
- TRASSARD F., BOYER S., SALLES C., *La vie des Grecs au temps de Périclès*, Paris, Larousse, 2003.
- VIAL Cl., *Lexique d'antiquités grecques*, Paris, A. Colin, 1972.

En histoire médiévale :

- BALARD M. et PICARD C., *La Méditerranée au Moyen Âge. Les Hommes et la mer*, Paris, Éd. Hachette, 2014.
- KAPLAN M. (dir.), *Le Moyen Âge, XIe - XVe siècles*, Paris, Éd. Bréal, Paris, 1994.

VVH1V4 Histoire du droit public. Histoire du droit social**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH1V4 : Histoire du droit public. Histoire du droit social**DESCRIPTION :****OBJECTIFS :****BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :****EST COMPOSÉ DE :****→Histoire du droit public****VVP3M650 | 3.0 ECTS | Période : 1****Enseignant : Frank LAIDIE****DESCRIPTION :**

Cet enseignement se propose d'étudier et de comprendre pour le XIXe siècle comment l'État se construit et évolue jusqu'à aboutir à une forme contemporaine à travers la mise en place de grands services publics ou encore la garantie et l'encadrement des grandes libertés publiques. Cette évolution se fait le plus souvent avec une grande continuité et sans véritable rupture ou remise en cause radicale. Cela ne peut que surprendre pour un siècle qui se caractérise par son instabilité constitutionnelle chronique et qui connaît trois Républiques, deux Empires et deux monarchies constitutionnelles. La période consulaire, qui ouvre notre période chronologique et revendique l'héritage des principes révolutionnaires de 1789, met en place les fondations solides qui ne seront jamais véritablement, ni profondément remises en cause par les différents régimes politiques qui vont se succéder.

L'étude de cette construction d'un appareil d'État est abordée ici de façon thématique : la société du code civil, l'administration locale, la justice, le régime des cultes, l'enseignement, la presse, l'armée . . .

OBJECTIFS :

Exposer la construction de l'appareil d'État jusqu'à sa forme contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Appréhender le cadre chronologique et institutionnel de la construction de l'appareil d'État.

BIBLIOGRAPHIE :

(Quelques références bibliographiques pour mieux appréhender le cadre chronologique et institutionnel du cours) :

- ASSELAIN (J.-C.), *Histoire économique de la France du XVIIIe siècle à nos jours, t.1, Paris, Le Seuil, 1984.*
- BRAUDEL (F.) et LABROUSSE (E.), *Histoire économique et sociale de la France, Paris, A. Colin, 1997.*
- BURDEAU (F.), *Histoire de l'administration, Paris, Montchrestien, 1989.*
- CAPORAL (S.), *Histoire des institutions publiques de 1789 à nos jours, Paris, Hachette supérieur, 2005.*
- CHEVALIER (J.-J.), *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours, Dalloz, 2009.*
- GODECHOT (J.), *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire, Paris, PUF, 1998.*
- GODECHOT (J.), *Les Constitutions de la France depuis 1789, Paris, 2006.*

- HILAIRE (J.), *Histoire des institutions publiques et des faits sociaux (XIe - XIXe siècles)*, Dalloz, 2004.
- HUDAULT (J.), *Histoire des institutions de la France, Ancien Régime, Révolution, Empire*, Paris, 1994.
- MORABITO (M.), *Histoire constitutionnelle de la France (1789-1958)*, Paris, 2015.
- SZRAMKIEWICZ (R.) et BOUINEAU (J.), *Histoire des institutions 1750-1914*, Litec, 1998.

→ Histoire du droit social

VVA3M631 | 3.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Frank LAIDIE

DESCRIPTION :

Le cours appréhende l'étude de l'évolution des relations sociales en France

- par l'étude des règles qui gouvernent les relations de travail depuis le système corporatif d'Ancien Régime, en passant par l'individualisme libéral révolutionnaire jamais démenti au cours du XIXe siècle, pour arriver à la prise en compte du « phénomène collectif » que constitue la reconnaissance du syndicalisme, de la négociation collective ou encore de l'arbitrage pour prévenir ou mettre un terme aux conflits sociaux au tournant et au cours du XXe siècle.
- par l'étude de l'évolution de la « protection sociale » aux XIXe et XXe siècles. Autour des sociétés de secours mutuels grâce au mutualisme, puis de l'État assureur se greffant de façon empirique et en ordre dispersé les divers éléments de la Sécurité sociale (accident du travail, assurances sociales pour la protection des risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès et famille).

OBJECTIFS :

Montrer comment la société française contemporaine s'est construite dans la recherche de compromis entre l'ordre économique et la justice sociale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Connaître l'évolution des relations sociales en France.

BIBLIOGRAPHIE :

- **AUBIN (G.) et BOUVERESSE (J.), *Introduction historique au droit du travail*, PUF, *Droit fondamental*, 1995 (Utile pour le contexte politique et social général) (Épuisé).**
- LE CROM (J.-P.) (dir.), *Deux siècles de droit du travail. L'histoire par les lois*, Éditions de l'Atelier, 1999 (Un recueil des principaux textes commentés).
- LE CROM (J.-P.) (dir.), *Les acteurs de l'histoire du droit du travail*, Presses universitaires de Rennes, 2004 (Actes du second colloque d'histoire du droit du travail).
- LE GOFF (J.), *Du silence à la parole. Une histoire du droit du travail des années 1830 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, nouv. édition, 2004.
- **OLSZAK (N.), *Histoire du droit du travail*, Paris, PUF (Coll. *Que sais-je ?*), 1999 (Épuisé).**
- DREYFUS (M.) et alii., *Se protéger, être protégé. Une histoire des Assurances sociales en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.
- BORGETTO (M.) et LAFORE (R.), *La République sociale. Contribution à l'étude de la question démocratique en France*, Paris, PUF, *La politique éclatée*, 2000.
- DAVID (M.), *Les fondements du social*, Paris, Anthropos, 1993.
- **DELBREL (Y.), *L'essentiel de l'histoire du droit social*, Gualino (Coll. *Les carrés*), 2006.**

VVH1V5 Méthodologie universitaire**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH1V5 : Méthodologie universitaire**DESCRIPTION :**

UE d'apprentissage des bases méthodologiques de l'analyse historique ; tournée vers un public en reprise d'études.

OBJECTIFS :

Fournir aux étudiants des clés de compréhension de l'analyse historique et de la méthode de travail à un niveau de débutants.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Problématiser une question ; approcher un texte et comprendre sa dimension historique ; faire la relation entre divers documents.

Maîtriser les rudiments de la dissertation et du commentaire de document ; savoir s'exprimer à l'écrit et présenter une bibliographie succincte

EST COMPOSÉ DE :**→Méthodologie universitaire 1****VVH1EMU1 | 3.0 ECTS | Période : 2****Enseignant : Marie-claude CHARPENTIER****DESCRIPTION :**

[Cours enseigné en période 2, de février à mai.](#)

marie-claude.charpentier@univ-fcomte.fr

La méthodologie du travail universitaire s'inscrit dans le nouveau schéma des formations. Ce module est un élément de tronc commun que l'on retrouve dans tous les types de formation. Ce module vise avant tout à la compréhension de la matière historique et à l'autonomie. Différents exercices vous seront proposés : synthèse de textes et bibliographies afin de vous familiariser avec les outils et méthodes indispensables au travail universitaire.

OBJECTIFS :

L'objectif essentiel de ce module est de vous permettre d'acquérir à la fois des outils et des méthodes de travail tant sur le plan bibliographique et documentaire que sur le plan de l'analyse et des contenus.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser l'étude et la présentation de sources documentaires, acquisition d'une culture personnelle. Aider les étudiants dans leur compréhension, leur acquisition d'une autonomie et leur apprentissage d'une expression écrite soignée.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Ouvrages indiqués dans le cours à titre d'exercice de présentations bibliographiques.*
- *Collection U, Cursus, chez Armand Colin.*
- *Collection Université, Supérieur, chez Hachette.*
- *Collection Fac, Fondamentaux, chez Nathan.*
- *Collection Grand Amphi, chez Bréal.*

→ Méthodologie universitaire 2**VVH1MMU2 | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Marie-Claude CHARPENTIER****DESCRIPTION :**

Le cours est une approche de méthodologie universitaire et culture générale axée sur la réalisation personnelle à partir d'ensembles documentaires, de synthèse permettant de travailler la concision, l'expression et montrant l'existence d'une véritable culture personnelle. Ce deuxième ensemble est axé sur la réalisation personnelle à partir d'ensembles documentaires, de synthèse permettant de travailler la concision, l'expression et montrant l'existence d'une véritable culture personnelle.

PREREQUIS :

Cours de méthodologie de 1ère année.

OBJECTIFS :

L'objectif n'est pas l'acquisition de connaissances mais tenter de fournir quelques clés aux étudiants, pour les aider dans leur nouvelles démarches de travail qui doivent avant tout viser la compréhension et l'autonomie. Est également valorisé l'apprentissage de l'expression écrite soignée.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser l'étude et la présentation de sources documentaires, acquisition d'une culture personnelle. Aider les étudiants dans leur compréhension, leur acquisition d'une autonomie et leur apprentissage d'une expression écrite soignée.

BIBLIOGRAPHIE :

BISMUTH (H.), La maîtrise de l'écrit dans les études supérieures, Dijon, 2013.

VVH2U1 Initiation à l'histoire moderne**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH2U1 : Initiation à l'histoire moderne**DESCRIPTION :**

UE d'initiation focalisée sur l'histoire de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.).

OBJECTIFS :

Acquisition d'une culture générale historique pour la période d'histoire moderne étudiée.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtrise des grands repères temporels et géographiques à un niveau de débutant.
Acquérir l'esprit de synthèse et l'esprit critique. Travailler l'expression écrite.

EST COMPOSÉ DE :**→Initiation à l'histoire moderne 1****VVH2EMO1 | None ECTS | Période : 1****Enseignant : Marie DAUSSY****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

La construction de l'Etat moderne en France et en Angleterre aux XVIe et XVIIe siècles:
marie.daussy@univ-fcomte.fr

L'objectif de ce cours est de montrer comment les États français et anglais se sont construits au cours des xvie et xviiie siècles, à travers l'évocation des principaux jalons qui ont marqué l'évolution parallèle de ces deux royaumes, sur le plan politique, religieux et institutionnel.

OBJECTIFS :

Culture générale historique sur cette période de l'histoire moderne, maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.

Esprit critique et jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Capacité de synthèse, expression écrite, jugement autonome.

Maîtriser la culture générale historique sur les XVIe et XVIIe siècles, maîtriser la chronologie, être capable d'établir une synthèse, acquérir un esprit critique, travailler l'expression écrite et la langue.

BIBLIOGRAPHIE :

- CONSTANT J.-M., *Naissance des États en Europe*, Paris, Belin Sup, 2008.
- CORNETTE J., *L'affirmation de l'État absolu 1492-1652*, Paris, Hachette Supérieur (6e édition revue et augmentée), 2009.
- CORNETTE J., *Absolutisme et Lumières 1652-1783*, Paris, Hachette Supérieur (5e édition revue et augmentée), 2008.
- LEBECQS., BENSIMON F., LACHAUD F. et RUGGIU F.-J., *Histoire des îles britanniques*, Paris, PUF,

2007

→Initiation à l'histoire moderne 2

VVH2EMO2 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Jerome LOISEAU

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

La première mondialisation: jerome.loiseau@univ-fcomte.fr

L'objectif de ce cours est de décrire le grand mouvement de désenclavement de l'Europe qui s'opère à partir de la fin du XVe siècle et qui aboutit à la construction d'empires outre-mer. Cette présence européenne génère de nouveaux circuits économiques d'échelle mondiale qu'il s'agira de présenter et d'analyser, à parts égales, sous l'angle de leurs conséquences politiques, économiques et culturelles.

OBJECTIFS :

Culture générale historique sur cette période de l'histoire moderne, maîtrise de la chronologie et des espaces de référence.

Esprit critique et jugement autonome, maîtrise de la langue, documentation

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Capacité de synthèse, expression écrite, jugement autonome. Maîtriser la culture générale historique sur les XVIe et XVIIe siècles, maîtriser la chronologie, être capable d'établir une synthèse, acquérir un esprit critique, travailler l'expression écrite et la langue.

BIBLIOGRAPHIE :

- BERTRAND R., *L'histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident*, Paris, Éd. du Seuil, 2011.
- BRAUDEL F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XVe - XVIIIe siècles)*, Paris, Armand Colin, 1967.
- SALLMANN J.-M., *Le grand désenclavement du monde (1200-1600)*, Paris, Payot, 2011.
- WALLERSTEIN I., *The modern world system, I et II*, Cambridge, C.U.P., 1979.

VVH2U2 Initiation à l'histoire contemporaine**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH2U2 : Initiation à l'histoire contemporaine**DESCRIPTION :**

UE d'initiation focalisée sur l'histoire de l'époque contemporaine (XIXe-XXe s.) destinée aux étudiants de L1.

OBJECTIFS :

Acquisition d'une culture générale historique pour l'histoire contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtrise des grands repères temporels et géographiques à un niveau de débutant.
Acquérir l'esprit de synthèse et l'esprit critique. Travailler l'expression écrite.

EST COMPOSÉ DE :**→Initiation à l'histoire contemporaine 1****VVH2ECO1 | None ECTS | Période : 1****Enseignant : Benoit LITTARDI****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

L'Europe, 1792-1914 : benoit.littardi@univ-fcomte.fr

L'histoire de l'Europe au XIXe siècle commence à la veille des révolutions politique et économique de la fin du XVIIIe siècle et connaît une première inflexion à la fin des années 1840. Au cours de ces sept premières décennies, les habitants du continent européen mettent en oeuvre, subissent, voire résistent à ces révolutions et à leurs conséquences. Amorcée par un ensemble de révolutions nationales à tonalité libérale, la période 1848-1914 se caractérise par le développement de plus en plus exacerbé de la nation. Celui-ci va de pair avec la nécessité croissante de la prise en compte des peuples et des masses et l'entrée véritable dans le monde industriel lesquels, conjugués, font progressivement de l'Europe la puissance dominante du monde jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

OBJECTIFS :

Acquisition d'une culture générale historique sur le XIXe siècle européen ; maîtrise de la chronologie et des espaces concernés.
Développer l'esprit critique et la maîtrise de la langue.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Articuler par soi-même l'apprentissage du fascicule de cours avec les lectures personnelles (autonomie et capacité de synthèse).
Améliorer l'expression écrite

BIBLIOGRAPHIE :

Dans l'attente du cours, pour renouer avec la période, on pourra lire avec profit les chapitres 19 à 24 (une petite centaine de pages) de l'Histoire de l'Europe dirigée par Jean CARPENTIER et François LEBRUN, Paris, Seuil, coll. « Points-Histoire », 2003, 625 p.

Quand vous aurez reçu le cours, il vous faudra obligatoirement le lire avec Yannick RIPA, *Les 100 notions d'histoire du XIXe siècle européen*. Paris, Belin, coll. « Atouts histoire », 2007, 255 p. Enfin, une mise en perspective de l'histoire de l'Europe au XIXe siècle à l'échelle-monde apparaît dans le maître-ouvrage de Christopher A. BAYLY, *La naissance du monde moderne 1780-1914*. Paris, Les Éditions de l'Atelier/Le Monde Diplomatique, rééd. coll. « L'Atelier de Poche », 2007, 862 p. On peut en lire la longue introduction ici : <http://boutique.monde-diplomatique.fr/extrait-bayly>

→Initiation à l'histoire contemporaine 2

VVH2ECO2 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Stephanie KRAPOTH

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

L'Europe, 1914-1992 : stephanie.krapoth@univ-fcomte.fr

Cet enseignement propose une approche synthétique des grands enjeux européens du « court vingtième siècle » (1914-1991). Pour la première moitié du siècle, il s'agit des démocraties libérales confrontées aux remises en cause multiples, dont la présence des régimes communistes, fascistes et nazis, avec les guerres mondiales considérées sous cet angle politique. Pour la seconde moitié du siècle, la donne de la « guerre froide » est à relier au démarrage et au devenir de la construction démocratique européenne, jusqu'au bouleversement induit par l'effondrement du bloc soviétique et au traité de Maastricht aspirant à répondre à ce bouleversement international. La conjoncture économique, avec ses crises et ses « miracles », prend toute sa place comme facteur essentiel de cette évolution.

OBJECTIFS :

Acquisition d'une culture générale historique sur le XIXe siècle européen ; maîtrise de la chronologie et des espaces concernés.

Développer l'esprit critique et la maîtrise de la langue.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Articuler par soi-même l'apprentissage du fascicule de cours avec les lectures personnelles (autonomie et capacité de synthèse).

Améliorer l'expression écrite

BIBLIOGRAPHIE :

- BERSTEIN S., *Démocraties, régimes autoritaires et totalitarismes de 1900 à nos jours : pour une histoire politique comparée du monde développé*, Paris, Hachette supérieur, 2013, 267 p.
- BOSSUAT Gérard, *La France et la construction de l'unité européenne de 1919 à nos jours*, Paris, Colin (U), 2012, 271 p.
- BOSSUAT Gérard, *Histoire de l'Union européenne. Fondations, élargissements, avenir*, Paris, Belin Sup, nouvelle édition 2009, 411 p.
- DU RÉAU Elisabeth, *L'idée d'Europe au XXe siècle. Des mythes aux réalités*, Bruxelles, Complexe (Questions à l'Histoire), nouvelle édition 2001, réimpression 2008, 375 p.

VVH2ESAN Savoirs et méthodes en histoire ancienne**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre
- Enseigné en période 2 (février à mai)

Responsable : **Karin MACKOWIAK, Hadrien BRU**

VVH2ESAN : Savoirs et méthodes en histoire ancienne

Intervenant : **Karin MACKOWIAK, Hadrien BRU**

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Sociétés antiques, espaces et cultures : karin.mackowiak@univ-fcomte.fr et hadrien.bru@univ-fcomte.fr

Ce cours approche l'histoire des principales cultures et sociétés de l'antiquité, en dehors de la Grèce et de Rome. Les civilisations antiques orientales seront privilégiées dans ce cours qui proposera aux étudiants de fréquenter, d'une part, les horizons de l'Égypte (K.Mackowiak) et, d'autre part, la Mésopotamie antique (H. Bru). Ce sera l'occasion d'étudier les structures politiques centenaires de ces civilisations, leurs sociétés et leurs cultures millénaires qui ont grandement façonné l'histoire de l'antiquité. La mise en regard avec la Grèce et Rome apparaîtra avec d'autant plus de clarté aux étudiants qui sont familiarisés, au fil des années de Licence, à l'ensemble de l'antiquité. Sur le plan méthodologique, l'UE est destinée à approfondir l'apprentissage de la dissertation et du commentaire de document sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire antique.

PREREQUIS :

Maîtriser la chronologie générale et les grandes étapes de l'évolution de l'humanité à l'époque antique, entre la Méditerranée et le Moyen Orient.

OBJECTIFS :

UE destinée à transmettre un premier apprentissage (ou à réviser l'apprentissage) de la dissertation et du commentaire de document sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire antique.

Connaître les grands événements et de problématiques majeures de l'histoire ancienne, maîtriser des repères chronologiques essentiels par le biais d'une application méthodologique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique.

Être capable de rédiger un commentaire composé et une dissertation, à organiser des connaissances selon un ordre logique défini par une problématique scientifique. Être capable de construire un exposé incluant la maîtrise des différents supports pédagogiques utilisables. Organiser des connaissances selon un ordre logique défini par une problématique scientifique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- CABANES P., *Introduction à l'histoire de l'Antiquité*, Paris, Colin, 1992.
- DILLEMANN L., *Haute Mésopotamie orientale et pays adjacents*, Geuthner, Paris, 1962.
- DUNAND F. & ZIVIE-COCHE C., *Dieux et hommes en Égypte (3000 av. J.-C.-395 ap. J.-C.)*. Anthropologie religieuse, Paris, A. Colin, 1991.
- KRAMER S.N., *L'Histoire commence à Sumer*, Paris, Flammarion, 2015 (rééd.).
- VANDERSLEYEN C., *L'Égypte et la vallée du Nil, 2 : De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, Paris, PUF, 1995.
- VERCOUTER J., *L'Égypte et la vallée du Nil, 1 : Des origines à la fin de l'Ancien Empire, (12000-2000 av. J.-C.)*, Paris, PUF, 1992.
- SCHULZ R., SEIDEL M., *L'Égypte. Sur les traces de la civilisation pharaonique*, Paris, 2013.
- VALBELLE D., *Histoire de l'État pharaonique*, Paris, PUF, 1988.

VVH2EHFC Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre
- Enseigné en période 2 (février à mai)

Responsable : **Marie-Bénédicte VINCENT**

VVH2EHFC : Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine

Intervenant : **Marie-Bénédicte VINCENT**

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Approches de l'histoire de la Première Guerre mondiale en France : marie_benedicte.vincent_daviet@univ-fcomte.fr

Cet enseignement présente une question d'histoire contemporaine par le biais de l'historiographie, c'est-à-dire des différentes interprétations ou approches scientifiques auxquelles le phénomène étudié a donné lieu (ex. : histoire des médias depuis le milieu du XIXe siècle ; la Première Guerre mondiale ; les totalitarismes au XXe siècle...).

PREREQUIS :

Connaître les contenus des programmes des classes de Première et Terminale concernant les thématiques abordées.

OBJECTIFS :

En savoirs : approfondissement d'une culture générale historique sur les XIXe et XXe siècles ; maîtrise des grands enjeux de l'historiographie sur les thématiques étudiées.

En aptitudes : Développer l'esprit critique et la maîtrise de la langue.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Relier explicitement l'historiographie du thème étudié à un savoir historique maîtrisable par un étudiant de L1, mobilisable à l'aide d'un manuel.

Articuler par soi-même le cours magistral, les documents proposés et les lectures personnelles (autonomie et capacité de synthèse).

Améliorer l'expression écrite et orale.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- AUDOUIN-ROUZEAU S. et BECKER A., *14-18, retrouver la Grande Guerre*, Paris, Folio Histoire, 2003.
- DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Historiographies : concepts et débats*, Paris, Folio Histoire, 2010.
- POIRRIER P., *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.
- PROST A., WINTER J., *Penser la Grande Guerre*, Paris, Points-Seuil, 2004.

VVH2EC2I Outils numériques**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre
- Enseigné toute l'année

Responsable : **Isabelle MAISSE**

VVH2EC2I : Outils numériques

Intervenant : **Isabelle MAISSE**

DESCRIPTION :

En filière d'Histoire, le module « Outils Numériques » est obligatoire car il compte parmi les UE de la maquette pédagogique. Ce module n'est donc pas facultatif dans notre filière. isabelle.maisse@univ-fcomte.fr

Les étudiants inscrits au cours « Outils Numériques » doivent rendre des contrôles continus sur toute l'année. Des informations figurent sur le forum du cours sur Moodle, informations que les étudiants reçoivent régulièrement à leur adresse courriel universitaire, à partir du moment où leur inscription est réalisée. L'objectif du cours est de compléter les compétences des étudiants sur les outils de type traitement de texte, tableur et logiciel d'aide à la présentation orale. Les initier au travail à l'aide d'outils collaboratifs, à la recherche avancée et critique d'informations sur Internet, aux aspects juridiques de l'informatique, et de façon plus générale, à une culture numérique et informatique.

OBJECTIFS :

Acquérir des connaissances et des compétences afin d'utiliser efficacement, et selon le bon usage, les outils numériques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Compléter les compétences des étudiants sur les outils de type traitement de texte et tableur, les initier aux aspects juridiques de l'informatique ainsi qu'à la recherche avancée et critique d'informations sur Internet, les initier à un logiciel d'aide à la présentation orale.

18 - Structure de la Licence 2

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Licence histoire semestre 3		
	VVH3U1 - Grandes questions d'histoire ancienne	6.0
1 →	VVH3EAN2 - Grandes questions d'histoire ancienne 2	N/C
1 →	VVH3EAN1 - Grandes questions d'histoire ancienne 1	N/C
	VVH3U2 - Grandes questions d'histoire médiévale	6.0
1 →	VVH3EME2 - Grandes questions d'histoire médiévale 2	N/C
1 →	VVH3EME1 - Grandes questions d'histoire médiévale 1	N/C
2 →	VVH3ESME - Savoirs et méthodes en histoire médiévale	6.0
2 →	VVH3EHMO - Historiographie et fabrique de l'histoire moderne	6.0
	VVH3CLAN - Langue	6.0
A →	VVH3EEN1 - Anglais 1	6.0
A →	VVH3EDE1 - Allemand remise à niveau	6.0
A →	VVH3ELA1 - Latin niveau 1	6.0
A →	VVH3EGR1 - Grec niveau 1	6.0
Licence histoire semestre 4		
	VVH4U1 - Grandes questions d'histoire moderne	6.0
1 →	VVH4EMO2 - Grandes questions d'histoire moderne 2	N/C
1 →	VVH4EMO1 - Grandes questions d'histoire moderne 1	N/C
	VVH4U2 - Grandes questions d'histoire contemporaine	6.0
2 →	VVH4ECO2 - Grandes questions d'histoire contemporaine 2	N/C
2 →	VVH4ECO1 - Grandes questions d'histoire contemporaine 1	N/C
2 →	VVH4ESMO - Savoirs et méthodes en histoire moderne	6.0
1 →	VVH4EHME - Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale	6.0
	VVH4UPRO - Préprofessionnalisation 1	6.0
2 →	VVH4EPAM - Préprofessionnalisation en histoire ancienne et médiévale	3.0
2 →	VVH4EPMC - Préprofessionnalisation en histoire moderne et contemporaine	3.0

Les périodes :

- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
- Enseigné en période 2 (février à mai)
- Enseigné toute l'année

19 - Descriptif des enseignements de la licence 2

VVH3U1 Grandes questions d'histoire ancienne

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVH3U1 : Grandes questions d'histoire ancienne

DESCRIPTION :

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire ancienne ; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS :

L'UE demande la maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les spécificités culturelles de la période et les champs thématiques abordés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Comprendre la complexité des phénomènes historiques, comprendre l'importance des sources et les maîtriser, en saisir les spécificités, connaître le vocabulaire disciplinaire.

EST COMPOSÉ DE :

→Grandes questions d'histoire ancienne 2

VVH3EAN2 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Hadrien BRU

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Démocratie et hégémonies en Grèce classique: hadrien.bru@univ-fcomte.fr

Le cours couvrira les grandes problématiques politiques, culturelles, économiques et géopolitiques de la Grèce classique, en rapport avec le monde égéen et la Méditerranée orientale. Le cours sera notamment axé sur la naissance de la démocratie à Athènes au Ve s. av. J.-C. et son fonctionnement. Il s'agira de comprendre, malgré les oppositions, les remises en cause et les défaites, la solidité de ce régime qui s'est largement diffusé dans le monde grec des cités.

PREREQUIS :

Maîtriser la chronologie générale de l'antiquité et les grandes étapes de l'histoire politique.

OBJECTIFS :

Maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les approches historiques et relevant de différents champs de l'histoire, savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome.

Esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et

supports de communication

BIBLIOGRAPHIE :

- AMOURETTI M.-C. et RUZE F., *Le monde grec antique*, Paris, Hachette Supérieur, 1999.
- BRIANT P. & LEVEQUE P. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Tome 1 : Le ve siècle*, Paris, PUF, 1995.
- BRUN P., *La Grèce à l'époque classique*, Paris, A. Colin, 2005.
- CABANES P., *Petit atlas historique de l'antiquité grecque*, Paris, A. Colin, 1992.
- LEVY E., *La Grèce au Ve siècle de Clisthène à Socrate*, Paris, Seuil, 1995.
- SARTRE M., *Histoires grecques*, Paris, Seuil, 2006.
- LEFEVRE F., *Histoire du monde grec antique*, Paris, 2007.
- MOSSE C., *Dictionnaire de la civilisation grecque*, Paris, Complexe, 1992.
- ORRIEUX C. et SCHMITT-PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1999.
- VIAL C., *Lexique d'antiquités grecques*, Paris, A. Colin, 1972.
- VERNANTJ.-P. (dir.), *L'homme grec*, Paris, Seuil, 1993.

→Grandes questions d'histoire ancienne 1

VVH3EAN1 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Aristocratie et tyrannie en Grèce archaïque : karin.mackowiak@univ-fcomte.fr

Le cours étudie l'histoire politique, sociale, économique, culturelle et religieuse de la civilisation grecque, depuis les Mycéniens (XVIe s. av. J.-C) jusqu'à la fin de l'époque archaïque (VIe s. av. J.-C.) par le biais, notamment, des élites sociales grecques. A travers elles, il s'agira de comprendre comment se sont constituées les structures successives du pouvoir, de la royauté aux cités. La société et les élites ont connu des étapes de ruptures successives mais elles s'inscrivent également dans des continuités, entre le iie et le ier millénaires av. J.-C., que des sources aussi variées que l'archéologie, la littérature ou l'art nous font entrevoir. Dans ce grand tableau des origines de la civilisation hellénique, il s'agira de comprendre la constitution progressive et la diffusion de la culture grecque, des identités sociales et culturelles.

PREREQUIS :

Maîtriser la chronologie générale de l'antiquité et les grandes étapes de l'histoire politique.

OBJECTIFS :

Enseigner une culture générale historique de l'antiquité grecque archaïque ; maîtriser la chronologie et les espaces de référence

Maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les approches historiques et relevant de différents champs de l'histoire, savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome.

Esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

BIBLIOGRAPHIE :

- AMOURETTI M.-C. et RUZE F., *Le monde grec antique des palais crétois à la conquête romaine*, Paris, 2003 (rééd.).
- BAURAIN C., *Les Grecs et la Méditerranée orientale*, Paris, Nouvelle Cléo, PUF, 1997.
- DELORME J., *La Grèce primitive et archaïque*, Paris, A. Colin, 1992 (3e éd.)
- FINLEY M.I., *Les premiers temps de la Grèce : l'Âge du bronze et l'époque archaïque*, Paris, Flammarion, 1980.

- *MOSSE C. et SCHNAPP-GOURBEILLON A., Précis d'histoire grecque du début du iie millénaire à la bataille d'Actium, Paris, 1990 (2e édition 2003).*
- *POURSAT J-C., La Grèce préclassique : des origines à la fin du VIe siècle, Paris, Seuil, Point Histoire, 1995.*
- *QUEYREL A., Athènes : la cité archaïque et classique, du viiie à la fin du Ve siècle, Paris, Picard, 2003 ris, 2003.*

VVH3U2 Grandes questions d'histoire médiévale**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH3U2 : Grandes questions d'histoire médiévale**DESCRIPTION :**

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire médiévale ; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS :

L'UE demande la maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les spécificités culturelles de la période et les champs thématiques abordés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Il s'agit de comprendre la complexité des phénomènes historiques, comprendre l'importance des sources et les maîtriser, d'en saisir les spécificités, de connaître le vocabulaire disciplinaire.

EST COMPOSÉ DE :**→Grandes questions d'histoire médiévale 2****VVH3EME2 | None ECTS | Période : 1****Enseignant : Sylvie BEPOIX****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Economie, société et religion dans le royaume de France, XIe-XIIIe siècles : sylvie.bepoix@univ-fcomte.fr

Cette période connue sous l'expression de « beau Moyen Âge » correspond à un véritable âge d'or concrétisé par un essor économique sans précédent doublé d'un accroissement démographique et de modifications sociales posant les fondements de nos sociétés actuelles. La religion, élément indissociable de la société médiévale, connaît elle aussi de profondes modifications au cours de cette période.

OBJECTIFS :

Maîtriser une période dans des approches thématiques, acquérir des connaissances et être capable de les réinvestir dans des questionnements à but démonstratifs.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Être capable d'appréhender une période historique sans à priori anachroniques.

Connaître le vocabulaire disciplinaire.

Mise en oeuvre des connaissances et acquis, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

BIBLIOGRAPHIE :

- E. CARPENTIER, M. LE MENE, *La France du XIe au XVe siècle, Population, société, économie*, Paris, 1996.
- L. FELLER, *Paysans et seigneurs*, Paris, 2007.
- A.-M. HELVETIUS, J.-M. MATZ, *Eglise et société au Moyen Âge, Ve-XVe siècle*, Paris, 2008.

→Grandes questions d'histoire médiévale 1**VVH3EME1 | None ECTS | Période : 1****Enseignant : Laurence DELOBETTE-DELSALLE****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

La France capétienne : le pouvoir royal (987 - fin XIIIe siècle) : laurence.delobette@univ-fcomte.fr

Ce cours porte sur le Royaume de France durant trois siècles déterminants de son histoire. Une focale est faite chronologiquement et géographiquement, apportant précisions et analyses plus pointues. On se consacrera ici essentiellement aux aspects politiques et institutionnels : en trois siècles les Capétiens, partant d'un royaume éclaté où le roi ne dispose que d'un domaine très restreint, construisent une puissance, le Royaume de France reconnu de tous ses voisins. Un État se construit et se renforce, poussant les institutions locales et centrales à évoluer.

OBJECTIFS :

Maîtriser une période dans des approches thématiques, acquérir des connaissances et être capable de les réinvestir dans des questionnements à but démonstratifs.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Etre capable d'appréhender une période historique sans à priori anachroniques. Connaître le vocabulaire disciplinaire.

Mise en œuvre des connaissances et acquis, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

BIBLIOGRAPHIE :

- C. GAUVARD, *La France au Moyen Âge, du Ve au XVe siècle*, Paris, P.U.F. (Coll. 1er cycle), 1996.
- D. BARTHELEMY, *L'ordre seigneurial (XIe-XIIIe s.)*, Nouvelle histoire de la France médiévale, t. 3, Paris, 1990.
- M. BOURRIN-DERRUAU, *Temps d'équilibre, temps de rupture, XIIIe siècle*, Nouvelle histoire de la France médiévale, t. 4, Paris, 1990.

VVH3ESME Savoirs et méthodes en histoire médiévale**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre
- Enseigné en période 2 (février à mai)

Responsable : **Sylvie BEPOIX**

VVH3ESME : Savoirs et méthodes en histoire médiévale

Intervenant : **Sylvie BEPOIX**

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai. sylvie.bepoix@univ-fcomte.fr

Le cours propose de travailler sur l'ensemble de la période dans une optique méthodologique. Il débute par une mise en perspective chronologique afin de maîtriser les évolutions de l'ensemble de la période. Ensuite une application méthodologique sera faite de ces connaissances, apprendre à problématiser à partir de sujets, mieux maîtriser l'exercice de la dissertation et de l'explication de texte.

OBJECTIFS :

Connaissance des grands événements et des dynamiques majeures de la période historique, maîtrise des repères chronologiques essentiels.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

UE destinée à approfondir l'apprentissage de la dissertation et du commentaire de document sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire médiévale.

Savoir lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique, composer une réponse argumentée. Développer l'expression écrite dans une approche historique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- J. BERLIOZ, *Le commentaire de documents en histoire médiévale*, Paris, Seuil, Coll. Mémo, 1996.
- M. KAPLAN, (dir.), *Le Moyen Âge*, tomes 1 et 2, Bréal, coll. Grand Amphi, 1995.

VVH3EHMO Historiographie et fabrique de l'histoire moderne

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre
- Enseigné en période 2 (février à mai)

Responsable : **Corinne MARCHAL**

VVH3EHMO : Historiographie et fabrique de l'histoire moderne

Intervenant : **Corinne MARCHAL**

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Historiographie des grandes questions d'histoire moderne (XVIe-XVIIIe s.): corinne.marchal@univ-fcomte.fr

Ce cours a pour objet de présenter les différents modes d'écriture de l'histoire sur les temps modernes et les discours de la méthode historique, des érudits de la Renaissance à nos jours.

OBJECTIFS :

Savoirs : connaissance des grands courants historiographiques de la période moderne, des grandes notions épistémologiques et des courants actuels de la recherche historique

Aptitudes : capacité à mettre en perspective sur un plan scientifique les connaissances historiques, à discerner l'innovant du traditionnel et à adopter une posture scientifique impartiale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Lire, résumer, discuter un texte de nature historiographique ou épistémologique, expliciter une question historiographique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit comme à l'oral selon les codes communs

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *Ouvrages généraux :*

CAIRE-JABINET Marie-Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, 2013.

EHRARD Jean et PALMADE Guy, *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 1964. Excellent ouvrage, qui pose de façon claire dans une première partie les grands moments de l'évolution de l'écriture de l'histoire, puis donne des extraits de textes des principaux historiens, de Villehardouin à Marc Bloch.

- *Ouvrages spécialisés :*

FEBVRE Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 1953 (1^{re} éd.). Un important recueil de lecture facile des articles de l'historien moderniste, l'un des fondateurs des Annales.

- *Sources :*

La « préface » de *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* est donnée par extraits dans ce cours; on pourra la retrouver in extenso dans la réédition en 1966 en deux volumes (A. Colin).

- *Souvenirs d'historiens (éventuellement) :*

Les historiens n'ont commencé qu'à une époque récente à s'expliquer sur leurs choix, leur métier, leur conception de la discipline.

Parce que son parcours et son oeuvre sont singuliers, on pourra lire ARIÈS Philippe, *Un historien dimanche*, Paris, Seuil, 1980.

VVH3CLAN Langue**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH3CLAN : Langue**DESCRIPTION :**

UE orientée vers l'acquisition ou la révision de bases en matière de langues vivantes ou anciennes.

OBJECTIFS :

Approches de langues vivantes et/ou anciennes au choix pour l'étudiant qui suit le parcours linguistique au Ctu initié en L2 et terminé en M1. En L2, le niveau est celui de la remise à niveau pour l'anglais ou l'allemand, de l'apprentissage des bases pour le latin et le grec ancien.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

L'étudiant est amené à s'exprimer par écrit et par oral dans l'une de ces langues suivant les modes d'apprentissage pédagogiques à distance utilisés par les enseignants.

Savoir s'exprimer dans une langue ancienne à un niveau grammatical et lexical simple, savoir traduire ou comprendre quelques grands textes d'accès aisé en matière d'antiquité grecque ou latine. Savoir s'exprimer en anglais ou en allemand et traduire ces langues à un niveau débutant.

EST COMPOSÉ DE :**→Anglais 1****VVH3EEN1 | 6.0 ECTS | Période : 0****Enseignant : Caroline GOSSELIN****DESCRIPTION :**

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Anglais général.

Cette UE vous propose un contenu varié pour développer vos compétences en anglais : un parcours thématique interactif basé sur l'anglais général sur Moodle et un parcours individuel sur une plateforme d'apprentissage de l'anglais en ligne qui vous permettra de travailler, à la carte, les compétences que vous devez améliorer pour atteindre ou consolider le niveau intermédiaire avancé (B2) requis à l'université selon le CECRL. Vous serez accompagnés par un enseignant tuteur qui animera le cours et vous conseillera dans votre cheminement qui débutera par un test de niveau sur la plateforme.

Ce cours se déroule sur l'année complète avec un contrôle continu de 7 évaluations qui testeront les différentes compétences orales et écrites du niveau B2 du CECRL. La note finale sera basée sur la moyenne des 6 meilleures notes de l'année.

Une seconde chance (appelée aussi session 2) sera organisée en ligne fin juin pour cette UE. Ainsi, les notes obtenues lors de celle-ci complètent les notes de la session 1 pour calculer votre nouvelle moyenne (voir le détail du calcul dans les modalités d'évaluation sur votre espace de cours).

OBJECTIFS :

Acquérir ou consolider un niveau intermédiaire avancé (B2) requis à l'université selon le CECRL (Cadre

européen commun de référence pour les langues) sur les plans oral et écrit.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Les compétences à acquérir sont : faire un résumé/ un synthèse à l'écrit à partir de plusieurs textes ; exprimer et étayer son opinion à l'oral ; faire une présentation d'un sujet connu à l'oral ; comprendre des documents à l'oral / écrit sur des sujets non familiers

BIBLIOGRAPHIE :

Cf. cours

→Allemand remise à niveau

VVH3EDE1 | 6.0 ECTS | Période : 0

Enseignant : None

DESCRIPTION :

Cours annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai

Allemand : remise à niveau.Ce cours FIT-EST (Dijon) est enseigné par Vincent FORGEOT - vincent.forgeot@u-bourgogne.fr

OBJECTIFS :

Ce cours vise à entraîner à la compréhension orale et écrite de l'allemand contemporain. La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Lire Vocable*
- *Révisions grammaticales dans la Grammaire de l'allemand de A à Z.*

→Latin niveau 1

VVH3ELA1 | 6.0 ECTS | Période : 0

Enseignant : None

DESCRIPTION :

Cours annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai

Latin initiation I : cours de latin pour débutants.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par G. BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Le cours vise la maîtrise des principes de fonctionnement généraux du latin et la traduction de petits textes abordables. Les conditions d'accès sont libres et supposent la maîtrise du français écrit. On commencera par prendre la mesure du système casuel et de ses implications, puis l'on s'attachera simultanément à l'exploration des déclinaisons nominales et pronominales, d'une part, et des modes et temps verbaux d'autre part.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de la Licence ou du Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

OBJECTIFS :

Initiation à la langue latine et à son système.

Première approche de la morphologie et de la syntaxe latines.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Apprendre à traduire un texte simple. Se familiariser avec le vocabulaire latin.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Une grammaire scolaire; les références seront données au Précis de grammaire des lettres latines, GASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., Paris, 1979 (rééd.).*
- *Un dictionnaire latin-français non abrégé.*

→Grec niveau 1

VVH3EGR1 | 6.0 ECTS | Période : 0

Enseignant : None

DESCRIPTION :

Cours annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai

Initiation au grec ancien : cours de grec pour débutants.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par L. LEIDWANGER - laurent.leidwanger@u-bourgogne.fr

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de Licence ou de Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

OBJECTIFS :

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien: découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

BIBLIOGRAPHIE :

- *E. RAGON, Grammaire grecque, Paris, Nathan*
- *ALLARD et FEUILLATRE, Grammaire grecque, Paris, Hachette*
- *A. LEBEAU, J. METAYER, Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants, Paris, SEDES, 1990*

VVH4U1 Grandes questions d'histoire moderne**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH4U1 : Grandes questions d'histoire moderne**DESCRIPTION :**

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire ancienne moderne ; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS :

L'UE demande la maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les spécificités culturelles de la période et les champs thématiques abordés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Il s'agit de comprendre la complexité des phénomènes historiques, de comprendre l'importance des sources et les maîtriser, d'en saisir les spécificités, de connaître le vocabulaire disciplinaire.

EST COMPOSÉ DE :→**Grandes questions d'histoire moderne 2****VVH4EMO2 | None ECTS | Période : 1****Enseignant : Corinne MARCHAL****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

L'Europe au XVIIIe siècle : unité et divisions : corinne.marchal@univ-fcomte.fr

Ce cours explore les éléments qui façonnent l'unité de l'Europe au XVIIIe siècle, mais il souligne également les limites de cette unité, mettant en exergue les divisions entre puissances européennes et l'hétérogénéité des sociétés et des économies du continent.

OBJECTIFS :

Maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les approches historiques et relevant de différents champs de l'histoire, savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome

Esprit analytique, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication

Savoir assembler, comprendre et utiliser les sources du XVIIIe siècle.

Savoir restituer les phénomènes historiques dans leurs dynamiques et leur complexité au moyen d'une expression écrite claire et concise.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Ouvrages de synthèse :*

DENIS Michel et BLAYAU Noël, *Le XVIIIe siècle*, A. Colin, 1990.
 DEYON Pierre, *L'Europe au XVIIIe siècle*, Paris, coll. « les Fondamentaux », 1995-2000.
 LEBRUN François, *L'Europe et le monde (XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle)*, A. Colin, 1987.
 PERONNET Michel, *Le XVIIIe siècle des Lumières à la Sainte-Alliance*, Hachette Supérieur, 1998.

- *L'Europe des Lumières :*

CASSIRER Ernst, *La Philosophie des Lumières*, Fayard, 1997.
 POMEAU René, *L'Europe des Lumières, cosmopolitisme et unité européenne au XVIIIe siècle*, Paris, 1995.
 POULOT Dominique, *Les Lumières*, PUF, 2000.

- *La Grande-Bretagne au XVIIIe siècle :*

CHASSAIGNE, *Histoire de l'Angleterre des origines à nos jours*, Flammarion, 1996.
 COTTRET, *Histoire d'Angleterre XVIe-XVIIIe siècle*, PUF, 2003.
 MINOIS Georges, *L'Angleterre géorgienne*, PUF, coll. « Que sais-je ? » n°3303.
 TUTTLE Elizabeth, *Les Iles britanniques à l'âge moderne, 1485-1783*, Hachette, 1996.

- *Le despotisme éclairé :*

BLUCHE François, *Le despotisme éclairé*, Fayard, 1969.

- *Les relations entre puissances européennes :*

BÉLY Lucien, *Les relations internationales en Europe. XVIIe-XVIIIe siècles*, PUF, 1992.
 DZIEMBOWSKI Edmond, *La guerre de Sept Ans. 1756-1763*, Perrin, 2015.

- *Économie et sociétés*

DELLEAUX Fulgence, *Histoire économique de l'Europe moderne : XVe-XVIIIe siècles*, A. Colin, 2015.
 ZELLER Olivier dir., *Histoire de l'Europe urbaine. La ville moderne XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Seuil, 2012.

→Grandes questions d'histoire moderne 1

VVH4EMO1 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Corinne MARCHAL

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

La France au XVIIIe siècle : crises et mutations : corinne.marchal@univ-fcomte.fr

Ce cours a pour propos de révéler les changements profonds, irréversibles, qui affectent la France au XVIIIe siècle et de souligner la complexité et les contradictions de ce « siècle Janus » (Hubert Méthivier), attaché à l'Ancien Régime et le reniant tout à la fois.

OBJECTIFS :

Maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les approches historiques et relevant de différents champs de l'histoire, savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome

Esprit analytique, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication

Savoir assembler, comprendre et utiliser les sources du XVIIIe siècle.

Savoir restituer les phénomènes historiques dans leurs dynamiques et leur complexité au moyen d'une expression écrite claire et concise.

BIBLIOGRAPHIE :

- AVEZON Laurent, *La France au XVIIIe siècle : 1715-1789*, Paris, A. Colin, 2011.

- CHALINE Olivier, *La France au XVIIIe siècle*, Belin-Sup., 2012.
- COTTRET Monique, *Culture et politique dans la France des Lumières 1715-1792*, A. Colin, 2002.
- DENIS Michel, BLAYAU Denis, *Le XVIIIe siècle*, A. Colin, 2004.
- ZYSBERG André, *La monarchie des Lumières 1715-1786*, *Nouvelle histoire de la France moderne*, Seuil, 2002.

VVH4U2 Grandes questions d'histoire contemporaine**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH4U2 : Grandes questions d'histoire contemporaine**DESCRIPTION :**

UE qui aborde des grandes questions de l'histoire contemporaine ; elle correspond à un savoir plus approfondi, à une compréhension et une maîtrise des spécificités de la période étudiée.

OBJECTIFS :

L'UE demande la maîtrise d'un savoir plus précis, différencié selon les spécificités culturelles de la période et les champs thématiques abordés.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Il s'agit de comprendre la complexité des phénomènes historiques, de comprendre l'importance des sources et les maîtriser, d'en saisir les spécificités, de connaître le vocabulaire disciplinaire.

EST COMPOSÉ DE :→ **Grandes questions d'histoire contemporaine 2****VVH4ECO2 | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Pierre VERSCHUEREN****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

La mondialisation actuelle: pierre.verschueren@univ-fcomte.fr

Après avoir présenté les diverses hypothèses de datation et de définition du sujet, le cours se focalisera sur la mondialisation actuelle qui a débuté dans les années 1970. Tout d'abord en expliquant la mondialisation commerciale (GATT, OMC, libre-échange, NTIC, containers...), puis en insistant sur les entreprises, comme acteurs et vecteurs de la mondialisation (délocalisation, FTN, capitalisme managérial...), et enfin en décrivant la mondialisation financière (flottement des monnaies, dérèglementation, FMI, crises...). Après avoir défini le sujet, on insistera sur les conséquences et sur les enjeux de la mondialisation (dettes, inégalités, question écologique...), puis on terminera par une réflexion sur la mondialisation actuelle comme choix politique néo-libéral à partir des années 1980 (confiance dans la marché et critique de l'Etat, Consensus de Washington), mais choix contesté (par les anti- et les altermondialistes).

OBJECTIFS :

Maîtriser un savoir précis relatif à un champ de connaissances du XXe s. ; savoir assembler, comprendre et utiliser les sources de l'histoire, savoir comprendre leur originalité sans a priori.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, Connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome.

Esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

BIBLIOGRAPHIE :

- ADDA J., *La mondialisation de l'économie (Genèse et problèmes)*, Paris, La Découverte, 2 volumes, 8e édition, 2012, 344 p. (Une valeur sûre).
- ARDINAT G., *Comprendre la mondialisation en 10 leçons*, Ellipses, 2012, 192 p. (Ouvrage de référence, car clair et très structuré avec un excellent glossaire).
- ARNAUD A.-J. (dir.), *Dictionnaire de la mondialisation*, Paris, LGDJ, 2010, 530 p. (Pour consultation).
- BERGER S., *Notre première mondialisation : leçons d'un échec oublié*, Paris, Seuil, 2003, 96 p.
- GIRAUD P.-N., *La mondialisation : émergences et fragmentations*, Auxerre, Sciences Humaines, 2012, 167 p.

→Grandes questions d'histoire contemporaine 1

VVH4ECO1 | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Paul DIETSCHY

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Violences globales et guerres-monde: paul.dietschy@univ-fcomte.fr

Il s'agit d'étudier les mutations des conflits militaires et des formes de la violence de guerre depuis la Révolution française jusqu'aux conflits asymétriques contemporains dans une perspective globale. Une attention particulière sera portée aux guerres de conquête coloniale, aux conflits mondiaux, aux génocides et aux violences contre les civils. Voici quelques exemples de thématiques qui pourront être abordées : Des guerres révolutionnaires à la guerre de Sécession : la naissance de la guerre totale ? ; Small wars ; Les guerres de conquête coloniale ; La Grande Guerre et la mort de masse ; La SDN et la lutte contre la guerre ; La « guerre de 15 ans » ; Une guerre civile internationale : la guerre d'Espagne ; La Seconde Guerre mondiale et les populations civiles ; La guerre nucléaire ; Les guerres de décolonisation et postcoloniales ; Entre guerre civile et conflits asymétriques : le terrorisme ; Le « bel avenir de la guerre » dans le « nouvel ordre mondial » . . .

PREREQUIS :

Connaître la chronologie des principaux événements de l'histoire européenne et de l'histoire mondiale de 1789 à nos jours à partir des bases fournies par les manuels de l'enseignement secondaire.

Maîtriser quelques concepts-clés : processus de totalisation, mobilisation, front intérieur, violence de masse, génocide.

OBJECTIFS :

Approfondir les connaissances sur l'histoire contemporaine à travers une grande question transversale (XIXe-XXIe siècles)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Développer l'esprit de synthèse, développer la maîtrise des concepts de la discipline et l'apprentissage de l'expression écrite et orale. saisir et restituer la complexité des phénomènes historiques, avoir conscience des temporalités, distinguer subjectivité et partialité, Connaître le vocabulaire disciplinaire, mobiliser et mettre en relation des documents de nature différente, fournir un travail autonome.

Esprit analytique, maîtrise de la langue, capacité de documentation, maîtrise de différents niveaux et supports de communication.

BIBLIOGRAPHIE :

- AGLAN A. et FRANK R. (dir.), *1937-1947 La guerre-monde*, Paris, Folio, 2015, t. 1 et 2.
- AUDOIN-ROUZEAU S., *Combattre : Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX-XXIe siècles)*, Paris, Éd. du Seuil, 2e éd. 2011
- BEAUPRE N., *Les Grandes Guerres (1914-1945)*, Paris, Belin, 2e éd. 2014
- BELL D. et BELL A., *La première guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.

- FREMEAUX J., *De quoi fut fait l'empire : Les guerres coloniales au XIXe siècle*, Paris, CNRS éditions, 2010.

VVH4ESMO Savoirs et méthodes en histoire moderne**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre
- Enseigné en période 2 (février à mai)

Responsable : **Hugues DAUSSY, Marie DAUSSY**

VVH4ESMO : Savoirs et méthodes en histoire moderne

Intervenant : **Hugues DAUSSY, Marie DAUSSY**

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

L'Europe de la Renaissance: hugues.daussy@univ-fcomte.fr et marie.daussy@univ-fcomte.fr

Le cours a pour ambition de présenter les différentes facettes du mouvement culturel que fut la Renaissance. Vécue à la fois comme un retour aux sources antiques et comme un formidable élan novateur, la Renaissance se diffusa, progressivement et avec une intensité variable de la fin du xive siècle jusqu'à la fin du xvie siècle, à l'ensemble des États de l'Europe occidentale. On s'intéressera à tous les aspects de ce renouveau culturel, en particulier à l'humanisme, à l'art, au progrès scientifique et technique, aux découvertes géographiques, mais aussi à l'impact de ces bouleversements dans les domaines politique, militaire, diplomatique et religieux. Humanistes, artistes et princes mécènes seront au cœur de la réflexion conduite à travers un large spectre thématique. Le TD, étroitement appuyé sur le cours, a pour objectif d'enseigner les méthodes de la dissertation et du commentaire de textes historiques

OBJECTIFS :

UE destinée à approfondir l'apprentissage de la dissertation et du commentaire de document sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire moderne.

Connaissance des grands événements et des dynamiques majeures ; maîtrise des repères chronologiques essentiels.

Capacité à maîtriser les techniques du commentaire de texte et de la dissertation, à organiser des connaissances selon un ordre logique défini par une problématique scientifique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit selon les codes communs.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- BURKE, Peter, *La Renaissance européenne*, coll. « Faire l'Europe », Seuil, 2000.
- DAUSSY, Hugues, Gilli, Patrick et Nassiet, Michel, *La Renaissance (vers 1470-vers 1560)*, Belin, 2002.
- DELUMEAU, Jean, *La civilisation de la Renaissance*, Arthaud, 1967 et 1984.
- GARIN, Eugenio (dir.), *L'homme de la Renaissance*, Seuil, 1990.
- HALE, John R., *La civilisation de l'Europe à la Renaissance*, Perrin, 1991.
- JOUANNA, Arlette, *La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire*, coll. « Bouquins », Robert Laffont, 2001.
- TALLON, Alain, *L'Europe de la Renaissance*, coll. *Que-sais-je ?*, Paris, PUF, 2006.

VVH4EHME Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre
- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)

Responsable : **Anne WAGNER, Laurence DELOBETTE-DELSALLE****VVH4EHME : Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale**Intervenant : **Anne WAGNER, Laurence DELOBETTE-DELSALLE****DESCRIPTION :****Cours enseignés en période 1, d'octobre à janvier.**

Historiographie des grandes questions d'histoire médiévale (Ve s-XVe s.).

Histoire de la Bourgogne (IVe-XVe s.).

Cours de Mme A. Wagner : La Bourgondie. anne.wagner@univ-fcomte.fr

La Bourgondie fut créée par le peuple burgonde après son installation en Sapaudie, au Ve siècle. Gondebaud, gouverna un territoire qui s'étend de Langres à Marseille et du Rhin à la Loire. Les fils de Clovis mettent un terme au royaume burgonde. Les Mérovingiens y installent un roi - le plus connu fut Gontran. En 613, après la capture et la mise à mort de Brunehilde, Clotaire II réunit la Bourgogne à ses états. En 687, le royaume de Bourgogne-Neustrie disparaît dans l'empire carolingien. Le traité de Verdun de 843 divise la Bourgogne. En 879, une assemblée réunie à Mantaille élit pour roi Boson, beau-frère de Charles le Chauve. Son élection réalise contre lui l'union des Carolingiens, Boson meurt en 887. En 888 les grands de Transjurane, se réunissent dans la basilique d'Agaune pour proclamer roi le duc Rodolphe. Rodolphe III, mort en 1032, sans postérité, institue l'empereur Conrad II son héritier.

Cours de Mme L. Delobette : La Bourgogne. laurence.delobette@univ-fcomte.fr

Si l'expression avait encore quelque vigueur, il serait possible d'introduire le cours sous une forme interrogative et de se demander ainsi: « De quoi la Bourgogne est-elle le nom ? ». En effet, dans un ouvrage célèbre paru en 2011 et intitulé *Vanished Kingdoms*, l'historien Norman Davies identifie pas moins de quinze incarnations de la Bourgogne, du Ve au XXe siècle. Un peu auparavant, le géographe Jean-Jacques Bavoux a quant à lui posé, dans un article publié en 1992, cette question radicale : « La Bourgogne existe-t-elle ? ». Ces deux auteurs montrent comment l'impression fallacieuse de continuité masque en réalité une grande instabilité territoriale et institutionnelle. Le cours et les TD s'inscriront dans la suite de ceux dispensés par Anne Wagner et porteront, dans la perspective évoquée ci-dessus, sur cette notion de Bourgogne, « véritable aire d'indécision » incarnée par de nombreuses configurations, du royaume au duché et au comté et des États bourguignons aux cercles de Bourgogne. Le territoire bourguignon, très loin d'apparaître comme un espace délimité et fixe, constitue bien sûr une construction, très liée aux rapports entre une société donnée et l'espace dans lequel elle se développe.

OBJECTIFS :

Acquérir une connaissance des grands courants historiographiques de la période médiévale, des grandes notions épistémologiques et des courants actuels de la recherche historique.

Capacité à mettre en perspective sur un plan scientifique les connaissances historiques, à discerner l'innovant du traditionnel.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Lire, résumer, discuter un texte de nature historiographique ou épistémologique,

Expliciter une question historiographique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit.

Comprendre une perspective de mise en valeur patrimoniale, prendre conscience du contexte local.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *DEMOTZ F., L'An 888. Le Royaume de Bourgogne. Une puissance européenne au bord du Léman, Lausanne, 2012.*
- *FAVROD J., Les Burgondes. Un royaume oublié au coeur de l'Europe, Lausanne, 2002.*
- *FIETIER R. (DIR.), Histoire de la Franche-Comté, Toulouse, Privat, 1977.*
- *GONZALES A. et GRESSER P., Nouvelle histoire de la Franche-Comté, Pontarlier, éditions du Belvédère, t. 1, 2014.*
- *GUILLERE C., POISSONJ.-M., RIPART L., DUCOURTHIAL C. (DIR.), Le Royaume de Bourgogne autour de l'an Mil, Université de Savoie, 2008.*
- *LECUPPRE-DESJARDIN E., Le Royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIVe-XVe siècles), Paris, 2016.*
- *Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie : de 888 aux premières années du XIIIe siècle, Paris, SEDES, 2008 (chapitres sur la Bourgogne).*
- *RICHARD J. (DIR.), Histoire de la Bourgogne, Toulouse, Privat, 1978.*

VVH4UPRO Préprofessionnalisation 1**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH4UPRO : Préprofessionnalisation 1**DESCRIPTION :**

UE destinée à la maîtrise analytique d'informations historiques et historiennes ; elle permet aux étudiants d'exploiter un ensemble de documents d'époques différentes et de comprendre l'apport scientifique d'analyses d'historiens en vue de compétences exigées dans les concours ou dans la recherche.

OBJECTIFS :

Connaissance de la diversité documentaire mobilisable en histoire des sources aux méta-documents.
Décrire, synthétiser et mettre en relation des documents de nature différente, résumer et restituer les grands apports d'un document

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Capacité à comprendre, à analyser l'information dans sa diversité d'expression et à la restituer sous diverses formes.

EST COMPOSÉ DE :**→Préprofessionnalisation en histoire ancienne et médiévale****VVH4EPAM | 3.0 ECTS | Période : 2****Enseignant : Laurence DELOBETTE-DELSALLE, Bassir AMIRI****DESCRIPTION :**

[Cours enseignés en période 2, de février à mai.](#)

Histoire ancienne : bassir.amiri@univ-fcomte.fr

1/ En histoire ancienne, ce cours a pour objectif l'apprentissage de techniques nécessaires aux études historiques et notamment l'acquisition des méthodes universitaires et disciplinaires en histoire. L'enseignement porte sur des exercices précis (note de synthèse et compte rendu de lecture) autour d'une question englobant les grands domaines d'étude de l'histoire ancienne (politique, économie, société, culture).

Histoire médiévale : laurence.delobette@univ-fcomte.fr

2/ En histoire médiévale: Le cours envisage la diversité documentaire qu'il est possible de mobiliser en histoire médiévale, et notamment le développement des « humanités numériques ». Les étudiants auront à s'intéresser à différents sites internet ainsi qu'à diverses réalisations disponibles en ligne.

OBJECTIFS :

Savoirs : connaissance de la diversité documentaire mobilisable en histoire des sources aux méta documents.

Aptitudes : capacité à comprendre, à analyser l'information dans sa diversité d'expression et à la restituer sous diverses formes.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Décrire, synthétiser et mettre en relation des documents de nature différente, résumer et restituer les grands apports d'un document

BIBLIOGRAPHIE :

- *En histoire ancienne :*

FINLEY M.I., *Sur l'histoire ancienne. La matière, la forme et la méthode*, Paris, La (Re)découverte, 2001.

- *En histoire médiévale:*

C. CAROZZI et H. TAVIANI-CAROZZI (dir.), *Le médiéviste devant ses sources, questions et méthodes*, Marseille, 2004.

O. GUYOTJEANNIN, *Les sources de l'histoire médiévale*, Paris, 1998.

Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle, XXXVIIIe Congrès de la SHMESP, Paris, 2008.

→Préprofessionnalisation en histoire moderne et contemporaine

VVH4EPMC | 3.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Jerome LOISEAU, Benoit LITTARDI

DESCRIPTION :

Cours enseignés en période 2, de février à mai.

1/ Exercices et méthodes en histoire moderne: jerome.loiseau@univ-fcomte.fr

Ce cours, en partant notamment d'un livre de travail consacré à la mondialisation moderne, se propose d'entraîner différentes compétences transférables dans d'autres domaines : notes de lectures, résumés de chapitres et d'articles, mises en relation des informations.

2/ Histoire du monde contemporain : le monde depuis 1789 : benoit.littardi@univ-fcomte.fr

C'est au sein de cet espace-temps global que seront choisis des documents de taille et de quantité variables sur lesquels les étudiants devront réaliser des notes de synthèse et effectuer des comptes rendus de lecture partielle ou non d'ouvrages ayant une large ouverture historique.

OBJECTIFS :

Connaissance de la diversité documentaire mobilisable en histoire des sources aux méta-documents. Capacité à comprendre, à analyser l'information dans sa diversité d'expression et à la restituer sous diverses formes

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Décrire, synthétiser et mettre en relation des documents de nature différente, résumer et restituer les grands apports d'un document

BIBLIOGRAPHIE :

- *En histoire moderne:*

Th. Brook, *Le chapeau de Vermeer. Le XVIIe siècle à l'aube de la mondialisation*, Paris, Payot, 2010 (livre de travail).

- *En histoire contemporaine :*

Pascaline MALASSINGNE et Fabien MALASSINGNE, *Rédiger une note de synthèse*. Paris, Eyrolles, 2013, 202 p.

<http://devhist.hypotheses.org/>

20 - Structure de la Licence 3

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Licence histoire semestre 5		
	VVH5U1 - Approfondissement en histoire ancienne	6.0
1 →	VVH5EAN2 - Approfondissement en histoire ancienne 2	N/C
1 →	VVH5EAN1 - Approfondissement en histoire ancienne 1	N/C
	VVH5U2 - Approfondissement en histoire médiévale	6.0
2 →	VVH5EME2 - Approfondissement en histoire médiévale 2	N/C
2 →	VVH5EME1 - Approfondissement en histoire médiévale 1	N/C
	VVH5ESCO - Savoirs et méthodes en histoire contemporaine	6.0
1 →	VVH5EHAN - Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne	6.0
	VVH5CPRO - Préprofessionnalisation 2 : stage, concours, recherche	6.0
A →	VVH5ERES - Méthodologie du résumé	6.0
A →	VVH5EPST - Préparation au stage et stage de découverte	6.0
2 →	VVH5EATE - Atelier personnel. Dossier de recherche en hist. médiévale	6.0
Licence histoire semestre 6		
	VVH6U1 - Approfondissement en histoire moderne	6.0
1 →	VVH6EMO1 - Approfondissement en histoire moderne 1	N/C
1 →	VVH6EMO2 - Approfondissement en histoire moderne 2	N/C
	VVH6U2 - Approfondissement en histoire contemporaine	6.0
2 →	VVH6ECO2 - Approfondissement en histoire contemporaine 2	N/C
2 →	VVH6ECO1 - Approfondissement en histoire contemporaine 1	N/C
1 →	VVH6EADH - Approche interdisciplinaire de l'histoire	6.0
	VVH6CATE - Atelier personnel. Dossier de recherche	6.0
2 →	VVH6EAMO - Atelier personnel. Dossier de recherche en histoire moderne	6.0
2 →	VVH6EACO - Atelier personnel. Dossier de recherche en hist. contempo.	6.0
	VVH6CLAN - Langue	6.0
A →	VVH6EEN2 - Anglais 2	6.0
1 →	VVH6EDE2 - L'histoire de l'Allemagne en allemand	6.0
A →	VVH6ELA1 - Latin niveau 1	6.0
A →	VVH6ELA2 - Latin niveau 2	6.0
A →	VVH6EGR1 - Grec niveau 1	6.0
1 →	VVH6EGR2 - Grec niveau 2	6.0

Les périodes :

- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
- Enseigné en période 2 (février à mai)
- Enseigné toute l'année

21 - Descriptif des enseignements de la licence 3

VVH5U1 | Approfondissement en histoire ancienne

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVH5U1 : Approfondissement en histoire ancienne

DESCRIPTION :

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire de l'antiquité.

OBJECTIFS :

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire de l'antiquité/médiévale/moderne/contemporaine.

Maîtrise affirmée de la chronologie, de la méthodologie et des concepts historiens.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Connaissance approfondie des sources et de leurs approches. Synthétiser les connaissances et commenter les sources dans le cadre d'un exposé structuré, argumenté et nuancé selon la méthodologie historique.

EST COMPOSÉ DE :

→Approfondissement en histoire ancienne 2

VVH5EAN2 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Antonio GONZALES

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Origines et développements du christianisme dans l'Antiquité : antonio.gonzales@univ-fcomte.fr

Il s'agit dans le cadre de cet enseignement d'aborder la genèse du christianisme et ses différents courants spirituels et culturels à partir des origines juives et helléniques. On verra également comment cette philosophie va devenir la religion centrale et une religion de pouvoir à la fin de l'Antiquité dans le Bassin méditerranéen

OBJECTIFS :

Maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie, connaissance approfondie des sources et de leurs approches.

Dissserter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation, planifier et réaliser une recherche.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

BIBLIOGRAPHIE :

- *BENOIT A. et SIMON M., Judaïsme et christianisme antique d'Antiochus Epiphane Constantin, Paris, 1998*

- MATTEI P., *Le Christianisme antique (1er-Ve siècles)*, Paris, 2002
- MATTEI P., *Le christianisme antique de Jésus à Constantin*, Paris, 2011
- DAVIES J. G., *La Vie quotidienne des premiers Chrétiens*, Neuchâtel, 1956

→Approfondissement en histoire ancienne 1

VH5EAN1 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Guy LABARRE

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Les monarchies hellénistiques: guy.labarre@univ-fcomte.fr

De grandes monarchies sont nées des suites de la conquête d'Alexandre et des rivalités entre ses successeurs. Comment ces royaumes ont-ils été créés ? Quelles furent leurs évolutions jusqu'à la domination romaine ? Comment les rois réussirent-ils à imposer leur autorité sur des territoires immenses et hétérogènes, et quels États réussirent-ils à édifier ? Quelles furent les relations des rois et de leurs représentants avec les cités grecques, mais aussi avec les peuples conquis qui avaient conservé leurs traditions, leur langue et leur culture ? Il s'agira donc de comprendre ce qui caractérise ces monarchies et cette période dite *hellénistique* parce que marquée par la diffusion de la culture hellénique en milieu étranger.

OBJECTIFS :

Maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie, connaissance approfondie des sources et de leurs approches.

Dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation, planifier et réaliser une recherche.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

BIBLIOGRAPHIE :

- CABANES (P.), *Le monde hellénistique, 323-188*, Paris, Seuil, 1995. VIAL (Cl.), *Les Grecs, de la Paix d'Apamée à la bataille d'Actium, 188-31*, Paris, Seuil, 1995.
- CAPDETREY (L.), GRANDJEAN (C.), HOFFMANN G. et alii, *Le monde hellénistique*, Paris, Armand Colin, 2008.
- CAPDETREY (L.), *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 av. J.-C.)*, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- PRÉAUX (Cl.), *Le monde hellénistique, la Grèce et l'Orient*, 2 vol., Paris, 2002 (rééd. de 1978).
- PROST (F.), dir., *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée*, Presses universitaires de Rennes, 2003.
- SARTRE (M.), *L'Anatolie hellénistique, de l'Égée au Caucase*, Paris, A. Colin, 2003.
- VIAL C., *Les Grecs, de la Paix d'Apamée à la bataille d'Actium, 188-31*, Paris, Seuil, 1995.
- WILL (Éd.), *Histoire politique du monde hellénistique*, 2 vol., nouvelle édition Paris, Points-Histoire, 2003.

VVH5U2 Approfondissement en histoire médiévale**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH5U2 : Approfondissement en histoire médiévale**DESCRIPTION :**

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire médiévale.

OBJECTIFS :

Maîtrise affirmée de la chronologie, de la méthodologie et des concepts historiens.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Connaissance approfondie des sources et de leurs approches. Synthétiser les connaissances et commenter les sources dans le cadre d'un exposé structuré, argumenté et nuancé selon la méthodologie historique.

EST COMPOSÉ DE :**→Approfondissement en histoire médiévale 2****VVH5EME2 | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Emilie ROSENBLIEH****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

La monarchie pontificale (XIIIe-XVe s.) : une théocratie contestée ? emilie.rosenblieh@univ-fcomte.fr

La papauté tenta d'instaurer une théocratie dans la chrétienté, entre la réforme grégorienne (2de moitié du xie siècle) et la Réforme protestante (début du xvie siècle). La première partie du cours retrace l'évolution du gouvernement pontifical de l'Église latine, entre le moment où le pape se réserva le titre de « vicaire du Christ » (vicarius Christi) au début du xiiiie siècle et l'absolutisation de la monarchie pontificale à la fin du xve siècle. Durant cette période, la papauté traversa d'importantes crises politiques, par exemple sous le pontificat de Boniface VIII, durant le Grand Schisme d'Occident ou lors de la contestation conciliaire. Il s'agit d'étudier, dans une seconde partie les principaux acteurs du gouvernement pontifical de l'Église latine (cardinaux, évêques), les rouages de la bureaucratie curiale, ainsi que les fondements sacrés, juridiques et rituels, de la légitimité attachée au Siège apostolique. La primauté que les papes ont revendiquée au sommet de l'Église latine a suscité des résistances et des oppositions, tant dans le clergé que parmi les princes. Contestée, la papauté n'en fut pas moins imitée : elle constitua un modèle opératoire pour les États européens en construction.

OBJECTIFS :

Synthétiser des connaissances dans une dissertation, lire et commenter des documents historiques. Acquérir une maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie historique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Développer un esprit critique et analytique.
Mener un travail autonome et réflexif.

BIBLIOGRAPHIE :

- *CEVINS M.-M. et MATZ J.-M., Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident*

- latin, 1179-1449, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010 (Histoire).*
- HILAIRE Y.M. (dir.), *Histoire de la papauté. 2000 ans de mission et de tribulations*, Paris, Tallandier, 1996 rééd. 2003 (Point histoire), p. 208-299.
 - LEVILLAIN P. (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994 rééd. 2003.
 - VAUCHEZ A. (dir.), *Histoire du christianisme : des origines à nos jours*, t. 5 : *Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*; t. 6 : *Un temps d'épreuves (1274-1449)*, MOLLAT du JOURDIN M. et VAUCHEZ A. (dir.), Paris, Desclée, 1990 et 1993.
 - VINCENT C., *Église et société en Occident, XIIIe-XVe siècles*, Paris, A. Colin (Collection U), 2009.

→Approfondissement en histoire médiévale 1

VVH5EME1 | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Sylvie BEPOIX

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Crises et reconstructions dans le royaume de France, XIVe-XVe siècles : sylvie.bepoix@univ-fcomte.fr

Après trois siècles de prospérité, toute l'Europe occidentale va connaître de graves crises. Le royaume de France au cours de l'essor a été étudié en deuxième année, dans ses aspects politiques, économiques, sociaux et religieux, éléments de connaissance préalable à la compréhension de la période qui va nous intéresser cette année. Ils sont donc considérés comme assimilés, nous n'y reviendrons pas. Le thème, exclusivement économique et social, s'ouvre donc sur le début de la rupture avec l'époque de croissance puis envisage les crises et leurs conséquences sur la société et l'économie du royaume. Enfin, la période ultérieure, à partir de la fin du XIVe siècle, voit la dépression s'installer et les nécessaires adaptations qui mèneront au début de la reconstruction, fin XVe siècle. Le temps long permet une approche intéressante des réactions, adaptations des populations et de l'économie face à des crises extrêmement violentes et provoquant souvent l'incompréhension. Des exemples précis seront cependant utilisés pour illustrer les différents phénomènes.

OBJECTIFS :

Synthétiser des connaissances dans une dissertation, lire et commenter des documents historiques. Acquérir une maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie historique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Développer un esprit critique et analytique.
Mener un travail autonome et réflexif.

BIBLIOGRAPHIE :

- P. CONTAMINE, *L'économie médiévale*, Paris, 1993.
- E. CARPENTIER, M. LE MENE, *La France du XIe au XVe siècle, population, société, économie*, Paris, coll. PUF, 1996.
- R. FOSSIER, *La société médiévale*, Paris, 1991.
- B. BOVE, *Le temps de la guerre de cent ans*, Paris, 2009.
- V. TOUREILLE (dir.), *Guerre et société, 1270-1480*, Paris, 2013.

VVH5ESCO Savoirs et méthodes en histoire contemporaine**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre
- Enseigné en période 2 (février à mai)

Responsable : **Benoit LITTARDI, Maxime KACI****VVH5ESCO : Savoirs et méthodes en histoire contemporaine**Intervenant : **Benoit LITTARDI, Maxime KACI****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Démocratie et République en France (1789-1947): benoit.littardi@univ-fcomte.fr et maxime.kaci@univ-fcomte.fr

La Révolution française, révolution des droits, marque une étape décisive à un triple niveau : l'irruption de nouveaux acteurs politiques et de nouvelles formes de participation à la vie publique, une culture politique qui marque durablement l'histoire de la France contemporaine et une réflexion sur les limites et les enjeux de la citoyenneté, de la République et de la Nation. Régimes césaristes, crises révolutionnaires, progrès inégaux de la démocratie parlementaire, avènement du régime républicain à la fin du XIXe siècle, mais aussi ses exclusions et ses contestations sociales et idéologiques dans la première moitié du XXe siècle scandent la vie politique française, jusqu'à la refondation de la République à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, source d'espoirs et de déceptions.

Voici quelques-unes des thématiques qui pourront être abordées : Les fondements de la souveraineté populaire sous la Révolution française ; Démocratie et Terreur : la Première République ; L'invention du césarisme démocratique ; La monarchie censitaire des Bourbons ; La monarchie censitaire du roi-bourgeois ; Les paradoxes du suffrage universel : la Seconde République ; Le césarisme démocratique de « Napoléon le Petit » ; La conquête de la République par les républicains ; La République « absolue » ; La laïcité en question ; Contestations antirépublicaines fin de siècle ; L'apogée du modèle républicain ; La crise du modèle républicain des années 1930 ; Vichy et la République ; La Libération : de nouvelles fondations ?

OBJECTIFS :

UE destinée à faire aboutir la méthode de la dissertation et du commentaire de document à un niveau avancé, sur le socle d'une thématique spécifique à l'histoire contemporaine.

Connaître les grands événements et dynamiques historiques, maîtriser des repères chronologiques essentiels par le biais d'une application méthodologique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Lire, résumer, discuter un texte de nature historique, expliciter une question historique.

Être capable de rédiger un commentaire composé et une dissertation, à organiser des connaissances selon un ordre logique défini

par une problématique scientifique. Être capable de construire un exposé incluant la maîtrise des différents supports pédagogiques utilisables.

Organiser des connaissances selon un ordre logique défini par une problématique scientifique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- AGULHON M., *La République (1880-1932)*, Paris, Hachette-Pluriel, 1999 (nouvelle éd.).
- APRILE S., *La Révolution inachevée (1814-1870)*, Paris, 2010.
- BEAUPRE N., *Les grandes guerres (1914-1945)*, Paris, 2012.
- BERSTEIN S. et WINOCK M. (dir.), *Histoire de la France politique, t. 3 : L'Invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Points-Seuil, 2008.
- BOURDIN P. (dir.), *Citoyenneté, démocratie, république, 1789-1899*, Paris, Ellipses, 2014.
- BRIARD M., BOURDIN P. et MARZAGALLI S., *Révolution, Consulat, Empire (1789-1815)*, Paris, 2009.
- CORNETTE J. (dir.), *Histoire de France*, Paris, Belin, 2009.
- DIAZ D., KACI M. et LEMBRE S., *Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899*, Paris, Bréal, 2014.
- DUCLERT V., *La République imaginée (1870-1914)*, Paris, 2010.
- HINCKER L. (dir.), *Citoyenneté, république, démocratie en France, 1789-1899*, Neuilly, Atlande, 2014.

VVH5EHAN Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre
- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)

Responsable : **Stephane RATTI, Antonio GONZALES****VVH5EHAN : Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne**Intervenant : **Stephane RATTI, Antonio GONZALES****DESCRIPTION :**

Cours enseignés en période 1, d'octobre à janvier.

Historiographie des grandes questions d'histoire de l'antiquité : stephane.ratti@univ-fcomte.fr et antonio.gonzales@univ-fcomte.fr

Dans le cadre de ce cours, il s'agit d'expliquer comment la discipline historique s'est constituée, s'est développée et a produit une réflexion sur elle-même à travers les civilisations de l'Antiquité et la réception qui en a été la conséquence aux périodes ultérieures. La démarche sera donc historiographique mais aussi épistémologique.

OBJECTIFS :

Connaissance des grands courants historiographiques de l'Antiquité, des grandes notions épistémologiques et des courants actuels de la recherche historique

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir lire, résumer, discuter un texte de nature historiographique ou épistémologique, expliciter une question historiographique, composer une réponse argumentée, s'exprimer à l'écrit comme à l'oral selon les codes communs

Capacité à mettre en perspective sur un plan scientifique les connaissances historiques, à discerner l'innovant du traditionnel et à adopter une posture scientifique impartiale.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

Pour le cours de Mr A. Gonzales:

- DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Historiographies : concepts et débats*, 2 vol., Paris, 2010.
- DOSSE F., *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 2000.
- HARTOG F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, 2003.
- MARROU H.-I., *De la connaissance historique*, Paris, 1954 (nouvelle édition : Paris, 1975).
- OFFENSTADT N., *L'historiographie*, Paris, 2011.
- POIRRIER P., *Introduction à l'historiographie*, Paris, Belin, 2009.

Pour le cours de Mr S. Ratti:

- ARNAUD-LINDET M.-P., *Histoire et politique à Rome. Les historiens romains (IIIe av. J.-C. - Ve ap. J.-C.)*, Paris, 2001.
- GINSBURG C., *Le fil et les traces. Vrai faux fictif*, trad. fr. M. Rueff, Paris, 2010.
- LE ROUX P., *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères*, Paris, Seuil (Coll. Points Histoire), 1998.
- RATTI S., *Écrire l'Histoire à Rome*, Paris, Belles Lettres (Coll. Histoire), 2009 (avec E. Wolff, P.-M. Martin et J.-Y. Guillaumin).

VVH5CPRO Préprofessionnalisation 2 : stage, concours, recherche**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH5CPRO : Préprofessionnalisation 2 : stage, concours, recherche**DESCRIPTION :**

UE destinée à mettre en situation professionnelle les étudiants de 3ème année en fin du cycle de Licence ou à les préparer à un concours administratif de catégorie A ou B ou à les initier à la recherche (au choix).

OBJECTIFS :

La partie "stage et préparation au stage" (1) permet aux étudiants de réfléchir sur un projet professionnel dans les domaines de l'enseignement, du journalisme, des métiers du patrimoine ou de l'animation culturelle. La partie "concours" (2) fournit aux étudiants une technique d'analyse et d'exploitation de documents ou d'une question tournée vers la maîtrise d'une culture générale dans les concours administratifs. La partie « atelier personnel et professionnelle » (3) propose une ouverture sur la recherche historique en vue du Master.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

(1) Vivre l'expérience d'un métier en rapport avec la formation historique ; rédiger un rapport de stage ; réfléchir en particulier sur les pratiques de l'enseignement et les débats relatifs à l'éducation. (2) Savoir composer un résumé, une note de synthèse et une dissertation en lien avec des sujets représentatifs des concours de la fonction publique, y compris en matière de culture juridique et administrative. (3) Préparer un dossier scientifique sur une question nouvelle touchant à l'histoire médiévale.

(4) Savoir se situer dans un parcours professionnalisant ; savoir transmettre le savoir historien et comprendre les pratiques pédagogiques du professeur d'histoire. (5) Savoir préparer un concours administratif de catégorie A et B. (6) Savoir penser et conduire un projet de recherche.

EST COMPOSÉ DE :**→ Méthodologie du résumé****VVH5ERES | 6.0 ECTS | Période : 0****Enseignant : None****DESCRIPTION :**

Cours annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai

Méthodologie des concours administratifs. jean-marie.zaepfel@u-univ-bourgogne.fr

Ce cours FIT-EST (Dijon) est enseigné par Jean-Marie ZAEPFEL .

Ce cours est complémentaire de l'UE méthodologie de L1 et tournée vers la préparation d'épreuves de concours administratifs A et B.

OBJECTIFS :

Fournir aux étudiants une technique d'analyse et d'exploitation de documents ou d'une question.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir composer un résumé, une note de synthèse et une dissertation en lien avec des sujets représentatifs des concours de la fonction publique, y compris en matière de culture juridique et administrative.

Savoir préparer un concours administratif de catégorie A et B.

BIBLIOGRAPHIE :

- PROFIT J., *Réussir la note de synthèse*, Lyon, Éd. Chronique Sociale, 2008.
- MOREAU J., *La Synthèse de textes*, Paris, Nathan U., 1990.
- CASTEX G., *La note de synthèse*, Paris, Éditions La documentation française (coll. Concours), 1998.
- COBAST E., *Leçons particulières de culture générale*, Paris, PUF, 2002.
- COBAST E., *Petites leçons de culture générale*, Paris, PUF, 2010.
- HUISMAN-PERRIN E., *Éléments de culture générale*, Paris, Éditions La documentation française (coll. Concours), 2015.
- JOSEPH-GABRIEL M., *La dissertation de culture générale par l'exemple*, Éditions Roudil, 1973.
- SALQUE P., *Culture générale*, Paris, Litec, 2003.
- *La lecture quotidienne du Monde est également conseillée.*

→Préparation au stage et stage de découverte**VVH5EPST | 6.0 ECTS | Période : 0****Enseignant : Marie-Claude CHARPENTIER****DESCRIPTION :**

Ce cours VVH5EPST est annualisé : il est enseigné dès la période 1 (dès octobre) et prolongé en période 2 avec le stage.

a/ Préparation au stage: marie-claude.charpentier@univ-fcomte.fr

Ce module est conçu pour vous permettre à la fois de faire le bilan de vos compétences, vous mettre en situation professionnelle et valoriser votre licence d'histoire. L'enseignement primaire et secondaire est un débouché important de la licence d'histoire, cependant d'autres secteurs d'activités sont susceptibles de vous intéresser, comme le journalisme (différents médias), les métiers du patrimoine (Musées, Archives. . .), de l'animation culturelle (Municipalités, MJC. . .), ou de la documentation (Médiathèque, CDI. . .) sans oublier les métiers de l'édition, de l'audiovisuel ou de la librairie. La liste est loin d'être exhaustive (des indications sur différents lieux de stage sont présentés dans le cours).

Le stage qui s'en suit est présenté ci-dessous.

b/ Stage découverte.

Le stage d'une durée d'une semaine (35 heures) est conçu pour vous permettre d'être en situation professionnelle. Il pourra être effectué, selon votre choix, sur votre lieu de travail ou dans tout autre lieu. Il sera évalué sous forme d'un rapport de 15 pages environ.

Ce module comporte un stage d'une semaine au cours du semestre ainsi que 2 séances de TD interactives réparties avant et après le stage. Tous les éléments nécessaires à la recherche du stage et à la rédaction du rapport sont abordés dans le cours conçu comme aide méthodologique.

Le rapport de stage correspond à l'examen final, il doit être envoyé par voie postale fin mai au secrétariat du CTU.

Pour la session 2, si vous avez obtenu une note inférieure à la moyenne, vous aurez la possibilité de compléter le rapport initial rendu et de l'envoyer par voie postale fin août au secrétariat du CTU.

Le stage se déroule dans une entreprise, une association ou un établissement scolaire.

- Dans le cadre d'une entreprise : la durée du stage est de 35h effectives dans l'entreprise. Le sujet doit être préalablement discuté et fourni de manière détaillée à la responsable pédagogique de l'UE Stage. Après accord, celui-ci est formalisé par une convention de stage.

- Dans le cadre d'un établissement scolaire, celui-ci doit suivre les directives officielles du Ministère de l'Éducation Nationale (Programmes, horaires, etc...), c'est donc soit un établissement public ou un établissement sous contrat.

- Dans le cadre d'une association, celle-ci devra bénéficier de la reconnaissance de son statut d'éducation populaire.

La durée du stage en établissement scolaire est de 35h effectives dans l'établissement et ce quelque soit le lieu de stage (entreprise, établissement scolaire, association). Dans le cas d'un établissement scolaire, les 35h comprennent non seulement l'observation et la participation aux différents cours mais également, le cas échéant, la participation à des réunions d'équipe, de conseil, de rencontre, de préparation de cours, d'exposition, etc.. de correction de copies, etc....

Dans tous les cas, le sujet doit être préalablement discuté et fourni de manière détaillée à la responsable

pédagogique de l'UE Stage. Après accord, celui-ci est formalisé par une convention de stage.

OBJECTIFS :

Mettre en œuvre les différents savoirs acquis au cours de la Licence d'histoire.
Réaliser des fiches d'observation et de synthèse et les utiliser en situation.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Réaliser un rapport présentant le lieu dans lequel le stage a été effectué, s'appuyant sur une observation et une analyse des interventions réalisées.

BIBLIOGRAPHIE :

- *PERRENOUD P., Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant, Paris, ESF, 2001.*
- *BLANCHARD-LAVILLE C. et FABLET D., L'analyse des pratiques professionnelles, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, L'Harmattan, 2000.*
- *Sitographie: <http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/musee-patrimoine.htm>*

→Atelier personnel. Dossier de recherche en hist. médiévale

VH5EATE | 6.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Initiation à la recherche en histoire médiévale : laurence.delobette@univ-fcomte.fr

Cet enseignement est destiné à faciliter par la suite, durant le Master, la réalisation d'un travail de recherche en histoire médiévale. Il s'agit de constituer (avec l'aide de l'enseignant) un dossier comportant la transcription et le commentaire d'une ou de plusieurs sources proposées par l'enseignant.

Ce qui est attendu est un véritable travail de recherche, impliquant la paléographie, la mise en œuvre des règles de la transcription et des notes, un travail de bibliographie et de commentaire, etc. Il est bien entendu que ce dossier devra rester dans les limites du raisonnable, compte tenu de la charge de travail en Troisième année de Licence.

OBJECTIFS :

Mise au point scientifique sur une question nouvelle en histoire médiévale qui prépare à la recherche en Master.

Problématiser, enquêter, synthétiser et restituer à l'écrit les informations historiques mises à jour par les étudiants.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Capacité à penser et conduire un projet de recherche, capacité à s'exprimer et à mesurer l'intérêt d'une recherche.

Apprentissage des méthodes de recherches historiques.

Capacité à penser et conduire un projet de recherche, capacité à s'exprimer et à mesurer l'intérêt d'une recherche. Le maniement de ces outils permet d'envisager l'élaboration d'un travail historique (Master, thèse).

BIBLIOGRAPHIE :

- *LEMONDE A., SANTAMARIA Y., CADIOU F., COULOMB C., Comment se fait l'histoire : pratiques et enjeux, Paris, Éd. La Découverte, 2005.*
- *VIELLIARD F. et GUYOTJEANNIN O., Conseils pour l'édition des textes médiévaux, fascicule 1 : Conseils généraux, co-édition École nationale des chartes et CTHS, Paris, 2014 (réédition revue et augmentée).*

VVH6U1 Approfondissement en histoire moderne**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH6U1 : Approfondissement en histoire moderne**DESCRIPTION :**

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire moderne.

OBJECTIFS :

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire de l'antiquité/médiévale/moderne/contemporaine.
Maîtrise affirmée de la chronologie, de la méthodologie et des concepts historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Connaissance approfondie des sources et de leurs approches. Synthétiser les connaissances et commenter les sources dans le cadre d'un exposé structuré, argumenté et nuancé selon la méthodologie historique.

EST COMPOSÉ DE :**→Approfondissement en histoire moderne 1****VVH6EMO1 | None ECTS | Période : 1****Enseignant : Edmond DZIEMBOWSKI****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Le temps des révolutions (1763-1789): edmond.dziembowski@univ-fcomte.fr

En 1765, une révolte antifiscale éclate dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord. Fait inédit dans l'histoire, cette révolte du *Stamp Act* débouche quelques années plus tard, d'abord en Amérique, ensuite en Europe, sur la contestation puis le bouleversement d'un ordre politique et social qui perdurait depuis le Moyen Âge. L'heure des révolutions a sonné. Ce cours a pour objectif d'en étudier sa première phase, de la révolte du *Stamp Act* à la veille de la Révolution française.

OBJECTIFS :

Maîtrise des concepts et du vocabulaire propres à l'histoire politique de l'Amérique du nord et de l'Europe de la fin du XVIIIe siècle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtrise affirmée de la chronologie et de l'historiographie ; connaissance approfondie des sources et de leurs approches; maîtrise des concepts historiques.
Dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés.
Esprit critique et analytique, sens de la nuance et de la neutralité

BIBLIOGRAPHIE :

- BOURDIN, Philippe, *L'Europe des « patriotes », des années 1770 à la Révolution française*, Paris, PUF, coll. Licence, 2010.
- COTTRET, Bernard, *La révolution américaine. La quête du bonheur*, Paris, Perrin, 2004.

- GODECHOT, Jacques, *Les Révolutions. 1770-1799*, Paris, PUF, coll. Nouvelle Clio, 1986, nlle éd.
- PALMER Robert R, 1789. *Les révolutions de la liberté et de l'égalité*, Paris, Calmann-Lévy, 1968.
- POUSSOU, Jean-Pierre, dir., *Le bouleversement de l'ordre du monde. Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques à la fin du 18e siècle*, Paris, SEDES, 2004.

→Approfondissement en histoire moderne 2

VVH6EMO2 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Hugues DAUSSY

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Les guerres de religion (1557-1598) : hugues.daussy@univ-fcomte.fr

Parasitée par les légendes et les mythes historiographiques, l'histoire des guerres de religion est souvent considérée comme un enchevêtrement complexe de massacres, de batailles, de paix éphémères et de rebondissements politiques. Pourtant, les recherches les plus récentes permettent d'éclairer d'une lumière nouvelle les événements qui se sont produits en France à partir de la fin de la décennie 1550, où plongent les racines les plus profondes des huit guerres civiles qui ont ensanglanté le royaume jusqu'à la signature de l'Édit de Nantes. L'objectif de ce cours est d'offrir une lecture des troubles de religion fondée sur ces découvertes, en mettant l'accent sur la dimension politique de ces affrontements confessionnels, notamment à travers l'étude des origines de ces conflits, de la formation d'organisations comme le parti huguenot et la Ligue catholique, du développement de théories politiques qui ont conduit à la déconfessionnalisation progressive de la lutte, de l'insertion de cet affrontement franco-français dans le contexte plus vaste d'un conflit d'ampleur européenne et du processus qui a permis la reconquête et la pacification du royaume sous l'égide d'Henri IV.

OBJECTIFS :

Maîtrise des concepts et du vocabulaire propres à l'histoire politique de l'Amérique du nord et de l'Europe de la fin du XVIIIe siècle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtrise affirmée de la chronologie et de l'historiographie ; connaissance approfondie des sources et de leurs approches; maîtrise des concepts historiques.

Dissenter, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés.

Esprit critique et analytique, sens de la nuance et de la neutralité

BIBLIOGRAPHIE :

- BABELON J.-P., *Henri IV*, Paris, Fayard, 1982.
- CONSTANT J.-M., *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996.
- CHRISTIN O., *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVIe siècle*, Paris, Le Seuil, 1997.
- CROUZET D., *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, 2 vol.
- DAUSSY H., *Les huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)*, Genève, Droz, 2002.
- DAUSSY H., *Le parti huguenot. Chronique d'une désillusion (1557-1572)*, Genève, Droz, 2014.
- JOUANNA A., *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.
- JOUANNA A. (dir.), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, R. Laffont, coll. Bouquins, 1998.
- JOUANNA A., *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'État*, Paris, Gallimard, 2007.
- LE ROUX N., *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547 - vers 1589)*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.
- LE ROUX N., *Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III*, Paris, Gallimard, 2006.
- LE ROUX N., *Les guerres de religion (1559-1629)*, Paris, Belin, 2009.
- MELLET P.-A., *Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.
- NICOLLIER B., *Hubert Languet (1518-1581). Un réseau politique international de Melanchthon à*

- Guillaume d'Orange, Genève, Droz, 1995.*
- *SOURIAC P.-J., Une guerre civile. Affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain (1562-1596), Seyssel, Champ Vallon, 2008.*

VVH6U2 Approfondissement en histoire contemporaine**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH6U2 : Approfondissement en histoire contemporaine**DESCRIPTION :**

UE orientée vers l'approfondissement de problématiques en histoire contemporaine.

OBJECTIFS :

Maîtrise affirmée de la chronologie, de la méthodologie et des concepts historiens.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Connaissance approfondie des sources et de leurs approches. Synthétiser les connaissances et commenter les sources dans le cadre d'un exposé structuré, argumenté et nuancé selon la méthodologie historique.

EST COMPOSÉ DE :**→Approfondissement en histoire contemporaine 2****VVH6ECO2 | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Jean_paul BARRIERE****DESCRIPTION :**

[Cours enseigné en période 2, de février à mai.](#)

Histoire sociale et culturelle comparée de l'Europe occidentale : Allemagne, Italie, Royaume-Uni (1850-1950) : jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr

Ces trois pays d'Europe occidentale sont fondés sur des constructions ou expériences politiques diverses et des modèles socioculturels souvent distincts. La réflexion historique gagne à les analyser de manière comparée, depuis le milieu du XIXe s., époque de leur affirmation étatique et nationale (Allemagne, Italie) ou de leur progression vers la démocratie parlementaire, modèle (Royaume-Uni) ou fragile (Italie, Allemagne), jusqu'au milieu du XXe s., où se déploie après le désastre de la Seconde Guerre mondiale un processus de convergence sociale et culturelle pas uniquement fondé sur l'américanisation. Il s'agira de faire apparaître des ressemblances, divergences et renouvellements sociaux autour de grands thèmes d'étude, en gardant à l'esprit la situation française de l'époque correspondante : Des puissances industrielles et commerciales aux populations dynamiques et inégalement urbanisées ; La lente démocratisation des systèmes politiques (1848-1919) ; Citoyenneté et nationalité ; Religion et sécularisation, en pays catholiques et protestants ; Les classes sociales (élites, monde ouvrier, monde paysan...) ; La culture de masse et les médias, entre *entertainment* et fabrique du consensus ; Londres, Berlin, Rome, villes capitales ; L'impact inégal des deux Guerres mondiales sur les sociétés ; Le péril et les greffes bolcheviques ; Le fascisme, de Mussolini à Mosley ; Les femmes, de Victoria à Maria Braun ; De l'année zéro au seuil du miracle : des sociétés traumatisées ; Des modèles sociaux encore différents ?

OBJECTIFS :

Maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie, sens de l'approche comparatiste et interdisciplinaire, connaissance approfondie des sources et de leurs approches

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Dissertar, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation.
Esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la

transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

BIBLIOGRAPHIE :

- ASSELAÏN J.-C., DELFAUD P., GUILLAUME P., GUILLAUME S., KINTZ J.-P., MOUGEL F., *Précis d'histoire européenne, XIXe-XXe siècles*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 4e éd. 2015, 472 p.
- BEDARIDA F., *La société anglaise du milieu du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Le Seuil (Points-Histoire), 1re éd. 1991.
- BERSTEIN S. et MILZA P., *L'Italie contemporaine, du Risorgimento à la chute du fascisme*, Paris, A. Colin, 2e éd. 1995.
- CHARLE C., *La crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Éd. du Seuil, 2001.
- KOTT S., *L'Allemagne du XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1999.
- WEHLER H.-U., *Essais sur l'histoire de la société allemande, 1870-1914*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2003.

→Approfondissement en histoire contemporaine 1

VVH6ECO1 | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Benoit LITTARDI

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Les Amériques des Indépendances à la Première Guerre mondiale (1776-1917) : benoit.littardi@univ-fcomte.fr

Les colonies anglaises, espagnoles, portugaises... qui composent le continent américain obtiennent leur indépendance politique, mais les liens avec l'Europe ne disparaissent pas car des émigrés européens peuplent le continent et font de la religion chrétienne une des grandes valeurs. Les populations autochtones (Inuits, Apaches, Quechuas...) subissent un statut d'infériorité, tout comme les autres minorités. L'Amérique est terre de conflits (Guerre de Sécession, guerre franco-mexicaine...), d'expérimentations politiques (caudillisme, république « café au lait », démocratie, utopies, Bolivar, Lincoln, Zapata...) et de contrastes économiques et sociaux au XIXe siècle (esclavage, ségrégation, latifundia, libéralisme, industrialisation, urbanisation, self made man, Rockefeller, cow-boy, gaucho, Pancho Villa, ruée vers l'or...)

OBJECTIFS :

Maîtrise affirmée de la chronologie, de l'historiographie et de la méthodologie, sens de l'approche comparatiste et interdisciplinaire, connaissance approfondie des sources et de leurs approches

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Dissérer, commenter des documents de natures différentes, collecter et traiter l'information dans des supports variés, maîtriser les outils de l'information et de la documentation.

Esprit critique et analytique, sens de la nuance et la neutralité, goût pour la communication et la transmission selon des supports variés, mener un travail autonome et réflexif, sens de la relation.

BIBLIOGRAPHIE :

- CHEVALIER F., *L'Amérique latine, de l'indépendance à nos jours*, Paris, PUF, Nouvelle Clio no 44, 1993. 720 p. (Sorte d'encyclopédie : mine de renseignements. Historiographie, index. . . Ne pas utiliser pour débiter le programme!).
- LANCHA C., *Histoire de l'Amérique hispanique de Bolivar à nos jours*, Paris / Budapest / Turin, L'Harmattan, 2003. (150 pages sur les indépendances et l'histoire du XIXe siècle, pays par pays).
- PORTES J., *Les États-Unis : de l'indépendance à la première Guerre mondiale*, Paris, Armand-Colin, Cursus, 2004. (Plan chronologique. Présentation très structurée pour le seul ouvrage sur la stricte datation du cours).
- TROCME H. et ROVET J., *Naissance de l'Amérique moderne, XVI-XIXe siècles*, Paris, Hachette, Carré histoire, 1997. (Chronologie, glossaire, Plan chronologique complet sur États-Unis et Canada, donc l'ensemble de l'Amérique du Nord).
- ZINN H., *Une histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, Marseille, Agone, 2010. (400 pages sur le sujet. Bonne présentation thématique et critique).

VVH6EADH Approche interdisciplinaire de l'histoire**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre
- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)

Responsable : **Stephane RATTI, Karin MACKOWIAK**

VVH6EADH : Approche interdisciplinaire de l'histoire

Intervenant : **Stephane RATTI, Karin MACKOWIAK**

DESCRIPTION :

Cours enseignés en période 1, d'octobre à janvier.

1/Approches des univers mythologiques en Grèce ancienne : entre histoire et anthropologie : karin.mackowiak@univ-fcomte.fr

La partie de cours consacrée à la Grèce antique approchera la mythologie grecque d'époque archaïque et classique en étudiant ses relations avec la religion et la société grecques. L'approche interdisciplinaire consiste à recouper les méthodes historique et anthropologique dans le but d'interpréter certains mythes (ou figures mythiques) à la lumière du contexte social et/ou religieux qui les a produit. Par ailleurs, l'imaginaire grec sera également éclairé du point de vue du fonctionnement et des besoins de la pensée humaine (anthropologie). L'approche interdisciplinaire sera enfin enrichie par le recoupement de sources de nature diverse, notamment des textes et des images.

2/ L'Antiquité tardive (IIIe-IVe siècles) au prisme de l'histoire et de la philosophie : stephane.ratti@univ-fcomte.fr

La partie de cours consacrée à l'histoire romaine traitera de l'époque impériale qui constitue l'âge d'or de la philosophie romaine. L'Antiquité tardive, aux IIIe et IVe siècle, fut une période d'effervescence intellectuelle marquée par l'enseignement des philosophes. On propose d'analyser dans ce cours, en un tableau de la période vue au prisme de l'histoire et de la philosophie, l'influence de cette dernière, en particulier le néoplatonisme, sur la vie politique et sur l'évolution intellectuelle des esprits.

PREREQUIS :

Maîtriser les principaux traits de culture politique, sociale, intellectuelle et religieuse acquis dans les cours des années précédentes.

OBJECTIFS :

Approche scientifique de l'histoire de l'antiquité en sollicitant deux angles de vue différents et complémentaires sur un ou plusieurs objets (histoire et histoire de l'art, histoire et archéologie, histoire et anthropologie). Des sciences annexes peuvent, dans ce but, également intervenir.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Saisir différents modes d'approche d'une même source ; savoir déduire des informations au moyen de compétences et de raisonnements scientifiques plurielles mais convergents.

Savoir problématiser un phénomène historique et/ou culturel dans une perspective historique élargie ; savoir problématiser un phénomène historique et/ou culturel dans une perspective historique et anthropologique ; savoir synthétiser les savoirs ; commencer à maîtriser des compétences en vue du Master.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

Pour le cours de Mme K. Mackowiak:

- W. BURKERT, *La religion grecque: à l'époque archaïque et classique* (trad. P. Bonnechère), Paris, 2011 (rééd.).
- L. SECHAN et P. LEVEQUE, *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1990 (rééd.)
- R. BUXTON, *La Grèce de l'imaginaire. Les contextes de la mythologie*, Paris, 1996.
- MACKOWIAK K., "L'autochtonie, la cité et les origines humaines : d'un discours politique à un discours cosmologique", dans *Métis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, N.S. 14, 2016, p.135-157.
- C. MOSSÉ et E. LESSING, *Les Mythes grecs*, Paris, 1997.
- V. SEBILLOTE-CUCHET et S. BOEHRINGER éd., *Hommes et femmes dans l'antiquité grecque et romaine*, Paris, 2011.

Pour le cours de Mr S. Ratti:

- P. ATHANASSIADI, *La lutte pour l'orthodoxie dans le platonisme tardif : de Numenius à Damascius* Les Belles Lettres (L'Âne d'or), Paris, 2006.
- P. HADOT, *Etudes de philosophie ancienne* (L'Âne d'or), Les Belles Lettres, Paris, 2010.
- L. JERPHAGNON, *Julien dit l'Apostat. Histoire naturelle d'une famille sous le Bas-Empire*, Tallandier (Texte), Paris, 2010.
- L. JERPHAGNON, *Les divins Césars. Idéologie et pouvoir dans la Rome impériale*, Tallandier, Paris, 2004.
- H.I. MARROU, *Décadence romaine ou Antiquité tardive*, Seuil (Points Histoire), Paris, 1977.
- S. RATTI, *Le premier saint Augustin*, Les Belles Lettres, Paris, 2016.

VVH6CATE Atelier personnel. Dossier de recherche**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH6CATE : Atelier personnel. Dossier de recherche**DESCRIPTION :**

UE orientée vers la mise au point d'un dossier scientifique en vue du Master.

OBJECTIFS :

Mise au point scientifique sur une question nouvelle à partir de sources, qui prépare à la recherche en Master. Problématiser, enquêter, synthétiser et restituer à l'écrit les informations historiques mises au jour par les étudiants.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Capacité à penser et à conduire un projet de recherche, capacité à s'exprimer et à mesurer l'intérêt d'une recherche.

EST COMPOSÉ DE :**→Atelier personnel. Dossier de recherche en histoire moderne****VVH6EAMO | 6.0 ECTS | Période : 2****Enseignant : Paul DELSALLE****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Vous avez le choix entre l'atelier en histoire moderne OU l'atelier en histoire contemporaine.

Atelier personnel et professionnel en histoire moderne : heuristique et exploitation des documents : paul.delsalle@univ-fcomte.fr

L'historien connu du « grand public » est souvent celui qui se contente de compiler les ouvrages de ses prédécesseurs. Une autre façon d'être historien consiste à travailler sur des matériaux de « première main ». Comment trouver ces sources? L'heuristique (collecte de l'information) est une étape pleine d'embûches. Les documents bruts doivent ensuite être exploités : comment les transcrire ou les traduire, les comprendre et les mettre en valeur ? Le cours constitue un apprentissage, des méthodes de recherches historiques : heuristique, paléographie (limitée aux documents des XVIe et XVIIe siècles), méthodes d'annotation, règles de transcription, etc. Le tout est illustré par des exemples concrets.

L'historien connu du « grand public » est souvent celui qui se contente de compiler les ouvrages de ses prédécesseurs. Une autre façon d'être historien consiste à travailler sur des matériaux de « première main ». Comment trouver ces sources ? L'heuristique (collecte de l'information) est une étape pleine d'embûches. Les documents bruts doivent ensuite être exploités : comment les transcrire ou les traduire, les comprendre et les mettre en valeur ?

OBJECTIFS :

Pour éviter les généralités, ce cours repose sur des exemples précis, dont toutes les étapes sont décrites minutieusement, afin de faire comprendre ce qu'est le métier d'historien.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Apprentissage des méthodes de recherches historiques : heuristique, paléographie (limitée aux

documents des XVIe et XVIIe siècles), méthodes d'annotation, règles de transcription, etc

Le maniement de ces outils permet d'envisager l'élaboration d'un travail historique (Master, thèse)

BIBLIOGRAPHIE :

Le cours comprendra une bibliographie pour chaque étape décrite. En attendant, on peut relire Marc BLOCH, Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien, Paris, 1949 (rééd.).

→Atelier personnel. Dossier de recherche en hist. contempo.

VVH6EACO | 6.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Jean_paul BARRIERE

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Vous avez le choix entre l'atelier en histoire moderne OU l'atelier en histoire contemporaine.

Les cadres intellectuels et méthodologiques de l'initiation à la recherche en histoire contemporaine: jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr

Cet enseignement de licence vise à donner les cadres intellectuels et méthodologiques permettant à l'apprenti-chercheur de s'initier à la réalisation en master d'un travail de recherche plus approfondi en histoire contemporaine. Le dossier de recherche à réaliser avec l'aide de l'enseignant peut porter, soit sur un sujet fermé, soit sur un sujet ouvert préalable au mémoire de master, à partir de sources ou de réflexions historiques. Ce sujet sera de préférence proposé par l'étudiant et validé par l'enseignant, qui peut aussi fournir une série de sujets possibles si nécessaire. Il constitue une première expérience professionnelle d'une véritable recherche, même si le dossier doit rester de dimensions modestes compte tenu du travail à effectuer par les étudiants de L3.

OBJECTIFS :

Le dossier de recherche à réaliser avec l'aide de l'enseignant. Ce sujet sera de préférence proposé par l'étudiant et validé par l'enseignant, qui peut aussi fournir une série de sujets possibles si nécessaire. Il constitue une première expérience professionnelle d'une véritable recherche, même si le dossier doit rester de dimensions modestes compte tenu du travail à effectuer par les étudiants de L3.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Mise au point scientifique sur une question nouvelle de première main.

Elaboration d'une recherche soit sur un sujet 'fermé', soit sur un sujet 'ouvert' préalable au mémoire de master, à partir de sources ou de réflexions historiques.

Problématiser, enquêter, synthétiser et restituer à l'écrit les informations recherchées.

BIBLIOGRAPHIE :

- GUIDERE M., *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat*, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010
- LEMONDE A., SANTAMARIA Y., CADIOU F., COULOMB C., *Comment se fait l'histoire : pratiques et enjeux*, Paris, La Découverte, 2005.
- N'DA P., *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007

VVH6CLAN Langue**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH6CLAN : Langue**DESCRIPTION :**

UE orientée vers l'acquisition ou la révision de bases en matière de langues vivantes et/ou anciennes faisant suite au parcours linguistique de l'étudiant initié en L2.

OBJECTIFS :

Approches de langues vivantes et/ou anciennes au choix pour l'étudiant à un niveau plus approfondi. En L3, le niveau est celui du perfectionnement pour les langues vivantes, de l'apprentissage des bases ou du perfectionnement pour le latin et le grec ancien (suivant le niveau des étudiants en L3).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

A la suite de bases linguistiques acquises en L2 ou d'une remise à niveau en anglais, en allemand, en latin ou en grec ancien, l'étudiant est amené à s'exprimer par écrit et par oral dans l'une de ces langues suivant les modes d'apprentissage pédagogiques à distance utilisés par les enseignants.

Savoir s'exprimer dans une langue ancienne, la traduire ou comprendre quelques grands textes d'accès aisé ou plus complexes de l'antiquité grâce au latin ou au grec. En anglais, maîtriser les bases d'un anglais professionnel (anglais Pro1). En allemand, savoir comprendre les grandes problématiques de l'histoire de l'Allemagne et savoir les exprimer.

EST COMPOSÉ DE :**→Anglais 2****VVH6EEN2 | 6.0 ECTS | Période : 0****Enseignant : RACLOT Annabelle****DESCRIPTION :**

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Anglais et cultures anglophones.

Cette UE vous propose un contenu varié pour développer vos compétences en anglais : un parcours thématique interactif basé sur les cultures anglophones sur Moodle et un parcours individuel sur une plateforme d'apprentissage de l'anglais en ligne qui vous permettra de travailler, à la carte, les compétences que vous devez améliorer pour atteindre ou consolider le niveau intermédiaire avancé (B2) requis à l'université selon le CECRL. Vous serez accompagnés par un enseignant tuteur qui animera le cours et vous conseillera dans votre cheminement qui débutera par un test de niveau sur la plateforme.

Ce cours se déroule sur l'année complète avec un contrôle continu de 7 évaluations qui testeront les différentes compétences orales et écrites du niveau B2 du CECRL. La note finale sera basée sur la moyenne des 6 meilleures notes de l'année.

Une seconde chance (appelée aussi session 2) sera organisée en ligne fin juin pour cette UE. Ainsi, les notes obtenues lors de celle-ci complètent les notes de la session 1 pour calculer votre nouvelle moyenne (voir le détail du calcul dans les modalités d'évaluation sur votre espace de cours).

OBJECTIFS :

Acquérir ou consolider un niveau intermédiaire avancé (B2) requis à l'université selon le CECRL (Cadre

européen commun de référence pour les langues) sur les plans oral et écrit.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Les compétences à acquérir sont : faire un résumé/ un synthèse à l'écrit à partir de plusieurs textes ; exprimer et étayer son opinion à l'oral ; faire une présentation d'un sujet connu à l'oral ; comprendre des documents à l'oral / écrit sur des sujets non familiers

→L'histoire de l'Allemagne en allemand

VVH6EDE2 | 6.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Stephanie KRAPOTH

DESCRIPTION :

Le cours « Histoire de l'Allemagne en allemand » est enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

L'Allemagne aux XIXe et XXe siècles: stephanie.krapoth@univ-fcomte.fr

Cet enseignement présente les grandes lignes de l'histoire allemande, depuis la fin du saint-Empire romain germanique jusqu'à la Chute du mur de Berlin. L'évolution des régimes politiques constitue le fil rouge du cours qui propose aussi de faire référence à quelques aspects économiques, sociaux et culturels. Un recueil de documents fournit des extraits de sources, matière première de l'histoire.

In dieser Unterrichtseinheit werden die Grundzüge der deutschen Geschichte vom Ende des Heiligen römischen Reiches deutscher Nation bis zum Fall der Berliner Mauer behandelt. Die politische Entwicklung steht im Zentrum und wird gelegentlich durch Hinweise auf soziale, wirtschaftliche und soziale Aspekte ergänzt. Die beigefügte Dokumentensammlung enthält Quellen verschiedener Natur.

OBJECTIFS :

Acquisition de connaissances solides de l'histoire de l'Allemagne contemporaine.

Erwerb solider Kenntnisse der deutschen Geschichte des 19. und 20. Jahrhunderts.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Approfondissement de la compréhension écrite et de la rédaction en allemand

Vertiefung des Leseverständnisses und der Schreibfähigkeit im Deutschen;

BIBLIOGRAPHIE :

BOGDAN H., Histoire de l'Allemagne : de la Germanie à nos jours, Paris, Perrin, 2003.

LACHAISE F., Histoire des idées politiques en Allemagne, XIXe et XXe siècles, Paris, Ellipses, 2004.

→Latin niveau 1

VVH6ELA1 | 6.0 ECTS | Période : 0

Enseignant : None

DESCRIPTION :

Cours annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Initiation à la langue latine.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par Intervenant : G. BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Maîtriser les principes de fonctionnement généraux du latin et traduire de petits textes abordables. Les conditions d'accès sont libres et supposent la maîtrise du français écrit. On commencera par prendre la mesure du système casuel et de ses implications, puis l'on s'attachera simultanément à l'exploration des déclinaisons nominales et pronominales, d'une part, et des modes et temps verbaux d'autre part.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de la Licence ou du Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

OBJECTIFS :

Initiation à la langue latine et à son système.

Première approche de la morphologie et de la syntaxe latines.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Apprendre à traduire un texte simple. Se familiariser avec le vocabulaire latin.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Un dictionnaire latin-français: de préférence le Gaffiot, auquel il convient de s'habituer. A défaut, le Gaffiot de poche peut convenir aussi (éd. Hachette).*

- *Une grammaire : J. GASON, A. THOMAS, E. BAUDIFFIER, Précis de grammaire des lettres latines, Paris, Magnard.*

→Latin niveau 2

VVH6ELA2 | 6.0 ECTS | Période : 0

Enseignant : None

DESCRIPTION :

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Latin niveau II. Progresser dans l'apprentissage de l'expression latine.

Ce cours FIT-EST (Dijon) est enseigné par Guillaume BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Progresser en latin et identifier avec aisance les variantes morphologiques. Le public concerné est celui des latinistes non débutants aux connaissances fragiles. Les conditions d'accès sont libres et supposent la connaissance des bases grammaticales du latin et la maîtrise du français écrit. On abordera l'apprentissage systématique de la morphologie verbale et la syntaxe des principales et subordonnées de manière à passer en revue tous les types de propositions, syntaxe des adjectifs et participes. Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus du Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

OBJECTIFS :

Poursuite de l'acquisition des connaissances commencées avec le cours « latin initiation I » (CFOAD).

Révision des savoirs acquis et apprentissage de points de grammaire nouveaux (morphologie, syntaxe) et initiation à la version.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Traduire des textes latins et maîtriser le vocabulaire dans le but concret d'user de la langue pour exploiter des sources et travailler à la recherche en histoire.

BIBLIOGRAPHIE :

Une grammaire scolaire; les références seront données au Précis de grammaire des lettres latines, ASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., Paris, 1979 (rééd.).

Un dictionnaire latin-français non abrégé.

→Grec niveau 1

VVH6EGR1 | 6.0 ECTS | Période : 0

Enseignant : None

DESCRIPTION :

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Initiation au grec ancien : cours de grec pour débutants.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par L. LEIDWANGER - laurent.leidwanger@u-bourgogne.fr

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de Licence ou de Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

OBJECTIFS :

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien: découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

BIBLIOGRAPHIE :

- E. RAGON, *Grammaire grecque*, Paris, Nathan
- ALLARD et FEUILLATRE, *Grammaire grecque*, Paris, Hachette
- A. LEBEAU, J. METAYER, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990

→Grec niveau 2

VVH6EGR2 | 6.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Claire POULLE

DESCRIPTION :

Ce Cours de "grec perfectionnement" est enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Cours de grec-perfectionnement: claire.poulle@univ-fcomte.fr

Dans la suite des cours précédents, on partira de la progression proposée par le manuel de A. Lebeau, J. Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*. Après quelques séances de révision, on suivra une progression morphologique et syntaxique qui prendra pour appui des documents historiques (textes d'historiens et d'orateurs, documents épigraphiques ou papyrologiques). Une attention particulière sera portée à l'apprentissage des termes-clés du vocabulaire historique.

PREREQUIS :

Avoir suivi le cours de grec pour débutants ou en avoir acquis le niveau.

OBJECTIFS :

En fonction du niveau de langue grecque acquis par les étudiants, on poursuivra l'étude du grec ancien. En s'appuyant sur des textes historiques, on révisera les bases morphologiques (déclinaisons et conjugaisons) et syntaxiques (phrases simples) ; on découvrira ensuite les aspects complémentaires de la compréhension du grec : la structure de la phrase complexe ; l'initiation à l'ionien d'Hérodote

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

L'étudiant fera des exercices de fonctionnement linguistique : du thème pour manipuler et pratiquer la langue; de la version pour percevoir les enjeux des choix de traduction et pour découvrir dans les textes les modes de pensée antiques

Les étudiants sauront : lire avec une aisance croissante des textes authentiques de difficultés variées ; traduire les textes en ayant conscience des nuances de la langue ; justifier leurs choix de traduction.

Ils se familiariseront ainsi dans le même temps avec les grandes problématiques de l'histoire grecque.

BIBLIOGRAPHIE :

- AMOURETTI M.-C. et RUZE C., *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 2011.
- BAILLY A, *Dictionnaire abrégé grec/français*, Paris, Hachette, 2011.
- BERTRAND J., *Vocabulaire grec*, Paris, Ellipses, 2008.
- LEBEAU A., METAYER J., *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990.
- MOSSE C., *Athènes. Histoire d'une démocratie*, Paris, Points, 1971.
- MORKOT R., *Atlas de la Grèce antique*, Paris, Éditions Autrement, 1999.
- RAGON E., *Grammaire grecque*, Paris, Nathan, 2005.
- *Une bibliographie complémentaire sera donnée en cours d'année.*

22 - Structure du master 1

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Master histoire semestre 7		
	VVH7U1 - Fondement de la recherche en hist. ancienne et contemporaine	6.0
1 →	VVH7EEAN - Épistémologie en histoire ancienne	N/C
1 →	VVH7EECO - Épistémologie en histoire contemporaine	N/C
	VVH7U2 - Sources et matériaux en histoire médiévale et moderne	6.0
2 →	VVH7ESMO - Sources et matériaux en histoire moderne	N/C
2 →	VVH7ESME - Sources et matériaux en histoire médiévale	N/C
1 →	VVH7EMR - Méthodologie de la recherche	6.0
	VVG9M4 - Villes et campagnes des pays des Suds	6.0
1 →	VVG9EM43 - Modifications urbaines et déplacements	N/C
1 →	VVG9EM42 - Mutations et dynamiques dans les pays des suds	N/C
1 →	VVG9EM41 - Gestion et politiques urbaines dans les pays des suds	N/C
	VVH7U4 - Champs de la recherche	6.0
2 →	VVH7EHGE - Histoire et genres en histoire médiévale	N/C
2 →	VVH7EAPI - Approches de l'image en histoire ancienne	N/C
2 →	VVH7EHTP - Histoire et temps présent : historiographie moderne	N/C
Master histoire semestre 8		
	VVH8U1 - Fondement de la recherche en hist. médiévale et moderne	6.0
2 →	VVH8EEME - Épistémologie en histoire médiévale	N/C
2 →	VVH8EEMO - Épistémologie en histoire moderne	N/C
	VVH8U2 - Sources et matériaux en histoire ancienne et contemporaine	6.0
-1 →	VVH8ESAN - Sources et matériaux en histoire ancienne	N/C
-1 →	VVH8ESCO - Sources et matériaux en histoire contemporaine	N/C
	VVH8C3 - Atelier de projet de recherche	6.0
2 →	VVH8EAME - Atelier d'histoire médiévale	6.0
2 →	VVH8EAAN - Atelier d'histoire ancienne	6.0
2 →	VVH8EAMO - Atelier d'histoire moderne	6.0
2 →	VVH8EACO - Atelier d'histoire contemporaine	6.0
	VVH8CLAN - Langue	6.0
A →	VVH8EGR1 - Grec niveau 1	6.0
A →	VVH8ELA1 - Latin niveau 1	6.0
1 →	VVH8EGR2 - Grec niveau 2	6.0
A →	VVH8ELA2 - Latin niveau 2	6.0
1 →	VVH8EENH - Anglais pour l'historien	6.0
	VVG8M5 - Théorie du développement	6.0
2 →	VVG8EM52 - Économie du développement	N/C
2 →	VVG8EM53 - Sociologie et anthropologie du développement	N/C
2 →	VVG8EM51 - Gouvernance et mondialisation	N/C

Les périodes :

- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
- Enseigné en période 2 (février à mai)
- Enseigné toute l'année

23 - Descriptif des enseignements du master 1

VVH7U1 Fondement de la recherche en hist. ancienne et contemporaine

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVH7U1 : Fondement de la recherche en hist. ancienne et contemporaine

DESCRIPTION :

UE orientée vers l'épistémologie des savoirs en histoire ancienne et contemporaine.

OBJECTIFS :

Connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser les grands courants historiographiques décisifs dans la recherche de chaque période historique étudiée.
Comprendre l'enjeu des mécanismes intellectuels et culturels mis en œuvre.
Comprendre la logique de production et de renouvellement des savoirs historiens.

EST COMPOSÉ DE :

→Épistémologie en histoire ancienne

VVH7EEAN | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Antonio GONZALES

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Epistémologie et historiographie en histoire ancienne : courants, problématiques, méthodes : antonio.gonzales@univ-fcomte.fr

Il s'agit d'acquérir une culture et une méthodologie historiographique et épistémologique sur la discipline historique en retraçant l'histoire de la formation de la discipline, ses objets et ses confrontations avec les autres champs disciplinaire des sciences humaines et sociales depuis l'Antiquité.

OBJECTIFS :

Connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique ; maîtrise de ses évolutions et des principaux courants historiographiques qui ont marqué la recherche dans différentes périodes de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Comprendre un document historique dans sa dimension méthodologique et dans sa dimension subjective du point de vue des écoles de pensée modernes; savoir comprendre l'évolution de la publication scientifique.

Approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiens ; être capable de comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

BIBLIOGRAPHIE :

- BESNIER J.-M., *Les Théories de la connaissance*, Paris, PUF, 2005.

- BRENNER A., « Quelle Épistémologie historique », dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, 49, 1, 2006.
- <https://www.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2006-1-page-113.htm>
- DELACROIX C., DOSSE F. et GARCIA P., *Historiographies : concepts et débats*, deux volumes, Paris, 2010.
- DOSSE F., *L'Histoire*, Paris, Armand Colin, 2000.
- FOUCAULT M., *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, 1966.
- HARTOG F., *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, 2003.
- SABOT P., Lire "Les mots et les choses" de Michel Foucault, Paris, 2006.

→Épistémologie en histoire contemporaine

VVH7EECO | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Paul DIETSCHY

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Epistémologie en histoire contemporaine : paul.dietschy@univ-fcomte.fr

Après avoir appris l'histoire en licence, l'objectif en master est de faire l'histoire. Le cours consiste à étudier les évolutions des champs de recherche de l'histoire contemporaine, qu'il s'agisse du renouvellement de domaines d'investigation classiques comme l'histoire politique ou les relations internationales, de l'émergence de paradigmes dominants comme l'histoire culturelle ou les transformations de l'histoire sociale et économique. On réfléchira aux concepts utilisés par les historiens du contemporain, aux sciences humaines et sociales qu'ils mobilisent, à leur position particulière dans le cadre d'une histoire du temps présent ou d'une histoire immédiate.

OBJECTIFS :

Connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique; maîtrise de ses évolutions et des principaux courants historiographiques qui ont marqué la recherche pour la période contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Développer une démarche réflexive sur sa propre recherche en sachant la situer dans l'évolution de l'historiographie et en analysant les concepts que l'on utilise ; savoir comprendre l'évolution de la publication scientifique en moyenne et longue durée.

Approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiens ; être capable de comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

BIBLIOGRAPHIE :

- DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P. et OFFENSTADT N., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Folio, 2010, 2 tomes.
- PROST A., *12 leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996
- SOULET J.-F., *L'histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin, 2009.

VVH7U2 Sources et matériaux en histoire médiévale et moderne**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH7U2 : Sources et matériaux en histoire médiévale et moderne**DESCRIPTION :**

UE destinée à présenter l'histoire médiévale et moderne aux étudiants de Master du point de vue des sources spécifiques à ces périodes historiques.

OBJECTIFS :

UE destinée à présenter l'histoire médiévale et moderne /ancienne et contemporaine aux étudiants de Master du point de vue des sources spécifiques à ces périodes historiques.

Identifier et savoir exploiter différents types de sources dans les différentes périodes de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Comprendre le rôle, la place et le mode d'élaboration des sources. Mettre en pratique des concepts et une rigueur méthodologique.

EST COMPOSÉ DE :**→Sources et matériaux en histoire moderne****VVH7ESMO | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Hugues DAUSSY****DESCRIPTION :**

[Cours enseigné en période 2, de février à mai.](mailto:hugues.daussy@univ-fcomte.fr) hugues.daussy@univ-fcomte.fr

Le cours se propose de présenter différents types de documents et la manière dont il est possible de les exploiter afin d'aborder plusieurs champs de la recherche en histoire moderne. Les thèmes abordés privilégieront l'histoire politique et sociale à travers l'évocation des actes royaux, des correspondances, des écrits polémiques, des écrits du for privé, des sources judiciaires et des actes notariés.

OBJECTIFS :

Savoir identifier et connaître les différents types de source en histoire moderne, être capable de rédiger le commentaire critique des documents.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Identification et connaissance des différents types de sources en histoire moderne.
Savoir replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.
Capacité à rédiger le commentaire critique des documents

BIBLIOGRAPHIE :

Rien de spécifique, le spectre d'investigation étant varié.

→Sources et matériaux en histoire médiévale

VVH7ESME | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Anne WAGNER

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai. anne.wagner@univ-fcomte.fr

L'approche des sources médiévales se fera à partir des écrits (livres et catalogues de bibliothèque ; lettres; chartes (étude de la diplomatique) parfois sur des supports inattendus (épigraphie, sigillographie, numismatique, héraldique) et des sources matérielles (archéologie et étude des images). Il s'agit de montrer la variété de ces sources les difficultés et les richesses propres à chaque type.

OBJECTIFS :

Savoir identifier et connaître les différents types de source en histoire médiévale, être capable de rédiger le commentaire critique des documents.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Capacité à rédiger le commentaire critique des documents, les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire culturelle et religieuse.

Développer un esprit critique et analytique crucial pour pouvoir hiérarchiser les sources à utiliser et replacer ces outils dans une approche globale et synthétique.

BIBLIOGRAPHIE :

- *BASCHET J., DITTMAR P-O. (eds.), Les images dans l'Occident médiéval, Brépols, 2015*
- *CHASTANG P., Lire, écrire, transcrire : le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XIe-XIIIe siècles), Paris, 2001.*
- *GUYOTJEANNIN O., Les sources de l'histoire médiévale, Paris, 1998.*
- *GUYOTJEANNIN O., PYCKE J et TOCK B-M, Diplomatique médiévale, Turnhout, 1993.*
- *MERDRIGNAC B., CHEDEVILLE A., Les sciences annexes en histoire du Moyen Âge, PUR, 1998.*
- *PASTOUREAU M., Traité d'héraldique, Paris, 2007.*
- *TREFFORT C., Paroles inscrites - A la découverte des sources épigraphiques latines du Moyen Âge (VIIIe-XIIIe siècles), Bréal, 2008.*
- *VAUCHEZ A. et CABY C. (éds), L'Histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen Âge. Guide de recherche et documents, Turnhout, 2003.*

VVH7EMR Méthodologie de la recherche**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre
- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)

Responsable : **Jean_paul BARRIERE****VVH7EMR : Méthodologie de la recherche**Intervenant : **Jean_paul BARRIERE****DESCRIPTION :**Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier. jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr

L'UE est destinée à tous les étudiants de M1 et orientée vers l'enquête historique. Le cours consiste à présenter les principes fondamentaux de l'enquête historique, en mettant particulièrement l'accent sur les sources, les techniques et les enjeux, de l'écriture historique.

Deux grands thèmes seront traités :

1. Les règles (construction, problématisation, méthodologie, références bibliographiques et documentaires, mise en pages, typographie, rédaction. . .) permettant de rédiger un mémoire de recherche en histoire, qui est la première expérience de l'étudiant en la matière.
2. Ce travail méthodologique, qui ne substitue pas au rôle du directeur du mémoire, permet de comprendre la démarche de recherche à partir d'exemples puisés chez les meilleurs historiens. Il expose ainsi aux étudiants du master histoire les techniques de l'écriture historique leur permettant de rédiger leur mémoire : plan, introduction, conclusion, corpus, utilisation des notes de bas de page, des sources et de la bibliographie, etc.

OBJECTIFS :

Présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources en histoire; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Comprendre les sources et les lectures nécessaires pour conduire une démonstration argumentée ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Capacité à repérer les règles de base présentes dans une recherche historique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *BEAUD M., L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net, Paris, La Découverte, 2006*
- *GUIDERE M., Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010*
- *N'DA P., Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007*

VVG9M4 Villes et campagnes des pays des Suds**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVG9M4 : Villes et campagnes des pays des Suds**DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Villes et campagnes sont deux mondes qui furent longtemps opposés. A la faveur de l'exode rural et du développement mais également du renforcement des Etats nations les liens se sont renforcés et la différence s'est estompée. Aujourd'hui la mondialisation crée de nouvelles fractures entre des pôles et des périphéries qui traversent cette organisation traditionnelle. Les étudiants devront comprendre ce phénomène et être capable de placer les différents espaces dans les stades du processus.

L'évaluation portera également sur un dossier à constituer dans le cadre d'une demande d'expertise « imaginaire ». Il s'agit donc d'appliquer ces connaissances à un cas concret de développement.

OBJECTIFS :

- Maîtriser les dynamiques socio-économiques à l'œuvre dans les Pays des Suds
- Comprendre certaines logiques informelles
- Comprendre l'articulation entre ville et campagne en Pays des Suds

EST COMPOSÉ DE :**→ Modifications urbaines et déplacements****VVG9EM43 | None ECTS | Période : 1****Enseignant : Marie DOLS****DESCRIPTION :**Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier. marie.dols@univ-fcomte.fr

L'objectif est d'apporter un éclairage sur les évolutions des villes du sud et sur la nécessité d'encadrement de leur développement. Les propositions pour concevoir et mettre en œuvre des politiques de planification aborderont de manière concrète, pragmatique et objective les conditions de réussite et contraintes posées.

La 1ère partie du cours rappellera les grandes évolutions démographiques et urbaines en cours dans les pays du sud et en particulier en Afrique subsaharienne. Durabilité, expansion spatiale, accès aux services de base, économie et foncier informel, estimation des besoins d'investissement, gouvernance et émergence de nouveaux acteurs seront abordés.

La 2ème partie du cours proposera des méthodes de planification adaptées au contexte des villes du sud. 3 « écoles » seront présentées : 1- le renforcement de la structuration urbaine globale, 2- l'anticipation des besoins par une trame d'accueil et 3- la mise en place d'une armature urbaine spécifique pour l'informel.

La 3ème partie présentera des expériences illustrées par des exemples africains en matière de planification urbaines (Schéma de structure), de planification des transports (Plan de Déplacement Urbain, transport artisanal, hiérarchisation de la voirie) et de projets urbains (renforcement d'un centre secondaire, conception et insertion de projets de voirie).

OBJECTIFS :

Ces notions d'urbanisme visent à apporter des compétences en matière de :

- Compréhension des réalités urbaines à l'échelle large des aires urbaines jusqu'aux échelles de la

proximité et des quartiers.

- Des théories, méthodes et exemples de politiques locales en matière d'urbanisme et de transport.

→Mutations et dynamiques dans les pays des suds

VVG9EM42 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Frederic GROSJEAN

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier. frederic.grosjean@univ-fcomte.fr

Ce cours complète le cours relatif aux caractéristiques des Pays des Suds. Il vise à donner des clés de lectures sur les dynamiques socio-économiques à l'oeuvre. Dans les années 1950-60, les pays du sud présentaient de fortes similitudes, notamment sur les plans démographique et économique : forte croissance démographique, explosion urbaine, exportation de matières premières peu transformées, manque d'infrastructures, etc. Puis, vers le milieu des années 1970, un éclatement des pays du sud redistribue les cartes de cette unité ; les quatre Dragons d'Asie (Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour et Taïwan) décollent économiquement et peuvent être rattachés au pays du Nord. L'Amérique du Sud et l'Asie du Sud-Est se sont quant à elles ouvertes aux échanges internationaux et aux capitaux étrangers ; l'Afrique subsaharienne additionne les handicaps et les retards. Ainsi, le cours visera à approfondir cette question centrale « Un Sud, des Suds? » ; si certains pays peinent à améliorer leurs situations économiques, d'autres affichent des taux de croissance élevés. Mais cette apparente intégration à la mondialisation s'accompagne d'une accentuation des inégalités sociales. Plusieurs ensembles régionaux des suds feront l'objet d'investigations plus approfondies et permettront ainsi de sensibiliser les étudiants aux stratégies de développement et aux enjeux pour ces pays.

OBJECTIFS :

- Comprendre les grands traits des Suds : colonisation/décolonisation, modèles de développement économique, tendances démographiques, intégration dans la mondialisation, poids de l'agriculture, fractures socio-spatiales dans les sociétés de ces pays, etc.
- Comprendre la grande diversité des "blocs" des Suds, sur les plans économique, social et spatial ;
- Etre capable de présenter les grands traits historiques des deux grands espaces étudiés (Amérique Latine et Union Indienne) ;

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

- Etre capable de comprendre les dynamiques actuelles dans les Pays des Suds
- Etre en mesure de faire évoluer la typologie relative aux caractéristiques des Pays des Suds.

→Gestion et politiques urbaines dans les pays des suds

VVG9EM41 | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Thomas BUHLER

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier. thomas.buhler@univ-fcomte.fr

Dans ce cours, nous nous intéresserons tout particulièrement à la question des services en réseaux dans les villes des Suds, avec une focale spécifique sur l'Afrique. Par « services en réseaux » il faut comprendre l'ensemble des techniques urbaines « essentielles » (transports, assainissement, eau, électricité, déchets, énergie, télécommunications) qui prennent la forme du réseau. Si dans les villes du Nord ces services ont longtemps transmis des valeurs d'universalité, d'égalité et de modernité (liées à un contexte social et politique spécifique), force est de constater que ces services en réseaux se développent de manière différentes aux Suds. Première différence de taille : on constate un accès aux réseaux officiels moins généralisé, voire parfois très minoritaire (comme pour l'électricité en Afrique Sub-Saharienne, voir ci-dessus). Il ne s'agit pas de la seule différence puisque les services en réseau font apparaître plus d'acteurs aux Suds et plus de dispositifs différenciés. Nous nous efforcerons de dépasser la vision

focalisée sur les questions d'équipement pour analyser les usages de ces services, sans les restreindre aux réseaux « officiels » (ou « conventionnels »). Nous nous intéresserons par exemple aux pratiques de repiquage électrique, à l'usage de l'eau lorsque les populations ne sont pas directement desservies à leur domicile, aux réseaux informels d'élimination des déchets. Ces exemples traduisent toute une diversité de pratiques sociales qui échappent à l'observateur s'il reste focalisé sur une lecture « classique », « septentrionale » et « centrée sur le réseau conventionnel ».

OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux autour des réseaux techniques urbains
- Connaître les modes d'exploitation des réseaux (concessions, régies, ...)
- Maîtriser une lecture sociotechnique de ces dispositifs
- Décrypter les enjeux sous-jacents - jeux d'acteurs-modification des réseaux urbains

VVH7U4 Champs de la recherche**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH7U4 : Champs de la recherche**DESCRIPTION :**

UE qui sensibilise les étudiants au renouvellement possible des savoirs historiques sur une question et une période historique données.

OBJECTIFS :

Comprendre l'objet de la recherche du point de vue de l'étude d'un sujet historique spécifique pensé dans ses dimensions historiographiques et méthodologiques, et mis en valeur sous l'angle du renouvellement des savoirs.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Acquérir des savoirs et des compétences spécialisés dans les domaines de l'histoire antique, médiévale et moderne

Entraîner une logique scientifique en matière d'enquête historique. Comprendre la mise en perspective historique.

EST COMPOSÉ DE :**→Histoire et genres en histoire médiévale****VVH7EHGE | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Laurence DELOBETTE-DELSALLE****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Histoire et genres : le château médiéval au féminin : laurence.delobette@univ-fcomte.fr

Les châteaux constituent longtemps les principaux centres de pouvoir ; il n'est donc guère surprenant de constater que les sources écrites les concernant sont variées et abondantes, à dater du XIIe siècle. Il s'agit ainsi d'un objet d'étude privilégié pour l'étude du passé médiéval.

PREREQUIS :

Le goût du Moyen-Âge.

OBJECTIFS :

UE qui sensibilise les étudiants au renouvellement possible des savoirs historiques dans le domaine des genders studies appliqué au Moyen Âge. Comprendre le mode de vie aristocratique ou la vie au château à l'époque médiévale.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Acquérir des savoirs et des compétences dans le domaine de l'histoire médiévale. Saisir le déroulement d'un raisonnement scientifique et son aboutissement à un résultat scientifique convaincant et cohérent. Comprendre la relation établie entre un objet de la recherche et un panorama historique plus large.

BIBLIOGRAPHIE :

DEBORD A., Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale, Paris, éd. Picard, 2000.

→Approches de l'image en histoire ancienne

VVH7EAPI | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Karin MACKOWIAK

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Une approche de la société grecque antique entre sculpture et peinture : karin.mackowiak@univ-fcomte.fr

Le cours étudie l'histoire de la société athénienne entre la fin de l'époque archaïque et le début de l'époque hellénistique du point de vue de l'évolution de sa société et de sa pensée politique. La documentation exploitée est l'iconographie, tout particulièrement les stèles funéraires au canon classique.

PREREQUIS :

Maîtriser les bases méthodologiques de la recherche historique à un niveau plutôt avancé. En concordance avec les enseignements d'histoire ancienne en général et d'histoire grecque en particulier, savoir réfléchir aux dynamiques sociales et culturelles de la Grèce antique suite aux cours relatifs à l'histoire classique, hellénistique et à la méthodologie du commentaire de document.

OBJECTIFS :

UE qui sensibilise les étudiants au renouvellement possible des savoirs historiques dans le domaine de l'histoire politique en Grèce ancienne approchée sous l'angle de vue de l'iconographie.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Acquérir des savoirs et des compétences dans le domaine de l'histoire ancienne. Saisir le déroulement d'un raisonnement scientifique et son aboutissement à un résultat scientifique convaincant et cohérent. Comprendre la relation établie entre un objet de la recherche et un panorama historique plus large.

Comprendre l'objet de la recherche du point de vue de l'étude d'un sujet historique spécifique pensé dans sa dimension méthodologique et mis en valeur sous l'angle du renouvellement des savoirs. Comment approcher l'histoire sociale et politique grecque à partir des images (l'histoire politique étant d'ordinaire abordée à partir des textes).

BIBLIOGRAPHIE :

- BRULÉ P., *La cité grecque à l'époque classique*, Rennes, 1995.
- MACKOWIAK K, « Combats de pygmées et de grues, d'Homère à la figure noire attique (à propos d'une hydrie du Louvre - 1) », dans *Troïka*, 1. *Mélanges en l'honneur de M. Woronoff*, DAVID-GUIGNARD S. (dir.), Besançon, 2007, p. 85-100.
- MARTIN R., *L'art grec*, Paris, 1994.
- NEWBY Z. et LEADER-NEWBY R. (éd.), *Art and inscriptions in the Ancient world*, Cambridge, 2007.
- PALAGIA O. (éd.), *Art in Athens during the Peloponnesian war*, Cambridge, 2009.
- ROLLEY C., *La sculpture grecque*, 2. *La période classique*, Paris, 1999 (rééd.).
- VERNANT J.-P., *L'homme grec*, Paris, 2000 (rééd.).

→Histoire et temps présent : historiographie moderne

VVH7EHTP | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Jerome LOISEAU

DESCRIPTION :

Sur quelques objets de l'histoire moderne : jerome.loiseau@univ-fcomte.fr

L'histoire, c'est le présent du passé ; la tâche de l'historien qui consiste à mettre à jour les strates successives qui modèlent le temps présent est ainsi par essence influencée sinon déterminée, à son tour, par ce même temps présent. Les liens entre les temps ζ passé, présent et avenir- sont donc au cœur de

ce cours qui prendra ses exemples dans l'historiographie moderne des années 60 à nos jours.

OBJECTIFS :

Comprendre la construction du temps dans la réflexion historique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Acquérir des savoirs et des compétences dans le domaine de l'histoire moderne. Saisir le déroulement d'un raisonnement scientifique et son aboutissement à un résultat scientifique convaincant et cohérent. Comprendre la relation établie entre un objet de la recherche et un panorama historique plus large.

BIBLIOGRAPHIE :

- *G. Lardreau et G. Duby, Dialogues, Paris, Flammarion, 1981*
- *F. Wolff, Notre humanité, d'Aristote aux sciences neuronales, Paris, Fayard, 2011*

VVH8U1 Fondement de la recherche en hist. médiévale et moderne**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH8U1 : Fondement de la recherche en hist. médiévale et moderne**DESCRIPTION :**

UE orientée vers l'épistémologie des savoirs en histoire médiévale et moderne.

OBJECTIFS :

Connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser les grands courants historiographiques décisifs dans la recherche de chaque période historique étudiée.
Comprendre l'enjeu des mécanismes intellectuels et culturels mis en œuvre.
Comprendre la logique de production et de renouvellement des savoirs historiques.

EST COMPOSÉ DE :**→Épistémologie en histoire médiévale****VVH8EEME | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Emilie ROSENBLIEH****DESCRIPTION :**

Enseigné en période 2, de février à mai emilie.rosenblieh@univ-fcomte.fr

Ce cours retrace le processus d'invention du Moyen Âge. Il part du XIXe siècle, qui vit les historiens romantiques et libéraux, dont Jules Michelet, exhumer les vestiges du Moyen Âge et les mettre en récit. Le cours suit les prolongements les plus contemporains du goût pour le Moyen Âge, tant dans les usages sociaux (médiévalisme) que politiques. Il revient, enfin, sur la définition d'un âge intermédiaire par les humanistes de la Renaissance, puis la lente diffusion de ce chrononyme durant l'époque moderne. Chaque cours s'appuie sur la lecture d'un article ou d'un chapitre d'ouvrage, dont le commentaire nourrit la réflexion historiographique.

OBJECTIFS :

Connaissance de la discipline historique d'un point de vue épistémologique ; maîtrise de ses évolutions et des principaux courants historiographiques qui ont marqué la recherche dans différentes périodes de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Comprendre un document historique dans sa dimension méthodologique et dans sa dimension subjective du point de vue des écoles de pensée modernes; savoir comprendre l'évolution de la publication scientifique.

Approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiques ; être capable de comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Patrick Boucheron, Ce que peut l'histoire. Leçon inaugurale au Collège de France, prononcée le jeudi 17 décembre 2015*

<https://books.openedition.org/cdf/4507>

- Patrick Boucheron, *Faire profession d'historien*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.
- Patrick Boucheron, *L'entretemps. Conversations sur l'histoire*, Lagrasse, Verdier, 2012.
- Georges Duby, *Portrait de l'historien en ses archives*, Paris, dir. Patrick Boucheron, Jacques Dalarun, Paris, éd. Gallimard, 2015.

→Épistémologie en histoire moderne

VVH8EEMO | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Edmond DZIEMBOWSKI

DESCRIPTION :

Enseigné en période 2, de février à mai edmond.dziembowski@univ-fcomte.fr

Depuis *Le siècle de Louis XIV*, ouvrage pionnier de Voltaire paru en 1751, l'époque moderne n'a cessé de se situer au cœur des grandes mutations de la recherche historique : il suffit, pour nous en convaincre, de constater la place éminente de Lucien Febvre dans la révolution des *Annales*. La modernité historique a aussi suscité des débats pouvant prendre un tour passionné.

Après une première partie consacrée à la présentation générale des grands courants de l'historiographie en histoire moderne et aux réflexions sur la recherche et l'écriture historiennes, le cours aborde dans une seconde partie l'œuvre d'un grand historien actuel, Robert Darnton, dont les travaux ont profondément transformé notre vision de l'histoire culturelle du siècle des Lumières.

OBJECTIFS :

Sans prétendre à l'exhaustivité, le cours se propose d'appréhender sous un angle dynamique, du XIXe au XXIe siècle, et dans un cadre géographique associant la France au monde anglo-saxon, les multiples enjeux, questionnements, acquis, ainsi que les grands débats qui ont marqué une recherche en perpétuel renouvellement.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Comprendre un document historique dans sa dimension méthodologique et dans sa dimension subjective du point de vue des écoles de pensée modernes; savoir comprendre l'évolution de la publication scientifique.

Approfondir l'esprit critique vis-à-vis de la production des savoirs historiques ; être capable de comprendre les règles scientifiques et intellectuelles de cette production.

BIBLIOGRAPHIE :

- BENTLEY, Michael, *Modern Historiography. An Introduction*, Londres et New York, Routledge, 1999, 182p.
- BOURDÉ, Guy, MARTIN, Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1983, 341 p.
- BURGUIÈRE, André, dir., *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, 1986, 693p.
- BUTTERFIELD, Herbert, *The Whig Interpretation of History*, Londres, Bell, 1931, 132p. (disponible en ligne sur le site ELIOHS)
- CANNADINE, David, dir., *What is History Now ?*, Londres, Palgrave Macmillan, 2002, 172p.
- CHARTIER, Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de « L'Évolution de l'humanité », 2009, 379p.
- COSANDEY, Fanny, DESCIMON, Robert, *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 2002, 316p.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, *Les courants historiques en France, XIXe-XXe siècle*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2007, nlle éd., 724p.
- DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick, OFFENSTADT, Nicolas, dir., *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2010, 2 vols.
- FEBVRE, Lucien, *Vivre l'Histoire*, Paris, Robert Laffont-Armand Colin, « Bouquins », 2009, 1109p. (contient *Combats pour l'Histoire*, ouvrage paru en 1953, et *Pour une Histoire à part entière*, ouvrage posthume paru en 1962)

- NOIRIEL, Gérard, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2005, 475p.
- SOUTHGATE, Beverley, *Postmodernism in History. Fear or Freedom ?*, Londres et New York, Routledge, 2003, 211p.
- WALKER, Garthine, *Writing Early Modern History*, Londres, Bloomsbury Academic, 2005, 256p.

VVH8U2 Sources et matériaux en histoire ancienne et contemporaine**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH8U2 : Sources et matériaux en histoire ancienne et contemporaine**DESCRIPTION :**

UE destinée à présenter l'histoire ancienne et contemporaine aux étudiants de Master du point de vue des sources spécifiques à ces périodes historiques.

OBJECTIFS :

Identifier et savoir exploiter différents types de sources dans les différentes périodes de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Comprendre le rôle, la place et le mode d'élaboration des sources. Mettre en pratique des concepts et une rigueur méthodologique.

EST COMPOSÉ DE :**→Sources et matériaux en histoire ancienne****VVH8ESAN | None ECTS | Période : -1****Enseignant : Guy LABARRE, Bassir AMIRI****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Initiations à l'épigraphie grecque et à l'épigraphie latine: guy.labarre@univ-fcomte.fr et bassir.amiri@univ-fcomte.fr

Le cours offre une initiation à l'épigraphie grecque et latine. Tout en s'appuyant sur des exemples, il expose plus particulièrement les méthodes qu'utilise l'historien pour lire, compléter, interpréter, classer et publier les documents épigraphiques selon les exigences scientifiques modernes. Les historiens apprennent ainsi connaître la typologie des documents, à travailler sur des séries et à replacer la documentation dans son contexte.

OBJECTIFS :

Le cours est tourné vers l'importance des sources, approchées dans leur contexte et mises en perspectives dans un ensemble documentaire plus vaste. Il est utile pour l'historien de savoir en extraire des informations pertinentes, d'utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines nécessaires à la bonne interprétation des documents.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Capacité à rédiger le commentaire critique des documents ; capacité à constituer un corpus.

BIBLIOGRAPHIE :

- F. BERARD et al., *Guide de l'épigraphiste, Bibliothèque de l'ENS, 7, 2010 (4e éd.)*

- B. REMY et F. KAYSER, *Initiation à l'épigraphie grecque et latine*, Paris, Ellipses, 1999.
- J.-M. LASSERRE, *Manuel d'épigraphie romaine*, 2 vol., Paris, Picard, 2005.
- M. GUARDUCCI, *Epigrafia greca*, 4 vol. Rome, 1967-1978.
- L. ROBERT, *Choix d'écrits* (ed. D. Rousset et al., Paris, Les Belles Lettres, 2007.

→Sources et matériaux en histoire contemporaine

VVH8ESCO | None ECTS | Période : -1

Enseignant : Marie-Bénédicte VINCENT

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Sources en histoire contemporaine: marie_benedicte.vincent_daviet@univ-fcomte.fr

Le cours présente l'éventail des principales sources disponibles en histoire contemporaine et invite à réfléchir à leur utilisation par les historiens. Seront notamment mobilisées les sources, écrites ou non (images, entretiens, films), produites par l'administration publique (des enquêtes de police ou de justice aux enquêtes sociales, en passant par la « littérature grise » des rapports), par les organisations politiques, syndicales ou associatives, par la vie sociale, religieuse ou culturelle, par les médias, etc., mais aussi les sources du « for privé », la littérature ou les enquêtes orales. Une attention particulière sera portée à la dimension genrée de la production des archives.

OBJECTIFS :

Identification et connaissance des différents types de sources dans les champs thématiques principaux de l'histoire contemporaine, en fonction de l'historiographie ; présenter la construction d'un objet historique à partir des sources en histoire contemporaine.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Capacité à rédiger le commentaire critique des documents ; capacité à constituer un corpus.

BIBLIOGRAPHIE :

- CORNETTE J. et ROUSSO H. (dir.), *Le grand atelier de l'histoire de France. t. 3 : L'époque contemporaine, 1815-2005. Sources, Historiographie, Controverses, Enjeux* (S. Aprile, N. Beaupré, Ch. Delacroix, V. Duclert et M. Zancarini-Fournel), Paris, Belin, 2012 (prérequis indispensable).
- FARGE A., *Le goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Points, 1997 [1re éd. 1989], 152 p.
- COEURE S. et DUCLERT V., *Les archives*, Paris, Éditions La Découverte, 2011 [1re éd. 2001], 126 p.
- DESCAMPS F. (dir.), *Les sources orales et l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, 2006, 288 p.
- FARCY J.-C., *Les sources judiciaires de l'époque contemporaine (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Bréal, 2007, 288 p.

VVH8C3 Atelier de projet de recherche**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH8C3 : Atelier de projet de recherche**DESCRIPTION :**

Vous vous inscrivez uniquement dans l'atelier (donc dans un seul Ec parmi les 4) qui correspond à la période historique de votre mémoire de recherche (soit histoire ancienne soit histoire médiévale soit histoire moderne soit histoire contemporaine)

Tous les étudiants, qu'ils soient boursiers ou non-boursiers, sont tenus de rendre le(s) devoir(s) de contrôle continu proposé(s) par l'enseignant de l'Ec dans lequel chaque étudiant est inscrit.

L'Ec où vous êtes inscrit est validé par 2 notes (à minima) : la note de l'exercice de CC (donné par l'enseignant de l'Ec), exercice que vous devez obligatoirement composer (que vous soyez boursier ou non) ; ET la note de votre mémoire d'étape de Master 1 (= mémoire de recherche) que vous donne votre directeur de mémoire. La note de l'exercice de CC compte pour 30% du calcul de la moyenne ; celle du mémoire d'étape compte pour 70% du calcul de la moyenne dans cette UE. La note du mémoire d'étape remplace la soutenance orale en Master 1 (il n'y a de soutenance orale qu'en Master 2).

OBJECTIFS :

Connaissance approfondie des contraintes scientifiques concrètes de la recherche ; explication des normes de présentation de la recherche dans chacune des périodes de l'histoire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Etablir une démarche structurée de sa recherche personnelle ; expliciter cette démarche par des exercices d'écriture et de présentation qui jalonnent l'enquête historique dans le cadre de chaque mémoire.

Maîtriser les règles de présentation des sources de son mémoire de recherche, de la bibliographie et des résultats de la recherche ; savoir exposer clairement et de manière scientifique des résultats personnels ; organiser dans l'année son projet de recherche en vue de son aboutissement en M2/S4.

EST COMPOSÉ DE :**→Atelier d'histoire médiévale****VVH8EAME | 6.0 ECTS | Période : 2****Enseignant : Laurence DELOBETTE-DELSALLE****DESCRIPTION :**

Enseigné en période 2, de février à mai. laurence.delobette@univ-fcomte.fr

En histoire médiévale, le contenu de ce cours a pour but de faciliter l'élaboration, l'écriture et la présentation du futur mémoire de Master Recherche en histoire médiévale. Il est en effet très important de soigner la présentation de son mémoire, en adoptant les règles en vigueur dans la communauté scientifique des historiens. Un mémoire doté d'une présentation impeccable bénéficiera ainsi incontestablement d'une notation supérieure à celle d'un mémoire mal organisé et souffrant de défauts structurels.

OBJECTIFS :

Apprentissage des contraintes scientifiques concrètes de la recherche; appropriation des normes de présentation de la recherche; présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve; savoir analyser et critiquer des sources historiques et formuler une problématique à partir de leur analyse.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Structurer la recherche personnelle ; savoir utiliser ses sources et ses lectures pour conduire une démonstration argumentée; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Savoir présenter les sources, la bibliographie et les résultats de la recherche; savoir exposer une recherche en histoire de façon claire et scientifique, être capable de rédiger un mémoire de recherche de longueur substantielle.

BIBLIOGRAPHIE :

KALIKA M., Le mémoire de Master, Paris, Dunod, 2016, 4e éd.

→Atelier d'histoire ancienne

VVH8EAAN | 6.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Bassir AMIRI

DESCRIPTION :

Enseigné en période 2, de février à mai. bassir.amiri@univ-fcomte.fr

En histoire ancienne, ce cours offre les bases scientifiques, méthodologiques et pratiques nécessaires pour aborder l'exploitation et l'approche critiques des sources antiques. Il s'agira de proposer aux étudiants une initiation à la recherche dans le cadre d'un projet, qu'ils auront choisi, et qui sera à rendre sous la forme d'un dossier. Les étudiants seront accompagnés dans la réalisation de chaque étape avec pour objectif de se familiariser avec les débats méthodologiques récents, les instruments de travail et les ressources utiles à l'étude du thème qu'ils auront choisi de traiter. Le choix riche et varié des sources antiques permettra d'appréhender des thématiques liées à tous les aspects de l'histoire du monde romain au prisme des débats et des discussions qui nourrissent la recherche actuelle en histoire ancienne.

OBJECTIFS :

Apprentissage des contraintes scientifiques concrètes de la recherche; appropriation des normes de présentation de la recherche; présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve; savoir analyser et critiquer des sources historiques et formuler une problématique à partir de leur analyse.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Structurer la recherche personnelle ; savoir utiliser ses sources et ses lectures pour conduire une démonstration argumentée; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Savoir présenter les sources, la bibliographie et les résultats de la recherche; savoir exposer une recherche en histoire de façon claire et scientifique, être capable de rédiger un mémoire de recherche de longueur substantielle.

BIBLIOGRAPHIE :

- *BASLEZ M.-F., Les sources littéraires de l'histoire grecque, Paris, A Colin, 2003.*
- *CORVISIER J.-N., Sources et méthodes en histoire ancienne, Paris, PUF, 1997.*
- *ROBERT L., L'histoire et ses méthodes, Paris, La Pléiade, 1961.*
- *VEYNE P., Comment on écrit l'histoire, Paris, Seuil, 1971.*

→Atelier d'histoire moderne

VVH8EAMO | 6.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Corinne MARCHAL

DESCRIPTION :

Enseigné en période 2, de février à mai. corinne.marchal@univ-fcomte.fr

En histoire moderne, ce cours décrit l'itinéraire méthodologique dans lequel doit s'inscrire l'enquête historique. Dans un second volet, sont abordées les règles de présentation d'un mémoire de recherche.

OBJECTIFS :

Apprentissage des contraintes scientifiques concrètes de la recherche; appropriation des normes de présentation de la recherche; présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve; savoir analyser et critiquer des sources historiques et formuler une problématique à partir de leur analyse.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Structurer la recherche personnelle ; savoir utiliser ses sources et ses lectures pour conduire une démonstration argumentée; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Savoir présenter les sources, la bibliographie et les résultats de la recherche; savoir exposer une recherche en histoire de façon claire et scientifique, être capable de rédiger un mémoire de recherche de longueur substantielle.

BIBLIOGRAPHIE :

- *BEAUD M., L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net, Paris La Découverte, 2005.*
- *BLOCH M., Apologie pour l'histoire ou métier d'historien, Paris, Armand Colin, 1960 [nombreuses rééditions].*
- *PROST A., 12 leçons sur l'histoire, Seuil, 1996.*
- *RUANO-BORBALAN J.-C. (dir.), L'Histoire aujourd'hui, éd. Sciences Humaines, 1999.*

→Atelier d'histoire contemporaine

VVH8EACO | 6.0 ECTS | Période : 2

Enseignant : Jean_paul BARRIERE

DESCRIPTION :

Enseigné en période 2, de février à mai. jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr

En histoire contemporaine, le cours, après avoir rappelé les principes fondamentaux de l'enquête historique, en mettant particulièrement l'accent sur les spécificités de l'histoire contemporaine (sources, enjeux, etc.), consistera à mettre en pratique :

- Les étapes et la méthodologie de la démarche historique présentes dans tout travail de recherche original,
- Les règles (construction, problématisation, méthodologie, références bibliographiques et documentaires, mise en pages, typographie, rédaction. . .) permettant de rédiger un mémoire de recherche en histoire, qui est la première expérience de l'étudiant en la matière.

Ce travail d'accompagnement méthodologique, qui ne substitue pas au rôle du directeur du mémoire, vérifie que chaque étudiant dispose d'une maîtrise suffisante des techniques de l'écriture historique, dans la perspective de la rédaction du mémoire : plan, introduction, conclusion, corpus, utilisation des notes de bas de page, des sources et de la bibliographie, etc.

OBJECTIFS :

Apprentissage des contraintes scientifiques concrètes de la recherche; appropriation des normes de présentation de la recherche; présenter la construction d'une recherche historique à partir des sources; connaître les principaux éléments d'administration de la preuve; savoir analyser et critiquer des sources historiques et formuler une problématique à partir de leur analyse.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Structurer la recherche personnelle ; savoir utiliser ses sources et ses lectures pour conduire une démonstration argumentée; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Savoir présenter les sources, la bibliographie et les résultats de la recherche; savoir exposer une recherche en histoire de façon claire et scientifique, être capable de rédiger un mémoire de recherche de longueur substantielle.

BIBLIOGRAPHIE :

- *BEAUD M., L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net, Paris, La Découverte, 2006.*
- *GUIDERE M., Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales : maîtrise, DEA, master, doctorat, Paris, Ellipses, nouv. éd. 2010.*
- *N'DA P., Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse en lettres, arts, sciences humaines et sociales, Paris, L'Harmattan, 1re éd. 2007.*

VVH8CLAN Langue**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVH8CLAN : Langue**DESCRIPTION :**

UE orientée vers le perfectionnement continu des langues vivantes (anglais) et vers l'acquisition de bases ou un perfectionnement en langues anciennes suite au parcours linguistique de l'étudiant en L2 et en L3.

OBJECTIFS :

Approches de l'anglais à un niveau plus approfondi en rapport avec les compétences historiennes. Pour le latin et le grec ancien, possibilité pour l'étudiant d'acquérir les bases s'il en manque ou de se perfectionner.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

A la suite de bases linguistiques acquises en L3, l'étudiant est amené à s'exprimer par écrit et par oral en anglais scientifique, en latin et/ou en grec pour débutant ou en perfectionnement suivant les modes d'apprentissage pédagogiques à distance utilisés par les enseignants (une langue prise au choix).

Savoir s'exprimer dans une langue ancienne, la traduire ou comprendre quelques grands textes d'accès aisé ou plus complexes de l'antiquité grâce au latin ou au grec. En anglais, maîtriser les ressorts d'un anglais scientifique approfondi.

EST COMPOSÉ DE :**→Grec niveau 1****VVH8EGR1 | 6.0 ECTS | Période : 0****Enseignant : None****DESCRIPTION :**

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Initiation au grec ancien : cours de grec pour débutants.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par L. LEIDWANGER - laurent.leidwanger@u-bourgogne.fr

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien : découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire, afin de rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de Licence ou de Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

OBJECTIFS :

Cet enseignement vise à s'initier au grec ancien: découverte de l'alphabet et des points essentiels de la grammaire.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Rendre accessible la lecture de textes grecs et de mieux comprendre certains aspects de la littérature, de

la philosophie et de la civilisation de l'antiquité grecque, par la découverte des textes dans leur langue originale.

BIBLIOGRAPHIE :

- E. RAGON, *Grammaire grecque*, Paris, Nathan
- ALLARD et FEUILLATRE, *Grammaire grecque*, Paris, Hachette
- A. LEBEAU, J. METAYER, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990

→Latin niveau 1

VVH8ELA1 | 6.0 ECTS | Période : 0

Enseignant : None

DESCRIPTION :

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Initiation à la langue latine.

Cours FIT-EST (Dijon) enseigné par Intervenant : G. BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Maîtriser les principes de fonctionnement généraux du latin et traduire de petits textes abordables. Les conditions d'accès sont libres et supposent la maîtrise du français écrit. On commencera par prendre la mesure du système casuel et de ses implications, puis l'on s'attachera simultanément à l'exploration des déclinaisons nominales et pronominales, d'une part, et des modes et temps verbaux d'autre part. Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus de la Licence ou du Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

OBJECTIFS :

Initiation à la langue latine et à son système. Première approche de la morphologie et de la syntaxe latines.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Apprendre à traduire un texte simple. Se familiariser avec le vocabulaire latin.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Un dictionnaire latin-français : de préférence le Gaffiot, auquel il convient de s'habituer. A défaut, le Gaffiot de poche peut convenir aussi (éd. Hachette) ;*
- *Une grammaire : J. GASON, A. THOMAS, E. BAUDIFFIER, Précis de grammaire des lettres latines, Paris, Magnard*

→Grec niveau 2

VVH8EGR2 | 6.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : Claire POULLE

DESCRIPTION :

Ce Cours de "grec perfectionnement" est enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Cours de grec-perfectionnement: claire.poulle@univ-fcomte.fr

Dans la suite des cours précédents, on partira de la progression proposée par le manuel de A. Lebeau, J. Métayer, *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*. Après quelques séances de révision, on suivra une progression morphologique et syntaxique qui prendra pour appui des documents historiques (textes d'historiens et d'orateurs, documents épigraphiques ou papyrologiques). Une attention particulière sera portée à l'apprentissage des termes-clés du vocabulaire historique.

PREREQUIS :

Avoir suivi le cours de grec pour débutants ou en avoir acquis le niveau.

OBJECTIFS :

En fonction du niveau de langue grecque acquis par les étudiants, on poursuivra l'étude du grec ancien. En s'appuyant sur des textes historiques, on révisera les bases morphologiques (déclinaisons et conjugaisons) et syntaxiques (phrases simples) ; on découvrira ensuite les aspects complémentaires de la compréhension du grec : la structure de la phrase complexe ; l'initiation à l'ionien d'Hérodote.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

L'étudiant fera des exercices de fonctionnement linguistique : du thème pour manipuler et pratiquer la langue ; de la version pour percevoir les enjeux des choix de traduction et pour découvrir dans les textes les modes de pensée antiques

Les étudiants sauront : lire avec une aisance croissante des textes authentiques de difficultés variées ; traduire les textes en ayant conscience des nuances de la langue ; justifier leurs choix de traduction.

Ils se familiariseront ainsi dans le même temps avec les grandes problématiques de l'histoire grecque.

BIBLIOGRAPHIE :

- AMOURETTI M.-C. et RUZE C., *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 2011.
- BAILLY A, *Dictionnaire abrégé grec/français*, Paris, Hachette, 2011.
- BERTRAND J., *Vocabulaire grec*, Paris, Ellipses, 2008.
- LEBEAU A., METAYER J., *Cours de grec ancien à l'usage des grands commençants*, Paris, SEDES, 1990.
- MOSSE C., *Athènes. Histoire d'une démocratie*, Paris, Points, 1971.
- MORKOT R., *Atlas de la Grèce antique*, Paris, Éditions Autrement, 1999.
- RAGON E., *Grammaire grecque*, Paris, Nathan, 2005.
- Une bibliographie complémentaire sera donnée en cours d'année.

→Latin niveau 2

VVH8ELA2 | 6.0 ECTS | Période : 0

Enseignant : None

DESCRIPTION :

Ce cours est annualisé, enseigné d'octobre à avril/mai.

Latin Initiation II.

Poursuite de l'acquisition des connaissances commencées avec le cours « latin initiation I » (CFOAD).

Ce cours FIT-EST (Dijon) est enseigné par Guillaume BONNET - guillaume.bonnet@u-bourgogne.fr

Progresser en latin et identifier avec aisance les variantes morphologiques. Le public concerné est celui des latinistes non débutants aux connaissances fragiles. Les conditions d'accès sont libres et supposent la connaissance des bases grammaticales du latin et la maîtrise du français écrit. On abordera l'apprentissage systématique de la morphologie verbale et la syntaxe des principales et subordonnées de manière à passer en revue tous les types de propositions, syntaxe des adjectifs et participes.

Il sera également possible de prendre ce cours à un stade plus avancé du cursus du Master, sachant que si le cours a été pris une première fois, il ne pourra pas l'être une seconde fois s'il a été validé.

La validation de ce cours se fait exclusivement en contrôle continu.

OBJECTIFS :

Révision des savoirs acquis et apprentissage de points de grammaire nouveaux (morphologie, syntaxe) et initiation à la version. Poursuite de l'acquisition des connaissances commencées avec le cours « latin initiation I » (CFOAD).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Traduire des textes latins et maîtriser le vocabulaire dans le but concret d'user de la langue pour exploiter des sources et travailler à la recherche en histoire.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Une grammaire scolaire; les références seront données au Précis de grammaire des lettres latines GASON J., THOMAS A. et BAUDIFFIER E., Paris, 1979 (rééd.).*
- *Un dictionnaire latin-français non abrégé.*

→Anglais pour l'historien

VVH8EENH | 6.0 ECTS | Période : 1

Enseignant : None

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Anglais pour les historiens.

Ce cours est enseigné par Véronique Assadas - veronique.assadas@univ-fcomte.fr

Le cours consiste en 8 modules de travail, couvrant des thèmes historiques, de l'Antiquité à la période contemporaine. Chaque module propose des exercices autocorrigés de compréhension de publications scientifiques et de courtes vidéos de vulgarisation (10 mn maximum) ou des extraits de conférences plus longs. Une « boîte à outils » est également proposée, avec des documents sur la langue anglaise, des conseils d'utilisation intelligente des logiciels de traduction automatique librement accessibles en ligne, un travail sur la prononciation des termes historiques. Un fichier « devoirs » sera accessible aux étudiants, avec un descriptif de devoirs à rendre: 7 propositions de travaux à rendre sont faites à l'étudiant. Il est nécessaire de rendre 4 devoirs pour le Contrôle Continu. Si vous rendez plus de 4 travaux, les 4 meilleures notes seront retenues.

OBJECTIFS :

Connaissance des caractéristiques de la communication scientifique en langue anglaise.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser la compréhension écrite et orale de documents historiques et la production écrite et orale autour d'un thème historique.

Capacité à comprendre sans aide extérieure des documents en anglais touchant aux domaines de l'histoire sociale, culturelle, religieuse et intellectuelle, de l'Antiquité à nos jours. Capacité, avec un usage cohérent et raisonné des nouvelles technologies, à produire un article scientifique dans un anglais acceptable par un relecteur, et à commenter une présentation Powerpoint dans une langue compréhensible par un public international.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Langue anglaise générale :*

Dictionnaire recommandé : The free dictionary <http://www.thefreedictionary.com/> et toute grammaire déjà possédée par l'étudiant, ou la grammaire en ligne <http://angleterre.org.uk/anglais/grammar.htm>.

La bibliographie spécifique au cours d'anglais sera accessible en ligne et communiquée au fil du temps.

- *Langue de spécialité :*

La lecture des ouvrages en anglais recommandés par les enseignants de spécialité est essentielle.

VVG8M5 Théorie du développement**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 2ème Semestre

VVG8M5 : Théorie du développement**DESCRIPTION :**

Cette unité de valeur présente les diverses approches des théories du développement utile pour comprendre les enjeux actuels du développement durable à l'échelle mondiale. Une attention particulière sera portée aux politiques et programmes de développement des grands organismes supranationaux, ainsi que des actions de coopération décentralisée.

EST COMPOSÉ DE :**→Économie du développement****VVG8EM52 | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Fabien LABONDANCE****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 2, de février à mai. fabien.labondance@univ-fcomte.fr

L'objectif du cours économie du développement vise à donner aux étudiants les connaissances de base visant à comprendre les principales théories du développement. Après une introduction donnant quelques définitions de la notion de développement et des repères historiques, le premier chapitre aborde les définitions et les mesures du développement de la pauvreté : approches monétaires et économiques, indicateurs sociaux du développement, approches multidimensionnelles. Ensuite, les différents facteurs et stratégies de développement sont présentées : après un point sur les explications traditionnelles du sous-développement, les stratégies macroéconomiques et microéconomiques du développement sont détaillées. Finalement, le rôle des institutions internationales sont abordés : les politiques d'ajustement structurels du FMI, les politiques de lutte contre la pauvreté.

→Sociologie et anthropologie du développement**VVG8EM53 | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Sophie CHEVALIER-HART****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 2, de février à mai.

Ce cours a pour ambition d'introduire les étudiants à l'anthropologie et à la sociologie, deux disciplines des sciences sociales, dont la première, l'anthropologie a historiquement été tournée vers une réflexion sur l'altérité. A travers différentes thématiques comme la micro-finance, la santé, la sécurité sociale ou encore la religion, l'étudiant pourra appréhender les apports critiques des sciences sociales au développement. Une bibliographie fournie lui permettra le cas échéant d'acquérir des connaissances et compétences sur les thèmes qui l'intéresse particulièrement.

→Gouvernance et mondialisation

VVG8EM51 | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Emeline COMBY

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai. emelyne.comby@univ-fcomte.fr

Ce cours propose une approche critique de la mondialisation au sens où il développe différentes pistes de réflexion et regards sur les dynamiques contemporaines dans les pays des Suds. Après avoir défini la mondialisation, ce cours est problématisé, dans un premier temps, autour des notions de territoires, de réseaux, de mobilité et d'urbanisation. A partir des dynamiques de hiérarchisation des espaces et de régionalisation, ce cours montre l'importance du territoire et du niveau local pour penser la mondialisation. Il met en lumière le rôle des acteurs à différents échelons, notamment la « mondialisation par le bas », les différents acteurs économiques, les Etats et les organisations internationales. Les notions d'Anthropocène et de transition offrent un cadre pour penser des logiques de la mondialisation, en questionnant les « limites planétaires », les « révolutions agricoles » et la transition énergétique. A partir de ces constats, la gestion communautaire des ressources peut apparaître comme une solution efficace pour une transition écologique. Ce cours insiste également sur des méthodologies et des difficultés pour évaluer la mondialisation, en mettant essentiellement l'accent sur la place de l'informel et sur les valeurs données à l'environnement. Les exemples s'appuient sur des études de cas en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

24 - Structure du master 2

PERIODE	INTITULE	CREDITS
Master histoire semestre 9		
	VVH9U1 - Histoire dans la cité : histoire ancienne et médiévale	6.0
1 →	VVH9EHCA - Histoire culturelle de l'Antiquité tardive	N/C
1 →	VVH9EHPO - Histoire et politique	N/C
	VVH9U2 - Histoire dans la cité : histoire moderne et contemporaine	6.0
2 →	VVH9EHCP - Histoire, culture et patrimoine	N/C
2 →	VVH9EHME - Histoire et médias	N/C
	VVH9U3 - Perspectives actuelles recherche : ancienne et médiévale	6.0
1 →	VVH9EHVC - Histoire et vie culturelle	N/C
1 →	VVH9EHRE - Histoire et religion	N/C
	VVH9U4 - Perspectives actuelles recherche : moderne et contemporaine	6.0
2 →	VVH9EHSE - Histoire, société et économie	N/C
2 →	VVH9EHVI - Histoire et vie intellectuelle	N/C
1 →	VVA1M522 - Introduction à la microéconomie	6.0
Master histoire semestre 10		
2 →	VVHXEMEM - Mémoire et soutenance	30.0

Les périodes :

- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)
- Enseigné en période 2 (février à mai)
- Enseigné toute l'année

25 - Descriptif des enseignements du master 2

VVH9U1 Histoire dans la cité : histoire ancienne et médiévale

CREDITS : 6.0 ECTS

- 1er Semestre

VVH9U1 : Histoire dans la cité : histoire ancienne et médiévale

DESCRIPTION :

UE qui explique aux étudiants de M2 qui ont dépassé le niveau débutant les rôles possibles de l'histoire dans les enjeux de restitution du passé.

OBJECTIFS :

Connaissance de la manipulation et de la place de l'histoire dans la restitution de différents domaines du passé confrontés au présent.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser des sources spécifiques, développer l'esprit critique notamment en matière d'utilisation de l'histoire par les spécialistes ou les non-spécialistes.
Comprendre l'instrumentalisation possible de l'histoire et les règles, diverses et paramétrées, de sa réception.

EST COMPOSÉ DE :

→ Histoire culturelle de l'Antiquité tardive

VVH9EHCA | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Stephane RATTI

DESCRIPTION :

Enseigné en période 1, d'octobre à janvier stephane.ratti@univ-fcomte.fr

Le monde changea-t-il du tout au tout au cours de la période de l'Antiquité tardive après la victoire du christianisme au IV^e siècle ? Les païens ont-ils assisté, passifs et résignés, à la mort lente des anciens dieux et de la vieille et brillante culture classique ? L'appréhension de cette période par la communauté scientifique des spécialistes et dans le monde plus large des lettrés et des hommes de culture subit depuis quelques années d'importantes révisions. Que doit le monde des lettres mais aussi celui de l'art dans l'Antiquité tardive aux formes héritées de la culture païenne classique ? Quelles sont les spécificités culturelles de ce monde nouveau ?

OBJECTIFS :

Identification et connaissance des différents types de sources dans les champs thématiques principaux de l'histoire religieuse et culturelle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir replacer les documents dans leur contexte et dans un ensemble documentaire plus vaste ; savoir

en extraire des informations pertinentes ; utiliser les concepts propres à l'histoire et aux sciences humaines pour interpréter les documents.

Capacité à rédiger le commentaire critique des documents ; capacité à constituer un corpus.

BIBLIOGRAPHIE :

- *BASLEZ M.-F., Comment notre monde est devenu chrétien, Paris, Seuil (Coll. Point Histoire), Paris, 2011.*
- *BROWN P., La toge et la mitre. Le monde de l'antiquité tardive (150-750 ap. J.-C.), Thames et Hudson, 1995.*
- *BROWN P., Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive. Vers un Empire chrétien, Paris, Seuil (Coll. « Points Histoire »), Paris, 1998.*
- *CHUVIN P., Chronique des derniers païens, Paris, Les Belles Lettres, 1990.*
- *MATTEI P., Le christianisme antique de Jésus à Constantin, Paris, Armand Colin, 2008.*
- *MARAVAL P., Théodose le Grand. Le pouvoir et la foi, Paris, Fayard, 2009.*
- *MARAVAL P., Le Christianisme de Constantin à la conquête arabe, Paris, PUF, 2005.*
- *MARROU H.-I., L'Église de l'Antiquité Tardive (303-604), Paris, Seuil (Coll. « Points Histoire »), 1985.*
- *PIETRI C. et L. et alii, Histoire du christianisme, vol. 2, Naissance d'une chrétienté (250-430), Paris, Desclée, 1995.*
- *RATTI S., Écrire l'Histoire à Rome, Paris, Les Belles Lettres, 2009.*
- *RATTI S., Antiquus error. Les ultimes feux de la résistance païenne Scripta varia augmentés de cinq études inédites, Turnhout, Brepols Publishers, 2010.*
- *CARRIE J.-M. (éd.), « Bibliothèque de l'Antiquité Tardive no 14 », Brepols, Turnhout, 2010.*
- *RATTI S., Histoire Auguste IV 2, Vies des deux Valériens et des deux Galliens, Paris, Les Belles Lettres (Coll. « Budé »), 2000.*
- *RATTI S., Polémiques entre païens et chrétiens, Paris, Les Belles Lettres (Coll. « Histoire »), 2012.*
- *RATTI S., L'Histoire Auguste. Les païens et les chrétiens dans l'Antiquité tardive, Paris, Les Belles Lettres, 2016.*
- *SAVON H., Ambroise de Milan (340-397), Paris, Desclée, 1997.*
- *VEYNE P., Quand notre monde est devenu chrétien (312-394), Paris, Albin Michel, 2007.*
- *Revue Antiquité Tardive 16, 2008, « L'Empire des Théodoses », Brepols.*
- *Revue Antiquité Tardive 22, 2014, « L'Orient chrétien de Constantin et d'Eusèbe de Césarée », Brepols.*
- *Revue Anabases. Traditions et Réceptions de l'Antiquité, 10, 2009, « La chaîne des savoirs » (dossier spécial).*
- *Revue Le Figaro Histoire num 8, juin-juillet 2013, « 313 : Comment le monde est devenu chrétien » (dossier réalisé par BASLEZ M.-F., MARAVAL P., RATTI S., TURCAN R. et VOISIN J.L.).*
- *Voir aussi la bibliographie en ligne établie par la Librairie Guillaume Budé :*
- *<http://www.librairieguillaumbude.com/album-1774742.htm>*

→Histoire et politique

VVH9EHPO | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Laurence DELOBETTE-DELSALLE

DESCRIPTION :

Enseigné en période 1, d'octobre à janvier laurence.delobette@univ-fcomte.fr

Alors qu'aujourd'hui la construction européenne semble se fragiliser, l'histoire des États des ducs bourguignons (xive -xve siècles) procure l'exemple d'une grande aventure politique. Les relations entretenues par les populations envers une entité politique relativement abstraite méritent notamment d'être interrogées.

OBJECTIFS :

Identification des différents types de sources.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir replacer les documents dans leur contexte.

Étude critique de la communication politique

BIBLIOGRAPHIE :

LECUPPRE-DESJARDIN E., Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne : XIVe-XVe siècles, Collection Histoire, Belin, Paris, BELIN, 2016.

VVH9U2 Histoire dans la cité : histoire moderne et contemporaine**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH9U2 : Histoire dans la cité : histoire moderne et contemporaine**DESCRIPTION :**

UE qui explique aux étudiants de M2 qui ont dépassé le niveau débutant les rôles possibles de l'histoire dans les enjeux de restitution du passé.

OBJECTIFS :

Connaissance de la manipulation et de la place de l'histoire dans la restitution de différents domaines du passé confrontés au présent.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser des sources spécifiques, développer l'esprit critique notamment en matière d'utilisation de l'histoire par les spécialistes ou les non-spécialistes.

Comprendre l'instrumentalisation possible de l'histoire et les règles, diverses et paramétrées, de sa réception.

EST COMPOSÉ DE :**→ Histoire, culture et patrimoine****VVH9EHCP | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Marie DAUSSY****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 2, de février à mai. marie.daussy@univ-fcomte.fr

Ce cours vise à faire comprendre l'importance de l'intervention de l'histoire dans la mise en valeur du patrimoine monumental, architectural et artistique de l'Europe occidentale. « Les monuments portent la mémoire d'un peuple », écrivait Chateaubriand, et il s'agira d'être capable de réinvestir ses connaissances historiques pour comprendre l'architecture d'une ville comme Paris, d'un bâtiment tel le Louvre, ou encore, à l'échelle locale, d'un édifice comme celui du palais Granvelle à Besançon. Dans la même optique, les peintures de Hieronymus Bosch, celles de Cranach, de Velazquez ou de Rubens ne peuvent être comprises sans une mise en contexte historique.

OBJECTIFS :

Connaissances des politiques patrimoniales, de l'intervention de l'histoire dans la mise en valeur du patrimoine monumental, architectural et artistique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Savoir reconstituer l'histoire d'un monument ou d'une œuvre ; le replacer dans son contexte.

Compréhension du rôle de l'histoire dans la mise en œuvre des politiques patrimoniales et dans la mise en valeur des monuments et des œuvres d'art.

BIBLIOGRAPHIE :

- BABELON J.-P., *Paris au XVIe siècle, Paris, Hachette, 1986.*
- DALON L., *Velazquez en son temps, Paris, Catalogue de l'exposition du Grand Palais, 2015.*

- *POISSON G., La grande histoire du Louvre, Paris, Perrin, 2013.*
- *POULOT D., Une histoire du patrimoine en Occident XVIII-XXIe siècles, Paris, PUF, 2006.*

→ Histoire et médias

VVH9EHME | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Stéphanie KRAPOTH

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 2, de février à mai. stephanie.krapoth@univ-fcomte.fr

Le cours consiste à analyser les différentes sources de l'histoire des médias (presse écrite, radiophonique et télévisée, etc.) pour l'époque contemporaine, à décrire les principales méthodes et les apports essentiels de l'histoire des médias à la recherche. L'accent sera mis sur les perspectives critiques de leur production et de leur utilisation.

PREREQUIS :

Connaître les principales évolutions de l'histoire de l'information depuis l'époque moderne; savoir utiliser un document iconographique; maîtriser la notion d'opinion publique. Le cours consiste à analyser les différentes sources de l'histoire des médias (presse écrite, radiophonique et télévisée, etc.) pour l'époque contemporaine, à décrire les principales méthodes et les apports essentiels de l'histoire des médias à la recherche. L'accent sera mis sur les perspectives critiques de leur production et de leur utilisation.

OBJECTIFS :

Initier à la compréhension de la presse écrite, radiophonique et télévisée ; analyser de manière critique les images fixes et animées.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Etudier en historien la presse écrite, radiophonique et télévisée, pour en dégager les informations et les formes de représentation, héritées ou non.

Déterminer les méthodes de traitement pertinentes de l'information médiatique.

BIBLIOGRAPHIE :

D'ALMEIDA F. et DELPORTE C., Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours, Paris, Flammarion, coll. Champs, 2003.

JEANNENEY J.-N., Une histoire des médias, des origines à nos jours, Paris, Éd. du Seuil, coll. Points, 2015.

JEANNENEY J.-N. et SAUVAGE M., Télévision, nouvelle mémoire. Les magazines de grand reportage, Paris, INA / Seuil, 1982.

KALIFA D., REGIER P., THEVENTY M.-E. et VAILLANT A. (dir.), La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle, Paris, Nouveau monde éditions, 2011.

VVH9U3 Perspectives actuelles recherche : ancienne et médiévale**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH9U3 : Perspectives actuelles recherche : ancienne et médiévale**DESCRIPTION :**

UE qui présente aux étudiants de M2 des axes de recherche des laboratoires d'histoire de Besançon dans le but de mettre la recherche locale en perspective avec la recherche générale.

OBJECTIFS :

Connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes des laboratoires de recherche et recouvrant les quatre périodes historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.
Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire sociale, culturelle, religieuse et intellectuelle privilégiée par les chercheurs des laboratoires (ISTA/Centre Lucien Febvre).

EST COMPOSÉ DE :**→ Histoire et vie culturelle****VVH9EHVC | None ECTS | Période : 1****Enseignant : Hadrien BRU****DESCRIPTION :**

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier. hadrien.bru@univ-fcomte.fr

À la croisée des recherches récentes et des préoccupations contemporaines qui en sont le cadre, il sera question de l'Histoire comparée et de l'Histoire globale, de la « mode » des atlas historiques, d'onomastique (étude des noms de personnes) et des colonies romaines d'Orient, ce qui sera l'occasion de nous rendre virtuellement en Syrie du Nord (à Antioche sur l'Oronte) ainsi qu'en Asie Mineure. Les thèmes évoqués seront entre autres la géographie historique, la géopolitique, la sociologie historique, la vie civique et culturelle des populations antiques.

OBJECTIFS :

Connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes de l'Institut des Sciences et techniques de l'Antiquité (ISTA) à Besançon.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.
Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire culturelle privilégiée par les chercheurs de l'ISTA.

BIBLIOGRAPHIE :

- H. BRU, G. LABARRE, *L'Anatolie des peuples, cités et cultures (IIe millénaire av. J.-C. - Ve siècle ap. J.-C.). Autour du projet d'Atlas historique et archéologique de l'Asie Mineure antique. Actes du colloque international de Besançon (26-27 novembre 2010), 2 vol., Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2013.*
- M. SARTRE, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IVe siècle av. J.-C. - IIIe siècle ap. J.-C., Fayard, Paris, 2001.*

- P.M. FRASER & E. MATTHEWS (éds), *A Lexicon of Greek Personal Names, I, The Aegean Islands, Cyprus, Cyrenaica*, Clarendon Press, Oxford, 1987.

→ Histoire et religion

VVH9EHRE | None ECTS | Période : 1

Enseignant : Anne WAGNER

DESCRIPTION :

Cours enseigné en période 1, d'octobre à janvier.

Histoire religieuse et société au haut Moyen Age : anne.wagner@univ-fcomte.fr

Les sources du haut Moyen Âge sont rares et elliptiques ; on leur fait dire parfois plus que de raison et cela dès le Moyen Âge : c'est le cas de la légende arthurienne. Le personnage du roi Arthur et les principaux éléments qui vont construire la légende arthurienne apparaissent au XIIe siècle. Conçu comme un personnage historique, Arthur incarne un roi conquérant, symbolisant la légitimité du pouvoir et la grandeur du passé breton. Les rois ont besoin de justifier leur règne, de légitimer leurs conquêtes et de fortifier leur image.

L'hagiographie est l'ensemble des écrits portant sur les saints ou la sainteté. La notion comprend les textes antiques ou médiévaux liés à la sainteté, et aussi les études de cette littérature et du culte des saints : dans ce cas le mot désigne une approche scientifique qui a été renouvelée en particulier en ce qui concerne l'apport historique et sociologique de ces textes (2). La portée politique de ces documents est notable. Les reliques en particulier permettent de conforter des légitimités.

OBJECTIFS :

Connaissance du fonctionnement de la recherche à partir de la place de la religion dans la définition médiévale. Connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes du Centre Lucien Febvre de Besançon.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.

Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire religieuse privilégiée par les chercheurs du centre Lucien Febvre.

BIBLIOGRAPHIE :

- BOZÓKY Edina, *La politique des reliques de Constantin à Saint Louis*, Paris, 2006
- BROWN Peter, *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine*, Paris, 1984.
- BROWN Peter, *L'occident chrétien*, Paris, 1997.
- GAUTIER Alban, *Arthur*, Paris, 2013
- HELVÉTIUS Anne-Marie, MATZ Jean-Michel, *Église et société au Moyen Âge, Ve-XVe siècle*, Paris, Hachette Supérieur, Carré & Histoire, 2008.
- IOGNA-PRAT Dominique, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800-v. 1200)*, Paris, Éditions du Seuil, 2006
- IOGNA-PRAT Dominique, *Cité de Dieu, cité des hommes. L'Église et l'architecture de la société. 1200-1500*, Paris, PUF, 2016

VVH9U4 Perspectives actuelles recherche : moderne et contemporaine**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre

VVH9U4 : Perspectives actuelles recherche : moderne et contemporaine**DESCRIPTION :**

UE qui présente aux étudiants de M2 des axes de recherche des laboratoires d'histoire de Besançon dans le but de mettre la recherche locale en perspective avec la recherche générale.

OBJECTIFS :

Connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes des laboratoires de recherche et recouvrant les quatre périodes historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.
Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire sociale, culturelle, religieuse et intellectuelle privilégiée par les chercheurs des laboratoires (ISTA/Centre Lucien Febvre).

EST COMPOSÉ DE :**→ Histoire, société et économie****VVH9EHSE | None ECTS | Période : 2****Enseignant : Jean_paul BARRIERE****DESCRIPTION :**

Enseigné en période 2, de février à mai jean_paul.barriere@univ-fcomte.fr

L'historien appartient à une communauté dont il doit connaître les travaux afin d'améliorer les siens. L'histoire économique et sociale, au sens large, est aujourd'hui très attentive à la circulation mondialisée et interconnectée des capitaux, des biens et des hommes, aux échelles d'analyse, aux dimensions territoriale et culturelle des entreprises, aux acteurs et à leur *agency*, aux mouvements sociaux supposés marginaux, à la construction des catégories socioprofessionnelles, à la comparaison entre normes et pratiques, aux représentations et aux enjeux mémoriels...

OBJECTIFS :

L'objectif du cours est de faire la recension d'un certain nombre d'ouvrages qui font date en histoire économique et sociale, par leur méthode, leur démarche ou leurs résultats et d'en tirer une réflexion générale sur le travail de l'historien et sur votre propre sujet de recherche. Un autre objectif est la connaissance du fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes des laboratoires de recherche et couvrant les quatre périodes historiques.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.
Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire sociale et économique privilégiée par les chercheurs du centre Lucien Febvre.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Aspects économiques:*

CAILLE A. et DUFOIX S. (dir.), *Le tournant global des sciences sociales*, Paris, Éd. La Découverte, 2013

CHARLE C. (dir.), *Histoire sociale, histoire globale*, Paris, Éd. de la MSH, 1993
 DAUMAS J.-C. (dir.), *Faire de l'histoire économique aujourd'hui*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2013
 DAUMAS J.-C. (dir.), *L'histoire économique en mouvement : entre héritages et renouvellements*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012

- Aspects sociaux :

GUIBERT J. et JUMEL G., *La socio-histoire*, Paris, Colin, « Coursus », 2002
 NOIRIEL G., *Introduction à la socio-histoire*, Paris, Éd. La Découverte, « Repères », 2006
Revue Entreprises et histoire, « Tendances de l'histoire des entreprises », no 55, 2009/2
Revue Historiens et géographes, « Où va l'histoire économique? », no spécial 378, 2001

→ Histoire et vie intellectuelle

VVH9EHVI | None ECTS | Période : 2

Enseignant : Edmond DZIEMBOWSKI

DESCRIPTION :

Enseigné en période 2, de février à mai

Histoire et vie intellectuelle à l'époque moderne : les enjeux récents de la recherche : edmond.dziembowski@univ-fcomte.fr

La première partie du cours étudiera la tétralogie de Jonathan Israël consacrée aux Lumières radicales, tétralogie qui offre une relecture non moins radicale de l'action de la pensée et de l'action des philosophes des xviii et xviii siècles et, pour son dernier volume récemment paru, de la Révolution française. Le débat qu'a suscité la publication des ouvrages d'Israël permettra de procéder à une première mise au point sur les enjeux actuels en histoire intellectuelle. La seconde partie de ce cours présentera deux ouvrages récents (ceux d'Ann Thomson et de Richard Whatmore) qui témoignent de la vitalité actuelle de la recherche en histoire intellectuelle.

PREREQUIS :

Une connaissance correcte de l'historiographie de l'époque moderne.

OBJECTIFS :

Mettant l'accent sur les travaux consacrés aux idées du siècle des Lumières, le cours a pour ambition de décrire et d'analyser les transformations que connaît depuis quelques années l'histoire intellectuelle. Naguère encore vue comme une discipline dépassée par le cours de l'historiographie, l'histoire intellectuelle se présente aujourd'hui comme un des champs les plus dynamiques de la recherche en histoire moderne. Il s'agit également de connaître le fonctionnement de la recherche à l'Université à partir de thèmes développés dans divers axes du Centre Lucien Febvre de Besançon.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Maîtriser le paysage et le fonctionnement de la recherche sur un plan à la fois local et général.
 Capacité à comprendre les enjeux de la recherche dans les domaines de l'histoire culturelle et intellectuelle privilégiée par les chercheurs du centre Lucien Febvre.

BIBLIOGRAPHIE :

- ISRAEL, Jonathan I., *Radical Enlightenment : Philosophy and the Making of Modernity, 1650-1750*, Oxford, Oxford University Press, 2001 [Ouvrage traduit en français sous le titre : *Les Lumières radicales. La philosophie de Spinoza et la naissance de la modernité, 1650-1670*, Paris, Editions Amsterdam, 2005]
- ISRAEL, Jonathan I., *Enlightenment Contested : Philosophy, Modernity and the Emancipation of Man 1670-1752*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- ISRAEL, Jonathan I., *Democratic Enlightenment. Philosophy, Revolution and Human Rights, 1750-1790*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- ISRAEL, Jonathan I., *Revolutionary Ideas : An Intellectual History of the French Revolution from the Rights of Man to Robespierre*, Princeton, N. J., Princeton University Press, 2014.
- THOMSON, Ann, *L'âme des Lumières. Le débat sur l'être humain entre religion et science, Angleterre-France (1690-1760)*, Seyssel, Champ Vallon, 2013 [version française de *Bodies of*

Thought. Science, Religion and the Soul in the Early Enlightenment, Oxford, Oxford University Press, 2008].

- *WHATMORE, Richard, Against War and Empire. Geneva, Great Britain and France in the Eighteenth Century. New Haven and London, Yale University Press, 2012.*

VVA1M522 Introduction à la microéconomie**CREDITS : 6.0 ECTS**

- 1er Semestre
- Enseigné en période 1 (octobre à janvier)

Responsable : **Jean-Louis DONEY****VVA1M522 : Introduction à la microéconomie**Intervenant : **Jean-Louis DONEY****DESCRIPTION :**

Le cours présente les enseignements traditionnels de la microéconomie :

- Les chapitres consacrés à la production permettent de mettre en évidence les déterminants de l'offre des entreprises cherchant à maximiser leur profit sous la contrainte des coûts de production.
- Les chapitres consacrés à la consommation débouchent sur l'étude de la fonction de demande des consommateurs cherchant à maximiser leur utilité sous la contrainte de leur budget.
- La confrontation des théories de l'offre et de la demande permet alors de dégager une analyse du fonctionnement des principaux marchés (concurrence pure et parfaite, monopoles, oligopoles, concurrence imparfaite).

OBJECTIFS :

Acquisition des concepts économiques fondamentaux.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Pouvoir poursuivre avec rigueur un raisonnement économique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- *CORIAT (B.) et WEINSTEIN (O.), Les nouvelles théories de l'entreprise, Éd. le livre de poche, Collection : Références.*
- *GENEREUX (J.), Économie politique, tome 1 : microéconomie, Éd. Hachette, Collection : les Fondamentaux.*
- *JURION (B.), Économie politique, Éd. de Boeck.*

VVHXEMEM Mémoire et soutenance**CREDITS : 30.0 ECTS**

- 2ème Semestre
- Enseigné en période 2 (février à mai)

VVHXEMEM : Mémoire et soutenanceIntervenant : **None****DESCRIPTION :**

Période pédagogique 2.

Soutenance devant un jury et évaluation finale du mémoire de Master de Recherche au terme de la formation historienne suivie par l'étudiant. La soutenance, qui est orale, se fera en session 1 (mai-juin) ou en session 2 (début septembre).

À propos de l'envoi des mémoires de Master, vous devez impérativement envoyer en recommandé votre mémoire, en version papier (manuscrit relié) auprès du secrétariat du CtU. Compte-tenu des délais de réception et de lecture de la part du directeur du mémoire, un délai de trois semaines est nécessaire entre la réception du mémoire et la soutenance. Vous devez fournir quatre exemplaires de votre mémoire (= deux exemplaires pour le jury, un exemplaire pour le secrétariat et un exemplaire pour vous-même).

A propos de la validation finale de votre mémoire, la soutenance aura lieu si votre directeur de mémoire estime que votre travail a été bien documenté, bien mené et bien rédigé. Pour cela, vous devez rester régulièrement en contact avec lui, suivre ses conseils et convenir avec lui d'un plan et d'un nombre de pages pour le manuscrit final. Ceci s'adresse aussi aux Master 1re année pour le mémoire d'étape de fin d'année qui doit être rendu (il n'y a pas, en revanche, de soutenance orale en Master 1ère année). La soutenance et/ou l'évaluation d'un mémoire ne peut pas avoir lieu si vous ne fournissez pas le manuscrit complet.

OBJECTIFS :

L'étudiant sait présenter à l'écrit comme à l'oral les résultats scientifiques de sa recherche, clairement, de manière structurée et argumentée.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

Il sait mettre par écrit, dans le cadre d'un raisonnement long et complexe sur 150 pages en moyenne, les résultats scientifiques obtenus au moyen d'une enquête rigoureuse sur les sources et des déductions historiennes.

L'étudiant sait réfléchir en historien confirmé sur son sujet d'étude et mettre ce sujet en perspective dans le temps long pour évaluer l'importance du savoir historique dans la société du présent, et pour l'avenir.

26 - CALENDRIER DES EXAMENS

3 - Licence Histoire 1re année CTU

1 - SESSION 1

25-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
09:00 - 12:00	3 h	VVH2U1	Initiation à l'histoire moderne
14:00 - 16:00	2 h	VVA3M631	Histoire du droit social
16:15 - 18:15	2 h	VVP3M650	Histoire du droit public

26-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
09:00 - 12:00	3 h	VVH1U1	Initiation à l'histoire ancienne
14:00 - 17:00	3 h	VVH1U2	Initiation à l'histoire médiévale

27-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
09:00 - 12:00	3 h	VVH2U2	Initiation à l'histoire contemporaine

17-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH2ESAN	Savoirs et méthodes en histoire ancienne
14:00 - 17:00	3 h	VVH2EHFC	Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine

18-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 12:00	4 h	VVH1U3	Culture générale et dynamiques en histoire

2 - SESSION 2**23-08-2021**

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH2U1	Initiation à l'histoire moderne
14:00 - 17:00	3 h	VVH1U1	Initiation à l'histoire ancienne

24-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH2ESAN	Savoirs et méthodes en histoire ancienne
14:00 - 17:00	3 h	VVH2U2	Initiation à l'histoire contemporaine

25-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH2EHFC	Historiographie et fabrique de l'histoire contemporaine
14:00 - 18:00	4 h	VVH1U3	Culture générale et dynamiques en histoire

26-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 10:00	2 h	VVA3M631	Histoire du droit social
10:15 - 12:15	2 h	VVP3M650	Histoire du droit public
14:00 - 17:00	3 h	VVH1U2	Initiation à l'histoire médiévale

4 - Licence Histoire 2e année CTU**1 - SESSION 1****25-01-2021**

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
09:00 - 12:00	3 h	VVH4U1	Grandes questions d'histoire moderne
14:00 - 17:00	3 h	VVH3U2	Grandes questions d'histoire médiévale

26-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
09:00 - 12:00	3 h	VVH3U1	Grandes questions d'histoire ancienne

27-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
09:00 - 12:00	3 h	VVH4EHME	Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale

17-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH3EHMO	Historiographie et fabrique de l'histoire moderne
14:00 - 17:00	3 h	VVH3ESME	Savoirs et méthodes en histoire médiévale

18-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH4ESMO	Savoirs et méthodes en histoire moderne
14:00 - 17:00	3 h	VVH4U2	Grandes questions d'histoire contemporaine

2 - SESSION 2

23-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH4U1	Grandes questions d'histoire moderne
14:00 - 17:00	3 h	VVH3U2	Grandes questions d'histoire médiévale

24-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH3U1	Grandes questions d'histoire ancienne
14:00 - 17:00	3 h	VVH4EHME	Historiographie et fabrique de l'histoire médiévale

25-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH3EHMO	Historiographie et fabrique de l'histoire moderne
14:00 - 17:00	3 h	VVH3ESME	Savoirs et méthodes en histoire médiévale

26-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH4ESMO	Savoirs et méthodes en histoire moderne
14:00 - 17:00	3 h	VVH4U2	Grandes questions d'histoire contemporaine

5 - Licence Histoire 3e année CTU

1 - SESSION 1

25-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
09:00 - 12:00	3 h	VVH5U1	Approfondissement en histoire ancienne
14:00 - 17:00	3 h	VVH5EHAN	Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne

26-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
09:00 - 12:00	3 h	VVH6U1	Approfondissement en histoire moderne
14:00 - 17:00	3 h	VVH6EADH	Approche interdisciplinaire de l'histoire

17-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH5U2	Approfondissement en histoire médiévale
14:00 - 17:00	3 h	VVH5ESCO	Savoirs et méthodes en histoire contemporaine

18-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH6U2	Approfondissement en histoire contemporaine

2 - SESSION 2**23-08-2021**

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH5U1	Approfondissement en histoire ancienne
14:00 - 17:00	3 h	VVH5EHAN	Historiographie et fabrique de l'histoire ancienne

24-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH6U1	Approfondissement en histoire moderne
14:00 - 17:00	3 h	VVH5U2	Approfondissement en histoire médiévale

25-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH5ESCO	Savoirs et méthodes en histoire contemporaine
14:00 - 17:00	3 h	VVH6U2	Approfondissement en histoire contemporaine

26-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH6EADH	Approche interdisciplinaire de l'histoire

6 - Master HCP parcours Soc, pol cult Ant jours 1re année CTU**1 - SESSION 1****25-01-2021**

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
10:15 - 12:15	2 h	VVG9M4	Villes et campagnes des pays des Suds
14:00 - 17:00	3 h	VVH7EMR	Méthodologie de la recherche

26-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
09:00 - 12:00	3 h	VVH8U2	Sources et matériaux en histoire ancienne et contemporaine
14:00 - 17:00	3 h	VVH7U1	Fondement de la recherche en hist. ancienne et contemporaine

17-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH7U2	Sources et matériaux en histoire médiévale et moderne
14:00 - 18:00	4 h	VVH7U4	Champs de la recherche

18-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH8U1	Fondement de la recherche en hist. médiévale et moderne
14:00 - 16:00	2 h	VVG8M5	Théorie du développement

2 - SESSION 2**23-08-2021**

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
10:15 - 12:15	2 h	VVG9M4	Villes et campagnes des pays des Suds
14:00 - 17:00	3 h	VVH8U2	Sources et matériaux en histoire ancienne et contemporaine

24-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH7U2	Sources et matériaux en histoire médiévale et moderne
14:00 - 16:00	2 h	VVG8M5	Théorie du développement

25-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH8U1	Fondement de la recherche en hist. médiévale et moderne
14:00 - 18:00	4 h	VVH7U4	Champs de la recherche

26-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH7U1	Fondement de la recherche en hist. ancienne et contemporaine
14:00 - 17:00	3 h	VVH7EMR	Méthodologie de la recherche

7 - Master HCP parcours Soc, pol cult Ant jours 2e année CTU**1 - SESSION 1****25-01-2021**

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
14:00 - 17:00	3 h	VVH9U3	Perspectives actuelles recherche : ancienne et médiévale

26-01-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
09:00 - 12:00	3 h	VVH9U1	Histoire dans la cité : histoire ancienne et médiévale
16:15 - 18:15	2 h	VVA1M522	Introduction à la microéconomie

17-05-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH9U2	Histoire dans la cité : histoire moderne et contemporaine
14:00 - 17:00	3 h	VVH9U4	Perspectives actuelles recherche : moderne et contemporaine

2 - SESSION 2

23-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
16:15 - 18:15	2 h	VVA1M522	Introduction à la microéconomie

24-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH9U1	Histoire dans la cité : histoire ancienne et médiévale
14:00 - 17:00	3 h	VVH9U2	Histoire dans la cité : histoire moderne et contemporaine

25-08-2021

HORAIRES	DUREE	UE	EXAMENS
08:00 - 11:00	3 h	VVH9U4	Perspectives actuelles recherche : moderne et contemporaine
14:00 - 17:00	3 h	VVH9U3	Perspectives actuelles recherche : ancienne et médiévale

